

# Football ce soir à la Charrière: A qui le derby neuchâtelois ?

(Page 15)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL  
DE LANGUE FRANÇAISE  
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS  
EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE  
TÉLÉPHONE 038 2565 01

L'EXPRESS

# FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Pompidou est mort

## Le président a succombé mardi à 21 heures

PARIS, (AP). — Le secrétariat général de la présidence de la République a annoncé mardi soir la mort du président Georges Pompidou en publiant le communiqué suivant :

« Le président de la République est décédé le 2 avril 1974, à 21 heures. Signé professeur Jean Vignalou. »

Le président avait passé le week-end dans sa propriété d'Orville, puis avait regagné son domicile particulier du Quai de Béthune.

Il devait rejoindre le palais de l'Élysée dans l'après-midi de mardi pour y recevoir le président du Ruanda, mais son état de santé devait le contraindre à annuler cette entrevue.

Peu après, le secrétariat général de la présidence de la République publiait le communiqué suivant : « En raison de son état de santé, le président de la République a décidé d'annuler ses engagements pour les jours qui viennent.

Le président a demandé au premier ministre, conformément à

l'article 21 de la constitution, de présider le prochain Conseil des ministres dont il a approuvé l'ordre du jour et qui se tiendra à l'Élysée le 3 avril 1974.

La cause de la mort du président n'a pas été annoncée par le secrétariat général de la présidence.

Bien que le pays ait su M. Pompidou gravement malade, la nouvelle de sa disparition a provoqué une stupeur générale à Paris comme en province.

Récemment, un bulletin de santé avait annoncé que le président souffrait d'hémorroïdes, mais on savait qu'un autre mal, incomparablement plus grave, le minait. D'aucuns parlaient de leucémie, ou d'une certaine forme de cancer, mais seuls ses médecins et de très rares intimes connaissaient exactement la nature du mal.

Sa femme, née Claude Cahour, qu'il avait épousée en octobre 1935, et qui lui a donné un fils, Alain, était à son chevet lors de ses derniers instants.



(Agipt)

### LES IDÉES ET LES FAITS CETTE TOMBE...

Quand De Gaulle s'endormit, Pompidou s'adressa aux Français et leur dit cette simple phrase : « La France est veuve ».

En quatre ans, il n'est pas sûr que notre voisine ait abandonné tous ses voiles de deuil. Pourtant, voici qu'un nouveau coup la frappe. Voici que le destin lui saute à la gorge. Sauvage. Inattendu. Indécrottable. Incroyable. Pompidou n'est plus, et cette fois, la relève n'est pas assurée. Bien des jours vont passer avant qu'un homme doté des mêmes pouvoirs, mais aussi des mêmes responsabilités infinies vienne dire aux Français que le moment est venu de reprendre la route. Vaillie que vaillie. Tout simplement parce qu'il le faudra. Et qu'un pays est fait pour vivre.

Je crois que ce matin il serait indécent de poser la question que trop souvent, au cours des dernières semaines, on a vu suinter au bout de certaines plumes. Laissons la mort prendre du champ. Laissons l'accablant de nos voisins devenir simplement un souvenir. Je voudrais me borner à dire que, dans ce monde plein de périls, dans cette Europe qui saigne, la France est désormais et, pour plus d'un mois, le pays des affaires courantes. Le train roule. Un mort, même reposant à l'Élysée, ne saurait arrêter sa route. Et pourtant, la France va devenir le voyageur sans bagages. La France sera aussi le pays qui attend.

Je voudrais préciser, qu'au début de cette nuit où je m'efforce d'écrire, deux sentiments, à mon avis, se font jour Outre-Jura. Il y a aura eu la surprise douloureuse, la surprise du cœur, celle des sens, la hantise de ceux qui selon leurs croyances auront tout à coup baissé les bras, à moins qu'ils n'aient prié. Mais, il serait vain de croire que déjà d'autres sentiments moins purs, mais plus exigeants ne piaffent pas déjà d'impatience. Ce mort, on l'attendait. Certains l'attendaient. Presque comme un enfant. Il serait vain de s'imaginer que, dans ce que l'on appelle la classe politique, certains pions, déjà, ne sont pas avancés. Avancés ? Le mot est trop modeste. Cette mort, certains l'attendaient à la façon d'un héritage. Car, pour certains, cette mort est aussi un berceau.

Pompidou est parti à un moment particulièrement délicat de la vie politique et sociale de la France. Quel testament ! Un pays rongé, comme d'autres, par l'inflation, ballotté, comme d'autres, par des convulsions sociales et des appétits sans fin. Un pays haletant de voir s'épanouir certaines réformes, et qui, tout à coup, va se retrouver les mains vides. Parce que, mardi soir à 21 heures, Pompidou a fermé les yeux sur ses espoirs, ses souffrances et peut-être ses illusions, tout d'un coup, tout est à refaire. Cela va être pendant des jours le grand armistice du vide. Jusqu'en mai, on ne se battra plus, la polémique sera stérile, parce qu'en face il n'y aura plus rien. Sauf le reflet de la dernière messe.

Mais le rendez-vous est pour plus tard. Le printemps ne sera pas chaud : il est funèbre. Mais de quelle stature devra donc être celui qui prendra la suite pour ne pas être d'un coup effrayé de ce qui reste à faire. De ce qui encore n'a pas été fait. La France avait besoin de calme. Et la voici en pleine crise. Elle avait besoin de repos, c'est l'heure de la bataille.

Souhaitons que ne vienne pas trop tard celle du bien public. Mais que de plaies encore se préparent à saigner.

L. GRANGER

## M. Poher assume l'intérim

PARIS (AFP-AP). — Le décès de M. Georges Pompidou entraîne sur le plan constitutionnel la désignation du président du Sénat, M. Alain Poher, comme chargé provisoirement d'exercer les fonctions de chef de l'État. Pendant cet intérim a lieu l'élection du nouveau président.

En vertu de la Constitution, l'élection du nouveau président de la République devra avoir lieu — sauf cas de force majeure — « vingt jours au moins et trente-

vingt jours au plus après l'ouverture de la vacance ou la déclaration du caractère définitif de l'empêchement ».

Les candidats ne manquent pas et ce serait même plutôt le « trop-plein » selon un mot récent de Georges Pompidou. Du côté de la majorité les favoris sont actuellement MM. Chaban-Delmas, Valéry Giscard d'Estaing, Pierre Messmer. Quant à l'opposition, M. François Mitterrand paraît le mieux placé.

## De l'Ecole normale supérieure à l'Élysée

PARIS (AFP). — Georges Pompidou était né le 5 juillet 1911 à Montboudif, petit village du Cantal. D'ascendance paysanne, fils d'une institutrice et d'un professeur de lettres, il entre, après des études secondaires brillantes, à l'Ecole normale supérieure, sort premier de l'agrégation de lettres, et est nommé ensuite professeur à Marseille (1935-38) puis à Paris.

A la Libération (1944), il entre au cabinet du général De Gaulle, dont il restera le collaborateur, à titre privé, après son retour à Colombey en 1946. Adjoint du commissaire général au tourisme, (1946-49), tout en étant maître des requêtes au Conseil d'Etat, il se tourne vers les affaires à partir de 1954.

Devenu directeur général chez les frères Rothschild, il siège aux conseils d'administration de plusieurs sociétés du groupe.

En 1958, le général De Gaulle revenu à la tête du gouvernement lui demande de diriger son cabinet (1er juin 1958-8 janvier 59).

Nommé membre du Conseil constitutionnel en février 59, il est chargé deux ans plus tard, d'une mission auprès des chefs du F.L.N., préjudant aux accords d'Évian.

Appelé à la tête du gouvernement en remplacement de M. Michel Debré, le 14 avril 1962, il reste à ce poste jusqu'au 10 juillet 1968, non sans avoir été reconduit trois fois dans ses fonctions par le général De Gaulle en octobre 1962 (adoption d'une motion de censure), en janvier 1966 (élections présidentielles) et avril 1967 (élections législatives).

Simultanément il est élu conseiller municipal de Cajarc (1965-69) et député du Cantal (2me circonscription) en mars 1967 puis de juin 1968 à juin 1969.

« Mis en réserve de la République » après les événements de mai 1968, il est élu président de la République au 2me tour le 15 juin 1969 avec 58,22 % des suffrages exprimés.

Chef de l'Etat, M. Pompidou a choisi successivement deux premiers ministres : M. Jacques Chaban-Delmas (juin 1969 - juillet 72) et M. Pierre Messmer (depuis juillet 72).

Lire en avant-dernière page

## «L'heure de la succession»

par Lucien GRANGER

ainsi que nos informations en dernière page

L'actualité régionale :	pages 2, 3, 7, 8 et 11
L'actualité suisse :	page 13
Les sports :	pages 15 et 17
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV :	page 21
Dernière heure et bourses :	page 23
Folle embardée à Corcelles-près-Payerne : trois blessés	(Page 8)
Bienne : vers d'importantes transformations au Musée d'archéologie Schwab	(Page 11)
Aménagement du territoire : la plus-value pourrait être un facteur inflationniste	(Page 13)
La page du sourire : Des soucis d'énergie	(Page 18)

## Journée officielle de la Foire d'échantillons à Bâle

# M. Gnaegi : la Suisse à l'heure des problèmes

BALE (ATS). — Dans le discours qu'il a prononcé mardi à l'occasion de la journée officielle de la Foire suisse d'échantillons, le conseiller fédéral Gnaegi a passé en revue les principaux problèmes actuellement posés au pays, sur le plan économique.

Le chef du département militaire fédéral a parlé, tout d'abord, de la crise énergétique et de ses conséquences pour la Suisse, puis il a évoqué l'inflation, soulignant la nécessité pour chacun de « s'efforcer d'agir à l'échelle de la responsabilité collective et de contribuer à la lutte contre le renchérissement qui nous affecte tous ».

S'exprimant ensuite au sujet de la politique de sécurité de la Suisse, M. Gnaegi a mis en évidence l'importance d'une politique de réserves telle que nous devons la réaliser dans le contexte de la défense économique et de l'économie de guerre, pour traiter enfin de notre production de denrées alimentaires et de la situation dans l'agriculture, admettant certaines hausses garantissant un revenu agricole convenable, compte tenu de l'évolution des prix sur les marchés internationaux.

Enfin, le conseiller fédéral bernois, dans sa conclusion, a observé que la discipline et la volonté de chacun de faire preuve d'égards envers autrui permettra à l'Etat de limiter ses interventions dans le domaine de l'économie.

Notant que l'économie est arrivée actuellement à un tournant décisif de l'évolution qu'elle a connue depuis la fin de la guerre, avec la crise de l'énergie, M. Gnaegi a non seulement remarqué qu'il nous faut apprendre à renoncer à nos prétentions traditionnelles et à nos habitudes de confort, mais aussi rappelé que le renchérissement des importations de matières premières aura pour conséquences que l'excédent de notre balance des services ne suffira plus à équilibrer le solde passif de la balance commerciale.

Les dépenses supplémentaires causées par les produits pétroliers mettront à contribution une partie assez importante de notre produit national ce qui diminuera d'autant notre revenu réel. Enfin, pour des raisons de concurrence internationale, il ne sera pas possible de garder les habitudes prises en matière de consommation. Le renché-

rissement du pétrole a beaucoup plus d'influence en Suisse que chez nos principaux concurrents sur l'indice du coût de la vie. Il en est résulté une augmentation des salaires et des coûts

plus forte dans notre pays que chez nos principaux concurrents, d'où aussi un affaiblissement de la capacité concurrentielle de notre économie. (Lire la suite en page 13)

## Discipline et volonté civiques

De notre correspondant à Berne :

Le conseiller fédéral Gnaegi a apporté mardi le message du gouvernement lors de l'inauguration de la Foire suisse d'échantillons, témoin traditionnel de l'expansion économique et industrielle de notre pays.

Gouverner étant prévoir c'est vers les perspectives d'avenir que le représentant du pouvoir fédéral s'est tourné. S'associant à tous ceux qui promettent des lendemains pénibles, il a observé, notamment, dans ses conclusions que la discipline et la volonté de chacun de faire preuve d'égards envers autrui permettra à l'Etat de limiter ses interventions dans le domaine de l'économie.

C'est là augurer de la sagesse des citoyens devant les signes annonciateurs de difficultés économiques et sociales, devant l'inflation galopante qui mine notre économie en servant cependant les intérêts des endettés, Etat y compris...

Le représentant du Conseil fédéral souhaite, par ailleurs comme remède, la libéralisation du commerce mondial et la réforme du système monétaire international, l'encouragement du processus de développement du tiers monde, la réglementation appropriée des investissements sur le plan international.

Or, tant que, outre un déséquilibre croissant, des blocs puissants s'affronteront sur la planète, ces vœux-pie ne pourront s'exaucer. La surabondance des matières premières se poursuivra du fait de leur rareté croissante et des investissements toujours plus grands nécessaires à leur extraction.

Devant le spectre de l'inflation qui ne dépend pas seulement de notre pays, M. Gnaegi déclare qu'il faut absolument créer de nouveaux moyens d'action globaux permettant de stabiliser la situation financière. Il faudra aussi et surtout, dit-il, adapter nos prétentions en matière de production et de distribution aux possibilités limitées de notre économie. Mais, la surcharge de notre appareil de production n'est pas la seule cause déterminante de l'inflation actuelle.

(Lire la suite en page 13)

J.-P. G.

## FAUTIFS ET VICTIMES...

« Ont été prévenus d'homicide par négligence... » Les conclusions auxquelles est parvenu le juge d'instruction de Neuchâtel, après le tamponnement du train direct pour Lausanne par un omnibus avant-hier, entre Boudry et Bevaix, sont terribles, pour le chef de gare de la première station et pour le remplaçant de celui de Bevaix.

Mais la justice, il est vrai, ne doit pas faire du sentiment. Son rôle consiste à rechercher les causes, à établir les responsabilités, à déterminer la nature du délit et à définir la sanction. Ce n'est pas toujours facile. Bien souvent il se trouve que le jugement apparaît d'autant plus rigoureux qu'il est juste.

N'est-il pas évident toutefois qu'avant même le verdict, l'ampleur du drame dans lequel ils ont été entraînés écrase de son poids immense les responsables directs ou indirects ? La carrière, la vie des deux agents des CFF « inculpés » et peut-être l'existence de leurs familles n'ont-elles pas été brisées sous l'effet du choc effroyable ?

S'il ne saurait être question de mettre en cause la décision du juge d'instruction, qu'il soit permis néanmoins d'attirer l'attention sur le fatal enchaînement des circonstances de cet accident. Mettant volontairement fin à ses jours, un homme se jette sous le train direct de Lausanne — et la succession des autres épisodes, aboutissant à la catastrophe, se déclenche et se déroule comme un mouvement d'horlogerie, comme une mécanique infernale et irréversible. Lorsque l'on dit, « Si le chef de gare avait vérifié, etc... », et que l'on ajoute, « Si son collègue à l'autre bout du fil avait déclaré, etc... », ne conviendrait-il pas aussi de poursuivre : « Si un homme las de vivre ne s'était pas jeté sous le train, etc... » ?

C'est une obligation et même une coutume généralisée que celles consistant à s'intéresser davantage aux fautifs d'un accident qu'à ses victimes. Cette procédure est indispensable, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'empêcher que les mêmes défaillances ne se reproduisent.

Mais parmi les victimes du tamponnement entre Boudry et Bevaix avant-hier se trouvait le chef de train du direct, M. Arnold Randin qui, lui, on ne l'a pas constaté expressément, est mort dans l'accomplissement de son devoir. A 65 ans, à la veille de sa retraite ! Combien de ses collègues ne risquent-ils pas, comme lui, leur vie quotidiennement, sans que nul n'en fasse jamais état ?

Et combien d'autres, comme les deux « inculpés », ne mènent-ils dix fois, vingt fois par jour, une course folle, sur le fil du rasoir, entre l'impitoyable exigence de respecter rigoureusement les horaires, tout en assurant la sécurité des trains et de milliers de voyageurs ?

R.A.

**ETERNA**  
**MATIC**  
**SONIC**

La collection qui vous est offerte dans mon magasin au 1er étage

EST EXPOSÉE  
DANS MA VITRINE

RUE DE  
L'HOPITAL  
8

**MONNIER**  
HORLOGER

Hôpital 8 2000 Neuchâtel Tél. 24 71 21

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Au buffet de la gare

### L'invitation au voyage de Colette R. et Gétaz

L'exposition Colette R. et Gétaz se déroule jusqu'à ce soir dans un décor qui invite au voyage. C'est en effet le salon du premier étage du Buffet de la gare qui abrite leurs toiles

qui, sans être d'une grande originalité, attirent par leur beauté simple. Les deux artistes semblent avoir besoin du Midi pour élargir leur inspiration. Leurs toiles sont avant tout des toiles d'ambiance.

La Camargue y est largement représentée dans les peintures de Gétaz. A côté des toiles hivernales où les grosses charpentées se détachent dans une atmosphère de froideur lumineuse, les peintures du Midi accusent le contraste. Tout y est alors chaud et d'une luminosité flamboyante; les chevaux, saisis au galop, de la même couleur que le fond, ne s'en détachent que par le dessin de leurs formes. Ils semblent participer à la fête sauvage des crépuscules de Camargue.

Colette R. oppose sa sensibilité féminine et intuitive aux traits vigoureux des dessins de Gétaz. Elle procède par touches de couleur, contribuant ainsi à donner à ses paysages ce journalement coloré qui fait le charme du Sud, avec « Sur la route de Positano » ou son « Jardin fleuri ». Une de ses toiles « Epanouissement » a un titre qui pourrait s'appliquer à la plupart de ses œuvres. La nature qu'elle peint déborde de vitalité. Elle est d'une fécondité étonnante. La peinture, pour ces deux artistes, semble être avant tout une fête, celle de la nature observée, et surtout celle du mariage de l'homme avec ce qui naît sans cesse et meurt tout aussi rapidement.

R. Wé.

## Au tribunal de police de Neuchâtel

### Lorsque le poste de police se transforme en « ring »...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

M. C. et R. A. comparaissent devant le tribunal sous les préventions de lésions corporelles simples et menaces contre les autorités et les fonctionnaires d'une part; lésions corporelles simples, voies de fait et injures d'autre part.

M. C., d'origine française, mais noir de peau et R. A., un agent de police locale en sont venus aux mains et aux coups lors d'une bagarre qui éclata le 29 juin au poste de police et qui mit aux prises, en plus des deux personnes sus-nommées, deux ou trois autres agents. Tout commença au moment où M. C., pour avoir eu quelques ennuis d'ordre privé, fut emmené au poste de police. Là, on lui demanda de décliner son identité, mais il refusa. Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres; l'affaire

dégénéra en bousculade; puis il y eut un échange de coups au sujet desquels d'ailleurs la lumière n'est pas totalement faite. Les seuls éléments admis et reconnus de part et d'autre sont les suivants: d'une part, M. C. admet avoir donné un coup de poing à R. A., un agent appelé en renfort; d'autre part, ce dernier reconnait qu'un coup de matraque fut asséné à son adversaire, mais pas par lui.

#### FRAPPE AU SOL ?

La question principale consiste à déterminer si le coup de poing envoyé par M. C. à R. A. faisait ou non suite à une provocation de la part de l'agent.

A cette question les prévenus répondront de manières totalement opposées. M. C. prétend que, agrippé de part et d'autres par des policiers qui cherchaient à le fouiller, il fit un mouvement pour se dégager. Le reste de l'épisode se diviserait ensuite en deux phases: coups de la part de R. A., qui avait été déséquilibré par ledit mouvement, et riposte de M. C. sous forme d'un « direct » bien appliqué.

— Je me défendais contre les coups, assure M. C. qui ajoute en avoir reçu d'autres, notamment lorsqu'il gisait au sol.

Evidemment, R. A. s'insurge contre une telle interprétation des faits: « Appelé en renfort, déclarerai-je, j'ai été frappé d'entrée de cause, et indépendamment de toute provocation. A part cela on reproche à ce dernier d'avoir débité des injures à l'endroit de M. C., mais ce fait est contesté. Divers témoins doivent être entendus. Peut-être

aideront-ils à élucider les faits qui demeurent obscurs sur certains points. L'audience est renvoyée.

#### LES PHOTOS « OBSCÈNES »

« L'affaire du Rex » dont on se souvient qu'elle avait déjà fait l'objet d'une première audience, a enfin trouvé sa conclusion devant le tribunal. Celui-ci a pris connaissance de la position adoptée par J.-P. K. qui avait déclaré ne plus se souvenir que les photos jugées obscènes par le public, avaient été affichées dans la vitrine extérieure de son cinéma suite à quoi un complément d'information avait été ordonné. Dans une seconde phase le prévenu a admis les faits, attribuant toutefois ces photos à un autre film que celui révélé en cours d'enquête.

Dans la détermination de son jugement, le tribunal estime que cette dernière question n'a pas d'importance: peu importe que les reproductions aient été destinées à l'un ou l'autre film. Il hésite cependant à les qualifier d'« obscènes ». Cette hésitation le conduit à abandonner la première prévention. En revanche, il retiendra la disposition du Code pénal qui protège les mineurs: en vertu de cette disposition, celui qui aura exposé à un étalage, dans une vitrine ou en quelque autre lieu visible de la rue des écrits ou des images de nature à compromettre le développement moral ou physique des enfants et des adolescents en surexcitant ou égarant leur instinct sexuel, sera puni des arrêts ou de l'amende.

J.-P. K. est en conséquence condamné à 400 fr. d'amende. Il supportera également 80 fr. de frais.

J. F. est prévenu d'infraction à l'ordonnance sur les liquidations et opérations analogues. Coup classique, il a contrevenu à la loi en faisant une offre publique d'un avantage momentané en ces termes: « Noël Avanti, un petit cadeau pour chacun ». Détail piquant: le prévenu pratique ces faits depuis 19 ans, sous le couvert d'un ancien jugement qui le blanchissait...

Mais le tribunal n'est pas du tout décidé à se laisser mener en bateau. Il estime que le panneau publicitaire n'est pas le même que celui ayant fait l'objet du précédent jugement. Aussi est-ce par 100 fr. d'amende assortis de 25 fr. de frais que l'affaire se termine.

W. W. a déduit des salaires de ses employés les cotisations AVS, mais sans verser à la caisse de compensation: 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans sanctionneront cette faute. W. W. payera aussi les frais, soit 180 francs.

M. Y.

## AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

NEUCHÂTEL cherche pour entrée au plus tôt

## STÉNOGRAPHY

pour un remplacement de quelques semaines. Tél. 25 37 21, interne 27.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

## EMPLOYÉE DE BUREAU à temps partiel

pour différents travaux à exécuter dans notre bureau des méthodes. Les tâches à exécuter conviendraient à une personne discrète, aimant les chiffres et un travail précis.

Téléphoner à:

**ELECTRONA S. A.**  
2017 Boudry  
Tél. (038) 42 15 15,  
interne 497 ou 48

## COLOMBIER

### Vente d'oranges

(c) La semaine dernière a eu lieu la vente d'oranges en faveur de « Terre des Hommes ». Les fruits ont été offerts dans les ménages et dans la rue par les élèves des classes primaires et des habitants dévoués. La somme de 1250 fr. a été versée à l'œuvre en question.

## LA VIE POLITIQUE

### Les libéraux et la sécurité de l'emploi

Les députés libéraux au Grand conseil ont étudié récemment le problème posé par la sécurité de l'emploi. L'énorme développement économique des années 50 a fait pâlir le spectre du chômage existant, dès les années 60, l'aridité des exigences industrielles, les concentrations et l'évolution technique ont fait apparaître deux nouveaux dangers pour l'emploi: les licenciements collectifs et le chômage technologique. Dans les années 70, le problème de la sécurité de l'emploi a pris d'avantage d'acuité en raison du ralentissement marqué de l'activité économique dans le canton, doublé de quelques cessations d'activités d'entreprises anciennes et importantes.

Après avoir étudié le problème et s'être penchés sur les mesures à prendre, les députés libéraux en arrivent à cette conclusion: «... La sécurité absolue de l'emploi est une illusion. Tenter de garantir un emploi à chacun selon ses possibilités est par contre un devoir qui incombe au secteur privé en premier lieu, à la législation subsidiairement. L'emploi ne peut être exigé — sauf crises graves généralisées — dans des activités non rentables économiquement ou non justifiées par l'intérêt général.

Le reclassement du travailleur ne doit pas faire obstacle aux exigences de l'évolution industrielle, économique et technique. Cette évolution donne néanmoins le devoir aux employeurs de veiller au sort des travailleurs lésés par

elle. Par « veiller au sort des travailleurs », nous entendons collaborer et travailler à trouver des solutions raisonnablement acceptables par les intéressés. Il pourrait se justifier que l'Etat définisse, le cas échéant, un cadre très large pour garantir l'emploi dans cet esprit, dans la mesure où les conventions collectives de travail ne traitent pas de ces préoccupations, ou ne concernent pas certains métiers. »

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jean-Pierre Ribaux-Aubry; Monsieur Michel Ribaux et sa fiancée, Mademoiselle Christine Gaschen; Messieurs Laurent, Bernard et Olivier Ribaux, à Bevaix; Monsieur et Madame Pierre-André Borjoli-Ribaux; Mademoiselle Martine Borjoli; Monsieur Philippe Borjoli; Françoise, Sylvie et Marion, à Bevaix; Monsieur et Madame Jules Mellier-Ribaux, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Gerhard Jansen; Madame Amélie Ibach; Mademoiselle Laure Vouga; Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Ernest FRITZ

dit BOUBI survenu à l'âge de 64 ans. 2000 Neuchâtel, le 2 avril 1974. (Ruelle des Chaudronniers 2) C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaié 30: 15. L'incinération aura lieu jeudi 4 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marguerite RIBAUX née MELLIER leur chère maman, grand-maman, sœur, tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 75me année. Bevaix, le 2 avril 1974. Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Mat. 24: 42. L'enterrement aura lieu à Bevaix, le jeudi 4 avril. Culte au temple, à 14 heures.

La Société des Anciens-Bellettriers Neuchâtelois a le profond regret de faire part du décès de Monsieur Guillaume de MONTMOLLIN survenu le 31 mars 1974.

Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Ernest FRITZ dit BOUBI survenu à l'âge de 64 ans. 2000 Neuchâtel, le 2 avril 1974. (Ruelle des Chaudronniers 2) C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaié 30: 15. L'incinération aura lieu jeudi 4 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La MAISON HUGUENIN-SANDOZ S. A. a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Ernest FRITZ

son fidèle employé depuis de nombreuses années. Nous garderons de lui un excellent souvenir.

La direction et le personnel de la Société d'exploitation des Câbles électriques de Cortaillod ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Martin MEYER leur regretté collaborateur et collègue.

L'Amicale des Contemporains de 1944 de Cortaillod a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Martin MEYER père de leur membre et ami, Monsieur Raymond Neuhaus.

La Société des accordéonistes « L'Amitié », Bevaix, a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Martin MEYER père de leur fidèle membre actif, de comité, Monsieur Henri Meyer.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de Madame Auguste DUCOMMUN remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. Travers, mars 1974.

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui sont parvenues en ces heures de deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs fleurs ou leurs dons, ont témoigné de l'amitié pour leur cher disparu. Auvernier, avril 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de Monsieur Gaston BEAUSIRE remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Saint-Aubin, avril 1974.

## Naissances

Fabienne a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

### Véronique

1er avril 1974

Monsieur et Madame Christian de PROOST  
Maternité Champévreyres 22 Pourtalès 2068 Hauterive  
2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame JAQUET ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

### Dimitri

2 avril 1974

Monsieur et Madame Louis-Favre 10 Pourtalès 2000 Neuchâtel

## Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 24 mars. Doutau, Yann-Mikael, fils de Louis-Jean, employé, Cortaillod, et de Rodeline-Ernestine, née Wescott. 29. Javet, Mary-Florence, fille de Gilbert, mécanicien de précision, Praz, et de Françoise-Elisabeth, née Zehnder; Reggianini, Olivier, fils d'Attilio, manoeuvre, Neuchâtel, et de Verena-Margareta, née Bieri. 30. Jaquet, Odile, fille de Pierre-Henri, électricien, Bôle, et d'Anne-Marie-Suzanne, née Aubry; Tutisico, Mauro, fils d'Alberigo, manoeuvre, Boudry, et de Maria, née Ferramosca. 31. Dumont, Stéphanie, fille de Marcel-Roger, employé de commerce, Boudry, et d'Anne-Lise-Jeanne, née Chuard.

La C. C. A. P. garantit l'enfance de vos enfants  
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel  
Agent général: Chs Robert

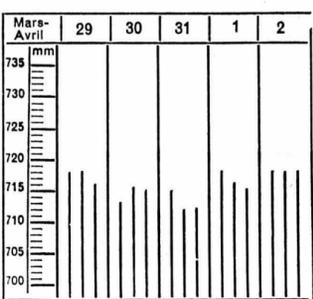
## COMMUNIQUÉ

### Le cirque Olympia sur les Jeunes Rives

Pour la première fois, le cirque Olympia fera halte jeudi et vendredi à Neuchâtel, ayant trouvé place sur les Jeunes Rives. Cinq générations de la famille Gasser sont à l'origine de cette entreprise familiale qui saura divertir chacun par un programme de classe dans lequel dominent les artistes slaves. L'orchestre polonais, les deux Sybille trapézistes hongroises, les ours de Budapest qui évolueront sur des patins à roulettes, et bien sûr les nombreux chevaux de Georges Draeger, sont à l'affiche de cette saison sans oublier les numéros de rodéo et de corde raide présentés par la famille Gasser. D'autre part, les clowns du cirque Olympia sauront vous faire rire aux larmes.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 2 avril 1974. Température: Moyenne: 10,8; min.: 5,1; max.: 17,6. Baromètre: Moyenne: 717,5. Vent dominant: Direction: Nord calme à faible clair à légèrement nuageux jusqu'à 15 h. Etat du ciel: nuageux brumeux.



Niveau du lac le 2 avril 1974 429,22  
Température de l'eau 8°

Prévision jusqu'à ce soir: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: la nébulosité sera variable, généralement faible dans la moitié est du pays, souvent abondante dans la moitié ouest, où quelques ondées sont possibles. La température, comprise entre 3 et 8 degrés en fin de nuit, atteindra 15 à 20 degrés l'après-midi. Limite du zéro degré voisine de 2200 m.

Ce soir Salle des conférences à 20 h 30

### CONNAISSANCE DU MONDE

## « LE JOURNAL D'UN CINÉASTE EN INDE »

par GUY THOMAS  
6me conférence de l'abonnement

Places: Fr. 5.—, location à l'entrée

SERVICE CULTUREL MIGROS

Ce soir, film 16 mm sonore

## Cap Compas 112

Musique, avec Boudry et ses amis  
Réservation souper, tél. 51 23 00

BOUTIQUE ARTIS Grand-Rue 13a - Peseux Mode - Gadgets

Liquidation totale 20 à 50% du 15 mars au 15 juin  
Autorisation du département de police

Piscine du Val-de-Ruz

## Assemblée générale

jeudi 4 avril, à 20 heures  
salle du tribunal, à Cernier

# FAN

## L'EXPRESS

### BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- \* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 23.—
- \* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr 63.—

Puis renouvellement au tarif suivant:  
3 mois Fr. 23.—; 6 mois Fr. 44.—; 1 an Fr. 84.—,  
(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

No et rue: \_\_\_\_\_

No postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements  
2001 NEUCHÂTEL

## FAN FAN FAN FAN FAN

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, car Tu es avec moi.

Ps. 23: 4.

Madame Alfred Galland-Girardier, son fils Gaston Girardier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Alfred GALLAND

leur très cher époux, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 90me année. 2000 Neuchâtel, 30 mars 1974. (Ecluse 18)

Dans le Ciel près de Jésus Nous ne souffrirons plus. Rien ne troublera plus Le repos des élus.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

La direction et le personnel de la Société d'exploitation des Câbles électriques de Cortaillod ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Martin MEYER

leur regretté collaborateur et collègue.

L'Amicale des Contemporains de 1944 de Cortaillod a le pénible devoir d'annoncer le décès de

## Monsieur Martin MEYER

père de leur membre et ami, Monsieur Raymond Neuhaus.

La Société des accordéonistes « L'Amitié », Bevaix, a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Martin MEYER

père de leur fidèle membre actif, de comité, Monsieur Henri Meyer.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

## Madame Auguste DUCOMMUN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. Travers, mars 1974.

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui sont parvenues en ces heures de deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs fleurs ou leurs dons, ont témoigné de l'amitié pour leur cher disparu. Auvernier, avril 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Joseph BETTINELLI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Saint-Aubin, avril 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Gaston BEAUSIRE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Saint-Aubin, avril 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Gaston BEAUSIRE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Saint-Aubin, avril 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Gaston BEAUSIRE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Saint-Aubin, avril 1974.

POMPES FUNÈBRES

transports en Suisse et à l'étranger toutes formalités

Neuchâtel 038 / 25 36 04  
EVARD-FLÜHMANN

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## L'ART D'ENFONCER LES PORTES OUVERTES AU CONSEIL GÉNÉRAL!

**Pierre et Mousse Boulanger au Festival d'Avignon**  
 ● ENGAGÉS par le Centre dramatique national de Lyon, Pierre et Mousse Boulanger, pour la seconde année consécutive ont offert à Lyon un mois de spectacles de poésie dans les quartiers passant d'une maison des jeunes et de la culture à un foyer d'étudiants, d'une association de locataires au campus universitaire, de lycées, collèges, écoles diverses aux comités d'entreprises des usines de Rhône-Poulenc, des quartiers populaires aux caves du Beaujolais. Leur succès fut total, le public nombreux et enthousiaste. Ils ont en plus créé un nouveau spectacle poétique dont les deux premières représentations furent un triomphe.  
 Devant ce succès, les deux troubadours suisses seront au Festival d'Avignon où ils donneront leurs spectacles en alternance dans les jardins du Palais et dans les rues et quartiers de la ville.



### Après-midi de fête pour les personnes âgées des quartiers du Vieux-Neuchâtel

LE DOYEN et la doyenne, M. Auguste Demelais, 92 ans, de la rue Fleury et Mme Marie Wermeille, 89 ans, de la rue du Trésor, et les trente habitants ou anciens habitants de la place des Halles ou du Vieux-Neuchâtel, réunis hier au restaurant-hôtel du Marché, ont passé un bel après-midi. Ils étaient les hôtes choisis de la Communauté des Halles et du Vieux-Neuchâtel de son président d'honneur-fondateur et long-temps animateur Jean Leuenberger, l'ancien boucher, de son président actuel K. Jaquet, de son vice-président toujours dévoué Armand Montandon.  
 Ce fut la grande fête de la famille des Halles, née il y a une vingtaine d'années pour défendre les intérêts des commerçants du quartier et pour attirer le chaland de ce côté-là de la ville.  
 Au nombre des actions spectaculaires entreprises par ce groupement, il faut inscrire la lutte entreprise pour maintenir le marché à la place des Halles, les démarches pour illuminer le quartier en décembre, l'opposition à une heure de fermeture avancée du marché, le samedi matin, pour libérer la place de stationnement des voitures.  
 Enfin, depuis que la Quinzaine de Neuchâtel existe, la communauté organise avec succès une route aux

millions dont le bénéfice alla successivement au dispensaire de la rue Fleury, au centre suisse de recherche cardiologique, à la Maison de Belmont et aux Perce-Neige. La générosité des commerçants du groupement a donc pu se manifester à l'égard d'œuvres sociales dignes d'intérêt.  
 Hier, pour la première fois, la communauté rassemblait tous les anciens habitants et les habitants actuels âgés de plus de 65 ans qu'elle a pu retrouver à la police des habitants. C'est ainsi qu'une trentaine d'entre eux ont mangé, bu, se sont amusés hier au cours d'un après-midi particulièrement bienvenu, animé par le président d'honneur, le facteur-accordeoniste Gasser, le membre d'honneur René Favre avec la sympathique collaboration du maître de céans Hans Meier.  
 Tout fut offert à la communauté pour ses invités qui s'en furent chez eux, en fin d'après-midi, avec une bonne bouteille sous le bras et diverses autres gâteries.  
 Quant à ceux qui n'ont pu se déplacer, ils recevront la visite du délégué de la communauté. Car celle-ci n'a rien oublié pour faire de cette rencontre la plus sympathique des fêtes.

G. Mt



Un air d'accordeon pour créer l'ambiance. En bas, le président d'honneur entouré du doyen et de la doyenne de l'assistance. (Avipress - J.-P. Baillod)

La soirée des nettoyages printaniers, qui fut celle du Conseil général, lundi soir, débuta dans la rue. Il fallait un crédit de 389.000 fr. pour l'ouverture de la deuxième section de la rue Caselle et l'assemblée l'accorda au Conseil communal. Puis, de la rue Caselle, on passa au centre de la ville où une façade nouvellement construite étonne, hérisse ou peine le passant: celle de l'UBS, aussi bien à la rue des Epancheurs qu'à celle de la Treille.  
 A la rue des Epancheurs, certains reprochent à l'architecte d'avoir mal su concevoir la liaison entre l'ancienne UBS de la place Pury et la belle maison de la librairie Payot, et à la commission d'urbanisme d'avoir approuvé les plans de cette reconstruction. Et l'un d'eux, M. Pierre Bolle (lib) a déposé une interpellation pour demander des explications au Conseil communal.  
 Lundi soir un débat fut ouvert à ce propos, un débat bien assez long qui montra une chose que l'on sait depuis des siècles: qu'en matière d'architecture et de goût, tout est possible. Il faut de tout pour faire un monde...

M. Muller (soc) est résolument moderne: Il faut bâtir avec son temps, exprimer l'esprit de l'époque, agir comme de véritables contemporains. Rien n'est plus hypocrite que le faux vieux.  
 M. Siegenthaler (rad) qui se dit choqué par les désertes façades, regrette cette faute grave et la déplore.  
 M. Bolle (lib) signataire de l'interpellation, insatisfait de la réponse donnée à la précédente séance par le conseiller communal J.-Cl. Duvanel, revient à l'assaut en s'attachant aux arguments juridiques accusant l'exécutif en des termes auxquels cette assemblée n'est pas habituée et qui provoquèrent une sèche réplique du président du Conseil communal, M. Martenet, applaudi par une partie des conseillers. Il souhaita que pareil incident ne se reproduise pas.  
 Après de très brèves interventions de MM. Porchet (rad), Joly (MPE), Veillon (lib), Koehli (soc), Dubois (soc), Muller (soc) et Olivier (MPE), le conseiller communal Duvanel répéta à peu près ce qu'il avait dit à la dernière séance: aucune disposition légale n'a été violée, aucun acte illicite n'a été commis dans cette affaire d'architecture.

#### TRI PRÉALABLE DES DÉCHETS

Le Conseil général a adopté un postulat de Mme Portenier (MPE) demandant l'étude d'un tri préalable des déchets, selon leur composition, en vue de leur récupération.  
 M. R. Allemann (CC) a annoncé qu'une convention va être passée avec Neuchâtel-Sports qui s'est dit d'accord de prendre en charge, périodiquement, les déchets de papier, le verre, et les métaux dûment triés sur le territoire de la ville.

C'est, en somme, une organisation indépendante de la voirie communale qui ferait cette récupération dont le produit serait destiné à des organisations de jeunesse.

Le postulat enfonce donc une porte ouverte mais comme le geste était gratuit, ce sont 18 voix qu'il a recueillies.

#### LE HOME MÉDICALISÉ DE LA VILLA THÉRÉSIA

A la question de M. Eric Moulin (soc) concernant la mise à disposition de la fondation qui se propose de bâtir un home médicalisé à côté de la Providence du terrain nécessaire, M. Zahnd précise que le Conseil de paroisse (catholique), bien qu'habilité à prendre une décision, a tenu à consulter l'assemblée générale. Une commission d'étude du problème a été nommée. Il s'agit d'une affaire strictement interne à la paroisse catholique, la commune, au demeurant n'étant pas maître de l'ouvrage.

Il faut souhaiter, dira pour conclure M. Zahnd, que les efforts longs et méritoires du Conseil de paroisse et de la Jeune Chambre économique, ne soient pas réduits à néant, surtout qu'il s'agit d'une œuvre hautement sociale.

#### HOME DU 3me AGE

Mlle Abplanalp (soc) demandait ce que pensait faire le Conseil communal en matière de home du 3me âge vu les nombreuses demandes en suspens.

M. Zahnd, directeur des services sociaux, rappela que l'Etat souhaite surtout des homes médicalisés (et non de simples homes de retraite) et des appartements pour personnes âgées. C'est dans ce domaine que la pénurie est la plus grande.

Actuellement, il y a, dans ce secteur, à Neuchâtel, 174 lits (nombre supérieur aux besoins) auxquels viendront s'ajouter les 75 lits du home médicalisé Thérésia prévu à côté de la Providence. Les besoins du Littoral sont estimés à 278 lits.

Le Conseil communal pense donc d'abord à se conformer à la politique cantonale en la matière. Il pensera à des homes simples après.

#### RETRAIT D'UNE INTERPELLATION

M. R. Stern (rad) avait déposé une interpellation sur la médecine et le médecin scolaire, mais il la retire l'autre soir, laissant à la commission scolaire le soin de trouver une solution sur le plan de la régionalisation du service de médecine scolaire.

#### ET BIEN SUR, LA N 5

La N5 agrémentera donc toutes les soirées du Conseil général! Jusqu'à quand...?

Que pense faire le Conseil communal? des Jeunes rives, demandait M. Cl. Frey (rad). Tout le problème est à l'étude, dira en substance M. R. Allemann (CC) et les choix interviendront quand le tracé définitif de la N5 sera connu.

L'interpellateur est-il satisfait, demanda-t-il au président M. Gustave Misteli? «Non! c'est une réponse que l'on entend depuis seize ans!» dit l'interpellateur.

«La question, aussi...» lança un socialiste!  
 Ce qui fit dire sur les mêmes bancs que, décidément, c'était la soirée où l'on enfonçait gaillardement les portes ouvertes.

#### LES RIVES ET LES BESOINS SCOLAIRES

Par voie de postulat, trois libéraux MM. Bolle, de Montmolin, et de Dar-

del invitaient le Conseil communal à étudier avec l'Etat l'extension scolaire et universitaire sur les rives et la construction de tels bâtiments en ville.

Après de brèves interventions de MM. Muller (soc), Vuithier (rad), Joly (MPE) Koehli (soc), M. Allemann (CC) demanda le rejet de ce postulat superflu puisque les contacts entre l'Etat et la commune existent depuis longtemps, déplacé car il faut respecter la séparation des pouvoirs cantonaux et communaux et que l'utilisation des rives incombe à la ville.

Après rejet de deux amendements socialistes de modification du sens et de la portée du postulat, ce dernier fut accepté par 18 voix contre 7.

#### BOUES ET ODEURS A LA MALADIERE

Un autre postulat de M. Siegenthaler (rad) demandait au Conseil communal d'accélérer l'étude en vue d'arriver à une désodorisation efficace des boues à la station d'épuration des eaux, d'autant plus que l'on passe au stade de l'épuration chimique.

Le problème est à l'étude, dira M. Allemann. Le postulat paraît inutile, pourtant il est accepté par 18 voix contre 2..

#### ENFIN VINT LE... CASINO-KURSAAL

Lepetit inventaire neuchâtelois de cette soirée un peu languette et parfois soporifique s'acheva au chapitre du futur casino-kursaal qui faisait l'objet d'une interpellation MPE de M. J. Meyrat. Ce dernier ne voit pas du tout la nécessité d'un tel établissement dans cette délicate cité.

M. Martenet, président du Conseil communal, qui pour agrémenter un peu cette soirée morose, évoqua avec un certain lyrisme, la poésie du jeu de boule avec son ambiance, son crouper aux gestes habiles et précis. Et pourtant, il n'est pas un habitué de Divonne ou de Berne, le président du Conseil communal.

Sur le fond du problème, après avoir dit les avantages d'un tel établissement (boule & kursaal où l'on peut organiser des concerts été-hiver, des spectacles de variétés, du music-hal, autant d'éléments touristiquement intéressants), M. Martenet répondit à quatre questions de l'interpellateur:

1. Les casinos sont du domaine de la législation fédérale. Il ne faut pas confondre un casino avec les machines à sous interdites par le Grand conseil neuchâtelois!

2. Le préavis communal favorable quant à la création d'un casino-kursaal s'inscrit dans le cadre de la promotion du tourisme à Neuchâtel.

3. L'ADEN n'a pas encore fait état officiellement de son point de vue dans cette affaire.

4. Il s'agit d'une initiative privée. Une votation populaire est impossible. Pour qu'il y ait référendum il faut qu'un crédit (modification d'un immeuble existant ou construction nouvelle) soit demandé aux pouvoirs publics. En dehors de cela, il ne s'agit que d'un pur acte de gestion du Conseil communal. La compétence appartient au Conseil d'Etat avec l'accord préalable du Conseil fédéral.

G. Mt

#### DEMISSION A LA COMMISSION SCOLAIRE

En début de séance, le président Misteli lut la lettre de démission (donnée pour cet été) d'un membre de la commission scolaire, M. Bertrand Houriet, juge cantonal, qui fut remercié pour de nombreuses années de dévouement dans les affaires scolaires de Neuchâtel.

#### Pêche dans le lac

Ombles: nulle; perches, palées, truites, lottes, brèmes, bondelles, carpes: faible; brochets, gardons: bonne.

### Après la catastrophe de Boudry

## Une seule blessée est encore hospitalisée

Après le drame ferroviaire de Boudry l'enquête menée séparément par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Kureth, et l'inspecteur d'exploitation des CFF, M. Bertrand Pittet, a permis de conclure à la défaillance humaine.

En gare de Bevaix, dès hier matin, les travaux se sont poursuivis sur la voiture de première classe qui avait été pliée en accordéon et dans laquelle on ne savait, toujours pas lundi soir si une ou plusieurs personnes étaient restées prisonnières. Selon les médecins, l'hypothèse était presque totalement dénuée de fondement. Car avec la pression exercée par les tôles enchevêtrées, un écoulement sanguin aurait alors pu être remarqué.

#### TRANSPORT A YVERDON

Les hommes du dépôt de Lausanne, dirigés par l'inspecteur, M. Kraft, se sont rendus à l'évidence: il n'était pas possible de déplier ces amas de tôles sur place avec des moyens mobiles. Le démontage sera entrepris aux ateliers d'Yverdon mais toujours sous la surveillance de la gendarmerie, comme à Bevaix.

Les spécialistes du dépôt de Lausanne se sont donc contentés de découper, au chalumeau et à la scie circulaire, les éléments du véhicule qui dépassaient du gabarit, ceci pour permettre son déplacement jusqu'à Yverdon.

#### LES BLESSES

Lundi, le nombre des blessés n'avait pu être établi avec précision, certains en raison du peu de gravité de certaines blessures. Une coupure sur laquelle on appose un pansement doit-elle être considérée comme une blessure?

Hier soir, une seule personne était encore hospitalisée. Il s'agit de Mlle Georgette Thibaut, âgée de 22 ans, domiciliée au Noirmont. Souffrant d'une fracture du nez, elle restera hospitalisée une semaine encore.

Les autres blessés, une douzaine

J.-C. RACINE



Le travail est long et délicat, mais c'est au chalumeau que l'avance est la plus rapide. (Avipress - J.-P. Baillod)

## Derib et Cosey au Centre de loisirs: parce qu'ils veulent oublier Bruxelles...

C'est peut-être parce que Bruxelles et Marcinelle publièrent de nombreuses bandes américaines que ceux qui les liaient voulurent en dessiner à leur tour et que se créa, un jour, cette école belge qui a le mérite d'avoir lancé un genre bien à elle mais inconvenant de ne pas savoir se renouveler. De 1929, année où sortent les premiers Tarzan et au cours de laquelle Nowlan et Calkins créent «Buck Rogers», à 1938, les Américains

donnent le ton avec Milton Caniff, sans doute le plus grand de tous, avec Fred Harman et Chester Gould. Arrive la guerre. Les sources sont taries. On peut alors penser que les Belges digèrent les «stripes» américains et que ce n'est sûrement pas par hasard que «Buck Danny», une des premières bandes européennes, est inspirée des «comics» US et rappelle curieusement le «Steve Canyon» de Milton Caniff.  
 Un quart de siècle durant, cette école belge, qu'elle soit de tendance humoristique ou réaliste, a régné sur la bande dessinée européenne. Aujourd'hui, et c'est heureux, de plus en plus de dessinateurs s'en détachent.

Le Vaudois Claude de Ribapierre n'a pas échappé à cet apprentissage obligé. Il y a une dizaine d'années, lorsque le crayon commença à lui agacer les doigts, il dut bien partir pour Bruxelles et apprendre l'abc du métier chez Peyo, le créateur des «Schtrompfs». Des mois et des mois de chiens écorchés: faire des feuilles, des feuilles, des feuilles, de l'herbe, encre, dessiner des lettres.

Lorsqu'il crut en savoir assez, il fit de son nom un raccourci et ouvrit ses ailes. Ce sera d'abord un chien, «Attila», pour Spirou, puis «Pythagore» le ramène en Suisse, Migros distribuant les albums et André Jobin, le rédacteur en chef du «Crapaud à lunettes» en écrivant les scénarios. Derib gagnera ensuite le camp de Tintin où il lance un western humoristique: «Go West!». Entre-temps, un besoin

d'air pur le tenaillant, il a sorti «Yakari», l'histoire d'un petit Indien.

#### TOUT EN DOUCEUR...

Mais c'est avec «Buddy Longway» que Derib s'est totalement libéré de l'emprise belge et, surtout, qu'il peut donner libre cours à son amour de la nature, des chevaux, et des grands paysages sauvages. L'intrigue qui a comme décor une région située entre le Montana et le Saskatchewan lui offre d'ailleurs le plus beau site qui soit.

Derib et son poulain Cosey, un autre Vaudois venu à la bande dessinée par la publicité et formé lui aussi à l'école belge, ont signé leurs albums samedi après-midi au Centre de loisirs de Neuchâtel. L'animateur du centre, Jean-Pierre Bosch, n'a pas choisi au hasard ses deux hôtes. Déjà, la quinzaine de la bande dessinée lui avait permis de faire un choix parmi une production particulièrement abondante. Mais Derib et Cosey sont aussi les seuls dessinateurs suisses auteurs de «BD». De Yakari et des autres albums de Derib, M. Bosch dit volontiers:

— Sur le plan technique, tout n'est que courbes et douceur. Pas d'angles vifs, brutaux, dans le dessin, ni de violence dans le récit. Cette nouvelle série a l'immense mérite de déboucher la bande dessinée. Il n'y a pas chez Derib de héros invincibles assésués et sans problèmes, mais un homme, un vrai. Sur de tels thèmes, une saine dis-

cussion peut être entamée avec les jeunes.

#### LE CAS DE PRATT

Le hasard a voulu que Derib tombe, samedi, sur un album d'Hugo Pratt, le célèbre «Corto Maltese», dont il admire le coup de crayon nerveux et rapide. Pratt? Il y a quelques années, son «Sergent Kirk» sentait à chaque page l'influence du Milton Caniff des années 40. Aujourd'hui, le trait de Pratt est devenu plus fin, les grands coups de pinceau, rageurs, obsédants, moins nombreux, encore que certaines scènes ne dépareraient pas un «Terry chez les pirates». De temps à autre, l'influence subie revient brusquement au galop et le dessin en porte les traces. Avec «Buddy Longway», Derib quitte définitivement les sentiers battus et s'il subit une influence, ce n'est plus que la sienne. L'est pas la moindre de ses qualités.

Cl.-P. Ch.

#### CORTAILLOD

### Accident de travail

Hier vers 14 h 20, un accident de travail s'est produit aux Câbles de Cortailod. M. Luis Lopez, âgé de 41 ans et domicilié à Cortailod, a eu la jambe gauche prise dans un local de fonderie. Souffrant d'une fracture ouverte, il a été transporté à l'hôpital Poutallès.

## Trop de fenêtres pour des voitures trop légères?

L'accident de Perreux a entraîné deux sortes de questions. A la première qui concerne la responsabilité des cheminots, le juge d'instruction a répondu par un communiqué. La seconde est d'ordre technique: pourquoi la voiture de 1re classe du train direct a-t-elle pareillement souffert du choc? Pourquoi un tel amas de tôles tordues, ce «pliage accordéon»?

La voiture, d'un poids de 28 tonnes (contre 40 tonnes et plus dans le cas de la voiture-restaurant allemande de Choindéz) est du type unifié 2, construite en alliage d'acier. Il s'agit d'un matériel à caisse autoportante qui repose sur les deux bogies. Lorsque l'omnibus avec son automotrice «char d'assaut» et ses 260 tonnes a heurté le fourgon du direct, le 2128 roulait alors à 50 km/h environ. On peut imaginer que le fourgon étant une sorte de bambou n'a fait que transmettre le choc, comme une boulette de papier passant à travers un chalumeau, jusqu'à la voiture voyageurs. Ce phénomène s'explique d'autant mieux par le fait que les fourgons ont peu de fenêtres, donc que la rigidité de leurs parois s'en trouve renforcée.

#### FENÊTRES TROP GRANDES?

Parvenue à la voiture voyageurs, l'onde de choc à «brûlé» l'extrémité de ce véhicule, vraisemblablement en raison de la rigidité donnée par le bogie, ce qui explique que la partie comprenant les toilettes et la plate-forme n'ont pratiquement pas bougé. L'onde est alors arrivée dans le compartiment fumeurs. Des fenêtres larges diminuant la résis-

tance de la caisse, c'est à ce point précis que la voiture s'est pliée sur elle-même.

— J'ai vu bien des collisions, expliquait hier un ingénieur du 1er arrondissement. Maints facteurs entrent en jeu, par exemple le fait que le choc se produise dans une courbe ou sur un tronçon de voie droite. Chaque fois, les conditions sont différentes. Les voitures peuvent monter l'une sur l'autre s'interpénétrer ou être éjectées en dehors de la voie.

#### CONTRADICTION

Dans le cas de Perreux, le «pliage» s'est fait à un endroit précis et pas ailleurs. Les fenêtres, alors? C'est une question à laquelle l'enquête devra répondre.

Le matériel dit «léger» l'est-il trop? Avec la puissance dont disposent aujourd'hui les engins moteurs, ne devrait-on pas revenir à une construction plus traditionnelle du parc de voitures? Reste le problème des fenêtres. Celles des voitures unifiées sont-elles à la fois trop nombreuses et trop grandes? Dans la négative, ne devrait-on pas renforcer les montants de caisse à ces endroits? Par rapport à la construction américaine, et on prendra là le cas des «Metroliens» du corridor est, les fenêtres européennes sont effectivement plus larges, plus nombreuses, de style moins «aéronautique».

Les grandes vitesses pratiquées actuellement en Europe, celles que l'on se promet d'atteindre sur rail, sont-elles vraiment compatibles avec une telle conception de la caisse? (Cl.-P. Ch.)

## Meubles de jardin

chez **Gosalli** sports

le choix est aussi riche qu'à Genève ou Zurich

Quel plaisir de flâner parmi ces parasols, relax, balancelles ou tables de bois

Madame! emmenez donc votre mari

chez **Gosalli** sports

à COLOMBIER, av. de la Gare, tél. 41 23 12

**AVIS OFFICIELS**



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

**MISE AU CONCOURS**

**A. ÉCOLE NORMALE CANTONALE NEUCHÂTEL**

Par suite de la démission de la titulaire

**1 poste d'assistante de direction**

est mis au concours. Exigences particulières : titres légaux pour l'enseignement dans les écoles publiques du canton et pratique de l'enseignement durant dix ans au moins.

**B. SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NEUCHÂTEL**

Les postes suivants sont mis au concours :

**1 poste de maître de méthodologie de la langue anglaise**

(à temps partiel)

**1 poste de maître de méthodologie des moyens audio-visuels**

(à temps partiel).

Nature de la fonction : selon articles 13 et 14 du règlement concernant la formation pédagogique des maîtres des écoles secondaires, des gymnases et des écoles supérieures de commerce, du 14 juillet 1972.

**C. GYMNASSE CANTONALE NEUCHÂTEL**

Par suite de la démission des titulaires des fonctions actuelles de sous-directeur et sous-directrice, les postes suivants sont mis au concours selon une nouvelle organisation :

**1 poste de directeur adjoint (ou directrice adjointe)**

Exigences particulières : expérience de l'enseignement secondaire supérieur, goût de l'animation pédagogique, sens des contacts humains, personnalité dynamique, qualités d'organisateur et d'administrateur.

**1 ou 2 postes de maître principal (maîtresse principale), éventuellement assistante de direction**

La nature précise des fonctions relatives à ce ou ces derniers postes reste à définir. Le mandat pourra comporter des tâches générales et/ou des tâches spéciales liées à un bâtiment déterminé.

Exigences particulières : expérience de l'enseignement secondaire supérieur, sens des contacts humains, personnalité dynamique, qualités d'organisateur et d'administrateur. Remarque générale : tous les postes mis au concours ci-dessus comprennent un certain nombre d'heures d'enseignement.

Par ailleurs, les postes d'enseignement suivants sont également mis au concours :

**1 poste de maître d'anglais**

**1 poste de maître de mathématiques**

**1 poste de maître de mathématiques-physique**

**1 poste de maître de physique**

**1 poste de maître de biologie**

**1 poste de maître d'éducation physique**

**1 poste partiel de maître de musique d'ensemble**

**D. GYMNASSE CANTONALE LA CHAUX-DE-FONDS**

Les postes suivants sont mis au concours :

**1 poste de maître de français**

**1 poste de maître d'allemand, anglais, italien, espagnol**

combinaisons possibles entre ces quatre disciplines. Postes partiels éventuels.

**1 poste de maître de chimie**

**1 poste partiel de maître de dessin artistique**

Remarques générales : Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser aux directions des écoles précitées.

Pour les conditions de postulation, se référer à la Feuille officielle des 3 et 6 avril 1974.

Lire en page 6 les rubriques suivantes :

**A LOUER DEMANDES A LOUER**



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

**SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT**

mercredi 10 avril 1974, à 16 h 15, au Grand auditorium de l'Institut de physique

Candidat : M. Johann HUBER, physicien diplômé de l'Université de Munich

**SUJET DE LA THÈSE :**

**Application de la canalisation de protons de 100 keV à l'étude de la structure superficielle de la glace à basse température**

La séance est publique



**MISE AU CONCOURS**

La Commission de l'Ecole supérieure de commerce,

33, rue du 1er-Août, 2300 la Chaux-de-Fonds,

met au concours :

**1 poste de directeur**

Exigence particulière :

la préférence sera donnée à une personne d'orientation socio-économique.

**1 poste de maître de mathématiques**

Pour tout renseignement, les candidats sont priés de s'adresser à la Direction de l'Ecole supérieure de commerce, 33, rue du 1er-Août, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 12 02.

Pour les conditions de postulation, se référer à la Feuille officielle des 3 et 6 avril 1974.

La Commission

La Chaux-de-Fonds, le 3 avril 1974.



INSTRUCTION PUBLIQUE

Université de Neuchâtel

**MISE AU CONCOURS**

Un poste de

**professeur ordinaire d'histoire de l'art**

à l'Université est mis au concours. Entrée en fonction : 15 octobre 1974.

Charge : chaire globale complète.

Traitement : légal.

Obligations : le service à assurer comprend :

- pour moitié, un enseignement de l'histoire de l'art ;
- pour moitié, un enseignement d'art contemporain, comportant une mission d'animation culturelle parmi les étudiants de toutes les facultés.

Ce service pourra être éventuellement scindé en deux demi-postes. Le doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel fournira les renseignements complémentaires désirés.

La participation à la direction du Musée des beaux-arts de Neuchâtel pourrait être envisagée selon les vœux du candidat.

Adresser, jusqu'au 15 mai 1974, les candidatures avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, château, 2001 Neuchâtel.



**MISE AU CONCOURS**

La Commission de l'Ecole supérieure de commerce, rue des Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel,

met au concours :

**plusieurs postes de maître de français**

(+ éventuellement histoire ou géographie)

**1 ou 2 postes de maître d'allemand**

(langue maternelle et/ou étrangère)

**1 poste de maître de branches économiques et commerciales**

Pour tous les renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à :

M. Richard Meuli, directeur de l'Ecole supérieure de commerce, Neuchâtel.

Pour les conditions de postulation, se référer à la Feuille officielle des 3 et 6 avril 1974.

La Commission

Neuchâtel, le 3 avril 1974.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**Ecole technique supérieure cantonale (ETS)**

**Inscription aux examens d'admission**

L'Ecole technique supérieure du canton de Neuchâtel prépare des jeunes gens et des jeunes filles dans les professions techniques de niveau supérieur suivantes :

**ingénieur technicien en microtechnique**

**ingénieur technicien en mécanique**

**ingénieur technicien en électrotechnique**

La durée des études est de 5 1/2 ans, dont 2 ans de formation de base dans l'une des quatre écoles techniques, siège d'une division d'apport ETS et 3 1/2 ans à la division supérieure de l'ETS, centralisée au Locle.

Les inscriptions, pour l'année scolaire 1974-1975, doivent être adressées, jusqu'au 15 mai 1974 au plus tard, à la direction des divisions d'apport ETS des écoles suivantes :

Neuchâtel : Ecole technique, rue J.-Droz 7, tél. (038) 25 18 71.

Couvet : Ecole technique, rue Ed-Dubied 2, tél. (038) 63 12 30.

Le Locle : Technicum neuchâtelois, av. du Technicum 26, tél. (039) 31 15 81.

La Chaux-de-Fonds : Technicum neuchâtelois, rue du Progrès 38-40, tél. (039) 23 34 21.

Examens d'admission : ils auront lieu le 29 mai 1974.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Direction des écoles précitées ou à la Direction de l'ETS cantonale, division supérieure, av. du Technicum 26, 2400 le Locle. Tél. (039) 31 15 81.

Département de l'Instruction publique

LAC DE NEUCHÂTEL

A vendre près de Grandson,

**maison de maître-villa**

Magnifique parc avec de vieux arbres, à proximité des bords du lac, surface 12.000 m<sup>2</sup> environ 15 chambres, cheminées, terrasses, chauffage général, dépendances. Pouvant également servir comme

**centre de formation etc.**

Prix : Fr. 800.000.—

Adresser les demandes sous chiffres 2409 B, à Orell Füssli, agence de publicité S.A., 3001 Berne.

**A VENDRE**

à Chez-le-Bart, magnifique

**parcelle de 1770 m<sup>2</sup>**

avec permis de construction, situation idyllique. Prix : 85 fr. le m<sup>2</sup>.

Pour traiter, s'adresser à : Fiduciaire M. Berthoud, Pierre-de-Vinglé 14, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

Je cherche, à l'ouest

de Neuchâtel,

**TERRAIN**

de 1200 à 1500 m<sup>2</sup> pour construction d'un petit immeuble locatif. Prix maximal du mètre carré : Fr. 100.—

Adresser offres écrites à WX 866 au bureau du journal.

**Commerçants**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

**IMMEUBLES**

A vendre

**RESTAURANT**

avec salle de sociétés et 2 appartements, en bordure de la route Bienne - la Chaux-de-Fonds.

Prix très intéressant.

S'adresser à VILLATYPE S.A., 2741 Belprahon. Tél. (032) 93 31 44 ou 93 39 37.

A vendre à Neuchâtel, au début de la rue de l'Écluse,

**IMMEUBLE**

comprenant studios meublés et deux magasins.

Revenu brut : 50.000 fr. ; hypothèques à disposition.

Intermédiaire s'abstenir.

Adresser offres à TW 950 au bureau du journal.

A vendre au centre de Peséux,

**ancienne maison de 4 logements**

à rénover.

Valeur cadastrale : 77.000 fr.

Faire offres sous chiffres SU 949 au bureau du journal.

Je cherche sur le Littoral neuchâtelois

**TERRAIN**

pour la construction de villas. Parcelles de 800 à 1200 m<sup>2</sup>.

Faire offres sous chiffres OM 881 au bureau du journal.

Particulier achèterait

**terrain à bâtir**

ou villa, de construction récente, région le Landeron, la Neuveville, Préles. Tél. (038) 51 38 46.

Près Cannes

à la Côte-d'Azur, au village suisse de Saint-Raphaël, à vendre des villas avec jardin

etc., près de la mer et de la plage, dès Fr. 110.000.—. Visites organisées le week-end sur place. Crédit disponible par banque suisse. Service de location. INTER-SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

**APPARTEMENTS DE VACANCES**

Pâques

Chalets indépendants, 6 à 8 personnes. (Vaud - Valais). Le Mazot, bureau vacances. Tél. (025) 2 18 92.

**Rive nord lac de Neuchâtel**

Week-end tout confort, isolation soignée, 4-5 pièces. Plage privée, rampe pour bateau.

S'adresser à F. Comina, Castel 11, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 15 31.

VERBIER

A louer

**CHALET APPARTEMENTS**

mars - avril et été.

Tél. (026) 7 20 55.

**ENCHÈRES**

**ENCHÈRES PUBLIQUES**

L'Office des poursuites et faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, le mercredi 3 avril 1974, dès 14 h, à la salle des ventes (sous-sol du Casino de la Rotonde), à Neuchâtel, les biens ci-après désignés :

1 chambre à coucher moderne comprenant : 2 lits jumeaux avec sommier et matelas, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec miroir, 1 armoire à 4 éléments ; 1 table de cuisine formica avec 2 chaises et 2 tabourets ; 1 descente de lit 3 pièces ; 1 canapé et 2 fauteuils tissu bleu ; 1 table de salon dessus verre noir ; 1 buffet de service bas, combiné ; 1 petite table ronde ; 2 lampes de chevet, 9 chaises de bureau, bois ; 1 table de salon métal, dessus mosaïque ; 1 tapis de fond jaune.

1 projecteur Paximat pour diapositives, automatique ; 1 écran perlé ; 1 enregistreur à cassette stéréo, 2 colonnes ; 1 enregistreur portatif ; 2 radios portatifs ; 1 machine à écrire portative Royal 200 ; 1 appareil de photo ; 1 visionneuse ; 1 flash électrique Regula ; nombreux disques, cassettes, bibelots divers chargeurs pour projecteur diapositives, livres littéraires, de poche, dictionnaires, ainsi que de nombreux objets dont le détail est supprimé.

Nombreux bijoux, dont : 1 montre-bracelet or gris, 1 alliance or gris avec brillant, 1 bracelet or gris avec émeraude, 1 bague assortie ; 1 bague or gris avec brillants ; 1 bracelet Dupont 9k ; 1 chevalière or avec brillant ; 1 alliance or blanc ; plusieurs montres-bracelets, etc.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P. Le local sera ouvert dès 13 h 30 le jour des enchères.

Office des poursuites et faillites

**A LOUER**

Dans immeuble moderne A LOUER pour date à convenir

**SPLENDIDE STUDIO**

avec cuisine, salle de bains, tout confort.

Bien situé, région ouest de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres 28-900100 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**AU BORD DU LAC DE NEUCHÂTEL RIVE SUD**

A louer

**PLACES POUR CARAVANES ET MOBIL-HOMES**

Terrains aménagés. Eau sur place. Possibilité d'installer l'électricité.

**PAVILLONS DE VACANCES ENTièrement AMÉNAGÉS**

Ecrire, en indiquant No de tél., sous chiffres 28-900097 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**BUREAUX**

A louer

surface 120 m<sup>2</sup>, centre de Neuchâtel, libres immédiatement ou pour date à convenir.

Pour visiter, téléphoner au (038) 24 54 04, pendant les heures de bureau.

A louer, au centre de la ville, dans immeuble moderne (ascenseur)

**beaux locaux de 90 m<sup>2</sup> et 25 m<sup>2</sup> à l'usage de bureaux**

S'adresser à : DELACHAUX & NIESTLÉ S.A., 4, rue de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 25 46 76.

A louer au Landeron, immédiatement ou pour date à convenir,

**appartements tout confort**

4 pièces : Fr. 615.— et Fr. 625.— 3 pièces : Fr. 480.— et Fr. 485.— charges comprises.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

A louer beaux

**appartements meublés 2 1/2 à 3 1/2 pièces**

tout confort. Tél. (038) 24 13 41, ou écrire à case postale 348, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

**studio meublé**

à Neuchâtel, quartier gare, université.

Prix : 260 fr.

Etude Cl.-E. Bétrix, notaire, 2017 Boudry. Tél. 42 22 52.

A louer à Cressier

**STUDIO**

avec cuisine et salle de bains. Loyer 275 fr. plus charges.

S'adresser à l'Etude Guido Spichy, place Pury 1, Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 22.

**L'INFLATION... DÉVORE... VOTRE CAPITAL...**

PLUS DE 80 % DÉJÀ VENDU...

Il reste quelques logements...

Placez sur IMMOBILIER...

à la montagne...

Extraordinaire développement de la station...

Plus-value constante du placement...

Dans beau chalet locatif

Situation centrale, vue imprenable

**A VERBIER...**

Placement 1<sup>er</sup> ordre.

*Savoie-Petitpierre s.a.*

CHOIX INCOMPARABLE  
DE  
**PULLS et JAQUETTES**

SEYON 1

TAILLES 36 à 50

NEUCHÂTEL

Un voyage **CHARTER** peut aussi  
être réalisé par la route...  
Par exemple, vous pouvez vous rendre en  
**INDE et au NÉPAL**

pour le prix unique de Fr. 400.—.  
Départ 20 avril 1974.  
Renseignements, **TRANS-ASIA**, case postale 1833,  
LES AVANTS. Tél. (021) 61 55 68.

**Ecole de conduite**

toutes catégories

**A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel**  
Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

**SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ**  
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.



Fidèle à son objectif : « **SERVIR** »  
le **KIWANIS-CLUB DE NEUCHÂTEL**  
organise en faveur de l'

**Auberge de la jeunesse**

et de la

**Maison d'enfants de Belmont**

par toute la recette intégrale

une

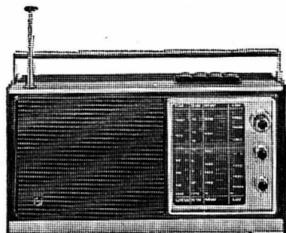
**Grande vente d'œufs  
de Pâques**

**Samedi 6 avril**

de 8 à 12 heures

4 POINTS DE VENTE DANS LA BOUCLE

IL EST DES CHOSES QUI NE S'ACHÈTENT QUE CHEZ LE SPÉCIALISTE !



PHILIPS

OUC, OL, OM, OC, réglage de tonalité, prise  
pour écouteur, alimentation secteur incorporée.  
Prix conseillé Fr. 178.—

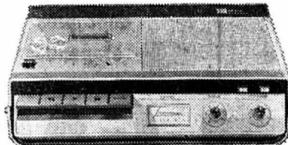
Notre prix Fr. **139.—**



PHILIPS

Radio recorder à cassette pour l'enregistrement  
et la reproduction avec modulation automatique,  
y compris microphone et cassette non enregistrée,  
prises pour écouteur, pick-up, recorder;  
fonctionne sur batteries et secteur.  
Prix conseillé Fr. 329.—

Notre prix Fr. **259.—**



PHILIPS

Magnétophone à cassette batteries/réseau pour  
l'enregistrement et la reproduction, commande  
par touches et réglage de tonalité, contrôle de  
modulation par instrument, avec microphone à  
commande à distance et cassette C 60.

Prix conseillé Fr. 325.—

Notre prix Fr. **260.—**

Si vous comparez nos prix extraordinaires plus notre service après-vente sur place,

**NOUS SOMMES ENCORE MEILLEUR MARCHÉ !!!**

Donnez la préférence à l'agent  
**PHILIPS... C'EST PLUS SÛR!**

LE PLUS GRAND MAGASIN SPÉCIALISÉ NEUCHATELOIS

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
**Au Confort Ménager**

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Très grand choix de  
**DISQUES 45 tours**

au rabais  
pop, chansons françaises, italiennes,  
allemandes et américaines, orchestres,  
etc.

**DE 50 c. à Fr. 1.50**

**Comaz Automatic**

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel  
**FERMÉ LE SAMEDI**

**ORATORIO  
DE PÂQUES**

Jean-Sébastien Bach

E. Amelig, H. Watts, W. Krenn,  
T. Krause, H. Winschermann,  
J. Brüning, Wiener Akademie-  
chor. Stuttgarter Kammer-  
orchester, Dir. K. Münchinger.  
Decca 26 042 Fr. 20.- (1 bon)

**ex libris**

**Vous avez envie de couleurs,  
vous avez envie de nouveau**



Vous avez envie de fraîcheur et de folie, d'un peu de luxe  
et d'épanouissement. C'est pourquoi Gonset vous offre  
ces ensembles ravissants, pleins de soleil et de joie de vivre.  
Les prix sont abordables, les coloris subtils et en fait,  
c'est tout simplement de bonnes idées pour de bons achats.

- 1) Costume gabardine, 70% polyester 30% viscose,  
marine, beige, bleu, orange, 36 à 42 229.—
- 2) Deux-pièces, 100% polyester,  
manches courtes à revers, 38 à 44 169.—
- 3) Ensemble pantalon, 100% viscose,  
poches sahariennes, beige, rouge,  
bleu, noir, 38 à 44 189.—

MAGASINS  
**Gonset**

# DEMAIN il sera trop tard...

CHAQUE JOUR VOTRE ARGENT SE DÉVALUE

## CHOISISSEZ AUJOURD'HUI!!!

Les meubles dont vous rêvez depuis trop longtemps vous seront livrés du stock, tout de suite ou sur demande, aux prix 1973

**Avec notre CRÉDIT 10000.-**

JUSQU'À Fr. SANS CAUTION

sans réserve de propriété sur demande, avec assurance crédit contre risques décès et invalidité totale — suspension des versements en cas de maladie, accidents, service militaire, naissance, etc. (selon dispositions jointes au contrat).

ET UN ACOMPTE DE

**25%**

SEULEMENT

LE SOLDE VOUS EST FINANCÉ par notre propre service

**CRÉDIT-CONFIANCE**

sans intermédiaires coûteux

donc plus avantageux et pendant 30 mois

**VISITEZ NOS VASTES EXPOSITIONS**



**GAGNEZ Fr. 1000.-**

en participant à notre loterie gratuite — tirage chaque mois — billet gratuit à tous visiteurs.

17 pays représentés sur 7000 m<sup>2</sup> et 22 vitrines

ou écrivez-nous, vous recevrez également un billet de loterie gratuitement et

vous pouvez aussi choisir chez vous

en nous adressant aujourd'hui encore ce bon, vous obtiendrez notre documentation gratuite. FN  
Nom, prénom: \_\_\_\_\_  
Rue, No: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_

et en plus avec chaque APPARTEMENT COMPLET

notre cadeau LA CUISINE

NOUS VOUS REPRENONS TOUS VOS MEUBLES USAGÉS EN PAIEMENT PARTIEL SUR TOUT ACHAT DE MEUBLES

LE **CENTRE SUISSE** DU MEUBLE À CRÉDIT

**Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE**

ROUTE DE RIAZ 10-16 — PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉL. (029) 2 66 66

### A LOUER

Les Carrels, Neuchâtel.

A louer, pour le 1er juin,

#### APPARTEMENT

3 1/2 pièces, moderne, cuisine agencée, belle vue, 576 fr. charges comprises.  
Rémy Bolliat, tél. (038) 25 35 33.

A louer

Ecluse 27, à Neuchâtel, une

#### chambre meublée indépendante

pour date à convenir; jouissance d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un W.-C.  
Pour visiter, s'adresser entre 13 et 14 heures (dimanche excepté) à Mme Ruffino Fabro, même immeuble.

A louer à Neuchâtel

pour le 24 avril 1974

#### beau 3 pièces

Immeuble rénové. Belle situation. Loyer: 550 fr., charges comprises, + place de parc 25 fr.  
Téléphone 25 75 22, Interne 86.

QUEL COUPLE sociable, aimant la tranquillité et le jardinage, souhaiterait louer

#### appartement de 3 pièces

dans petite villa de 2 logements, avec confort, situation favorable, à l'ouest de Neuchâtel, à des conditions modérées, et accepterait d'entretenir joli jardin d'agrément?  
Adresser offres avec tous renseignements utiles, sous chiffres EH 936 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel

#### APPARTEMENT

de 3 pièces, cuisine, bains, W.-C., loyer mensuel 400 fr. plus charges.  
Faire offres, en fournissant tous renseignements utiles, tels que profession, nationalité et nombre de personnes composant le ménage, à OS 946 au bureau du journal.

A LOUER A L'OUEST DE NEUCHÂTEL pour le 31 août 1974, lotissement Les Deurres (quartier des Charmettes), les derniers

### magnifiques appartements

dans bâtiments neufs, construction soignée et bien isolée. Cuisine entièrement équipée, ascenseur, cave, antenne collective TV. Place de jeux pour enfants.

2 pièces: 53 m<sup>2</sup> + balcon 10 m<sup>2</sup> dès Fr. 340.—

4 pièces: 93 m<sup>2</sup> + balcon 12 m<sup>2</sup> dès Fr. 550.—

charges en plus.

Garage collectif: Fr. 65.— la place.

Société coopérative d'habitations LES ROCAILLES, Neuchâtel. Tél. 25 46 65.

A louer au Landeron

#### appartement de 4 pièces et 4 1/2 pièces ainsi que plusieurs garages

S'adresser à: Etude Blaise Clerc & Amod de Dardel, 2525 le Landeron. Tél. (038) 51 23 15.

### A LOUER A MARIN

près de la gare, bel appartement de 4 pièces, hall, cuisine agencée, loggia et cave, libre immédiatement ou pour date à convenir.  
Loyer mensuel: Fr. 590.— + charges.  
Box disponible dans garage souterrain.  
S.I. du Village S.A. Tél. 33 17 15.

A louer à Neuchâtel

#### appartement HLM

3 pièces, confort. Ce logement ne peut être loué qu'à un couple avec au moins un enfant et dont les revenus bruts ne dépassent pas 22.800 fr. par année, plus 2000 fr. par enfant.  
Faire offres, en fournissant tous renseignements utiles, tels que profession, nationalité et nombre de personnes composant le ménage, à NR 945 au bureau du journal.

A louer au Val-de-Ruz

#### APPARTEMENT

1 1/2 pièce, feu de bois, tout confort.  
Adresser offres écrites à PT 947 au bureau du journal.

CHEZ-LE BART. A louer petit appartement

renové, 1 grande pièce avec balcon, cuisine, bain, dépendances, libre tout de suite.

Faire offres sous chiffres 22-471 003 à Publicitas, 1401 Yverdon.

A louer au Villaret (Colombier)

#### VERGER

de 350 m<sup>2</sup>, avec petit chalet 1 pièce (éventuellement avec vignes).  
Tél. (038) 24 07 57, heures des repas.

#### Maculature au bureau du journal

A louer dès le 1er mai 1974, ch. de la Réclille 4, à la Neuveville,

#### appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, avec piscine privée pour les locataires de l'immeuble. Loyer mensuel: 384 fr. + charges.  
Pour tout renseignement, s'adresser à: Gérance municipale des Immeubles de Blenne, tél. (032) 21 22 81 ou Famille Mühlenthaler, concierge, tél. (038) 51 35 54.

### DEMANDES À LOUER

Je cherche à louer, pour l'été 1974,

#### un appartement

de week-end, région du bord du lac de Neuchâtel ou dans le Vully.

Faire offres sous chiffres P 28-130235 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

On cherche à louer

#### APPARTEMENT

4 pièces ou éventuellement petite propriété, si possible à la lisière de la forêt.  
Région Peseux - Neuchâtel - la Coudre - Hauterive.  
Faire offres sous chiffres DG 935 au bureau du journal.

Je cherche à louer MAISON

ou grand appartement avec jardin et dégagement, région Montmollin, Montezillon, Date à convenir.

Adresser offres écrites à 34 351 au bureau du journal.

URGENT,

Je cherche LOCAL

de 100 m<sup>2</sup>, clair et aéré; eau, électricité.

Atelier de polissage autos André Aeschlimann, Prébarreau 25, Neuchâtel.  
Tél. atelier (038) 25 90 55. Tél. domicile (038) 33 35 78.

Jeune homme cherche à louer

#### CHAMBRE meublée,

pour le 22 avril ou le 1er mai.

Tél. (031) 55 29 15.

#### Offres d'emplois

#### Garage de la Station

Valangin (5 km Neuchâtel)

#### mécanicien autos

Entrée à convenir. Tél. 36 11 30.

Maison suisse cherche

#### 2 représentants (es) débutants (es)

acceptés qui seraient formés, afin de compléter son équipe de vente. Fixe. Frais. Commissions. Formation rémunérée en salle. Soutien dans la vente. Possibilités d'avancement et voiture à disposition.

Tél. (032) 23 56 44, uniquement pour rendez-vous.

#### un employé de bureau

Nous désirons une personne aimant les chiffres, la précision, ayant une bonne mémoire et de l'initiative. Travail varié et très intéressant.

Place stable. Possibilité d'avancement pour personne capable.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à case postale 21762, à 2001 Neuchâtel.

# CALORIE S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir:

## ingénieur-technicien technicien

en ventilation et conditionnement d'air.

NOUS OFFRONS:

- situations stables et bien rémunérées
- activités diversifiées dans: études d'installations de ventilation et de climatisation contacts avec les architectes et les clients pour mise au point et discussion de tous détails relatifs à ces installations applications de tous systèmes, basse, moyenne et haute pression recherche de moyens modernes pour la promotion d'installations à haut rendement programmation éventuelle de calculs par ordinateur études de normalisation permettant de rationaliser les fabrications.

NOUS DEMANDONS:

- personnes expérimentées recherchant des responsabilités et désirant collaborer avec la Direction et dans le cadre de groupes de travail.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à: Direction de CALORIE S.A., Prébarreau 17, 2000 NEUCHÂTEL.

**OMEGA**

Nous cherchons à engager, pour notre secteur

#### PLANNING-FOURNITURES

## une employée de bureau

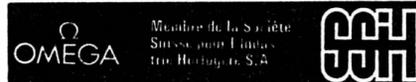
Nous souhaitons nous assurer la collaboration d'une candidate — au bénéfice d'un diplôme d'employée de commerce (ou équivalent) — disposant de quelques années de pratique — ayant le sens de l'organisation et souhaitant assumer des responsabilités.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter. Il vous suffit de composer le numéro de téléphone

41 09 11

et de demander à l'interne 2591.

OMEGA, Division du personnel technique et de production 2500 Bienne



### PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

s'adresse à...

... VOUS QUI AIMEZ:

- aller à la pêche
- jardiner
- cultiver votre vigne
- en été, profiter en famille des plaisirs du lac
- en automne, aller aux champignons
- en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées.

Tous ces loisirs vous sont possibles, si vous choisissez un travail en équipe dans notre entreprise.

Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du personnel; vous serez le bienvenu, même si vous ne désirez qu'un renseignement.

#### PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

2003 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 75 75

## TISSOT CIP-Peseux

Nous engageons, en atelier uniquement, du

### PERSONNEL FÉMININ

Formation assurée par nos soins, si nécessaire, ainsi que des

## METTEUSES EN MARCHÉ POSEUSES DE CADRANS ET EMBOÎTEUSES

Prenez contact avec CIP Av. de Beauregard 3 2034 Peseux Tél. 038 31 57 31 (Vis-à-vis de la gare CFF)



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Les élèves du Centre pédagogique de Dombresson dans un spectacle amusant

Avec une équipe d'éducateurs et d'éducatrices à la page, des enfants de bonne humeur et quelque peu farceurs il est possible de présenter un spectacle frais et spontané. Si tout n'était pas d'égale valeur, chaque numéro du programme avait ses caractéristiques propres, parfois maladroites, souvent excellentes.

Les artisans de la soirée de samedi ont fait passer, en deux séances, à un nombre public de parents, d'amis et d'habitants du village, deux heures de détente. Tout reposait sur trois piliers, solides, colorés, vivants. Citons la mise en scène de « Chante pinson », une histoire du père Castor. De beaux costumes, des masques étonnants, un décor simple mais suggestif dans lequel évoluaient acteurs et actrices en herbe dans la peau et les plumes des petits personnages imaginés par R. Simon et P. François. Bref, c'était une très belle réalisation.

CHEZARD

Concert du chœur d'hommes

(c) Sous la direction de M. Henri Fasnacht le chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin a donné son concert annuel en collaboration avec la société sœur de Boudevilliers. M. Pierre Blandinier ouvrit la soirée en commentant le programme de choix présenté au public. Les chanteurs de Chézard-Saint-Martin interprétèrent tout d'abord de vieilles chansons de marins, bien appréciées, applaudies par l'assistance. Ce fut ensuite au tour des chanteurs de Boudevilliers de prouver leur talent sous la direction de M. Fasnacht. Unissant leurs efforts, et leurs voix, les deux chœurs interprétèrent en troisième partie un programme de choix, plaisant et varié, témoignant ainsi de la vitalité et du travail positif des deux chœurs d'hommes. Au cours de la réception, M. Guye, président de commune, présenta ses compliments à tous les chanteurs et responsables de la soirée, persuadé de se faire l'interprète de chacun. La seconde partie du programme fut conduite par le chansonnier Bob Robert qui sut amuser son public, avant que ne s'achève à une heure tardive la soirée dansante conduite par l'orchestre Errijan's.

La croissance: une «richesse» qui menace l'avenir de l'humanité
TOUT DEVIENT DÉCHETS: ET APRÈS?

La croissance condamnera-t-elle l'humanité? M. Georges Rosset, administrateur de l'Institut international d'écologie, à Cully, qui a participé à une journée d'études au Louverain (voir la «FAN» du 1er avril) réussit le tour de force, à l'aide de deux ou trois tableaux, d'attirer l'attention sur les nuisances de la croissance: il a fallu 600.000 ans pour atteindre, en 1830, le premier milliard d'êtres humains, cent ans pour le second milliard (1900), trente pour le troisième (1960) et en l'an 2000 le chiffre s'élèvera à environ sept milliards.

vestissements (stations d'épuration, d'incinération, de traitement, etc...) pour en éliminer une faible partie. La pollution ne dégrade pas seulement la nature. Elle élimine aussi de nombreuses espèces animales, empoisonne les eaux et les aliments, détruit la flore et provoque l'apparition de nouvelles maladies qui frappent l'homme et menacent particulièrement la santé des enfants. M. Rosset cite des exemples concrets: un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, datant de 1972, indique qu'en Allemagne fédérale et en Suisse, plus de 40.000 agents toxiques sont utilisés dans la vie domestique et leur nombre s'accroît sans cesse.

La lutte contre la pollution et le gaspillage passe donc par la voie de la limitation de la croissance. Une question se pose: comment parvenir à obtenir des sacrifices volontaires pour restreindre la consommation? Dans les pays avancés comme le nôtre, on s'est habitué au confort, à la vie facile, aux «gadgets», au superflu. On vit souvent au-dessus de ses moyens, ce qui contribue à l'inflation. Faudra-t-il que de nouvelles crises, comme celle du pétrole que l'on vient de vivre — et qui est loin d'être résolue — imposent ces restrictions?

large public n'acceptera jamais que la limitation de la croissance se traduise par des privations intolérables. Pourtant, les choses ne peuvent plus continuer à croître indéfiniment sans se heurter à des limites fondamentales.

L'information objective du public permettra de s'attaquer aux nuisances qui hypothèquent l'avenir de l'humanité. La complexité des problèmes actuels est telle qu'on ne pourra les résoudre que sur la base d'une vaste action internationale. En attendant, sur les plans régional, cantonal et local, le combat pour la protection de la nature et contre le gaspillage doit devenir l'affaire de chacun. A condition que l'on se sente responsable de l'avenir des nouvelles générations!

«LE PETIT PRINCE»

Deuxième tableau: certains épisodes du «Petit Prince», de Saint-Exupéry se déroulent dans un décor stellaire fort réaliste et une musique enregistrée de bon aloi. Enfin troisième touche, une émission de publicité à la télévision a été interprétée par deux garçons et deux filles, ayant (déjà!) un sens commercial bien développé et un goût marqué pour... l'ironie!

Entre ces trois tableaux, évoluant devant ou derrière le rideau des productions chantées, dansées ou jouées par des guitaristes. Trois apparitions aussi d'enfants mimant trois scènes qu'il fallait deviner en participant à un concours auquel le public s'est prêté avec... le sourire.

Pendant l'entracte, l'exposition-vente d'objets fabriqués par les enfants du centre a reçu la visite de tous les spectateurs qui, par ailleurs, ont pu se désaltérer et se mettre des friandises sous la dent. Le directeur de l'institution a salué le public et notamment M. Remy Schlappi, conseiller d'Etat, président de la commission de surveillance du CPD.

A. S.

UN GASPILLAGE EFFRÉNÉ

Les déchets, qui se calculent dans le monde par des dizaines de millions de tonnes annuelles reflètent le gaspillage effréné de la société de consommation alors que les matières premières et les réserves naturelles s'épuisent rapidement et que leurs prix montent d'une façon vertigineuse.

Un problème d'autant plus grave qu'un pour cent seulement des déchets mondiaux sont recyclés.

La solution? M. Rosset propose différentes mesures: «stop à la croissance, économie de l'énergie et de l'eau, des matières les plus polluantes, des aliments (on mange trop ou mal), des objets, (en les entretenant et en les faisant durer), éducation du consommateur et notamment de la jeunesse scolaire, etc.

Il préconise également le tri des déchets en vue de leur recyclage, ce qui permettrait d'économiser les matières premières les plus précieuses (métaux, pneus, bois, papier, verre, etc.).

On pourrait citer l'expérience tentée actuellement aux Etats-Unis où l'on construit des maisons avec des matériaux récupérés. Ainsi, on obtient du gravier avec le verre pilé, des panneaux avec le papier récupéré, le bitume, avec les vieux pneus, et des charpentiers avec la ferraille. Cinq cents tonnes de déchets divers permettent la naissance d'une maison familiale de neuf pièces à un coût compétitif.

M. Rosset déplore l'attitude consistant à dire: «Après-nous, le déluge, consommons, profitons des avantages de la société de consommation, laissons aux nouvelles générations le soin de résoudre les problèmes posés par la croissance!».

M. Rosset demande à chacun de se sentir visé, d'agir dans son entourage, de donner l'exemple. Toutefois, on ne peut pas exiger un retour en arrière et le

J. P.

Au Conseil général de Villiers

Un exercice satisfaisant

De notre correspondant: Le législatif de Villiers a siégé récemment sous la présidence de M. Robert Perret, en présence de 11 conseillers généraux, de l'exécutif et de l'administrateur.

Le législatif s'est occupé des comptes 1973 qui bouclent d'une manière favorable puisqu'ils se présentent comme suit: charges: 125.083 fr. 40; revenus: 129.641 fr. 50; bénéfice net: 4558 fr. 10, après des amortissements légaux de 6550 et des amortissements supplémentaires de 3040 francs.

Les chapitres sont les suivants: intérêts actifs: 4215 fr. 25; immeubles productifs: 15.042 fr. 30; forêts: 9540 fr. 85; impôts: 81.299 fr. 80; taxes: 8800 fr. 05; recettes diverses: 5521 fr. 35; service des eaux: 1983 fr. 30; et électricité: 3238 fr. 60; pour les revenus et les charges: intérêts passifs: 18.543 fr. 30; administration: 21.834 fr. 15; hygiène publique: 7505 fr. 30; instruction publique: 27.309 fr. 90; travaux publics: 31.619 fr. 45, police: 1702 fr. 80; œuvres sociales: 12.515 fr. 25; dépenses diverses: 4053 fr. 25.

Les comptes ont été acceptés à l'unanimité. Le Conseil communal proposait de

renouveler l'arrêté prévoyant un escompte de 5% sur tous les bordereaux d'impôt payés dans les délais, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Le Conseil général devait ensuite procéder à diverses nominations: bureau du Conseil général; président: M. Robert Perret; vice-président: M. Eric Monnier; secrétaire: M. Roger Oppliger; commission financière: Mme Rita Buffat et MM. Eric Monnier et Victor Badel, suppléant: M. Jean-Paul Oppliger, M. Didier Wertheimer a été nommé à la commission de salubrité publique.

Le législatif devait se prononcer ensuite sur quatre arrêtés qui ont tous été acceptés sans opposition. Il s'agissait de compléter le tarif du service des eaux pour les constructions nouvelles, et des trois demandes de crédit suivantes: 15.000 fr. pour des réfections et des aménagements à l'ancien collège (salle du 1er étage et bureau communal); 15.000 fr. pour des travaux sur le réseau d'eau (deuxième bouclage du réseau avec la commune de Dombresson et 15.000 fr. subvention cantonale à déduire), pour l'établissement du plan directeur des canaux-égouts.

LA CHAUX-DE-FONDS

A l'Ancien-Stand

Révision des statuts: «oui» unanime des membres de la caisse Raiffeisen...

Avec le printemps reflorissent les assemblées générales des caisses de Crédit mutuel, système Raiffeisen. A son tour, celle de la Chaux-de-Fonds et des environs (y compris les Planchettes), s'est réunie samedi à la petite salle du bas de l'Ancien-Stand. En présence d'une centaine de membres, le président du comité de direction, M. Charles Kaufmann rendit hommage à deux sociétaires disparus, dont Me Arnold Bolle qui fut président du conseil de surveillance et l'un des fondateurs de la caisse. Dans son rapport, M. Kaufmann, évoquant l'exercice écoulé, souligna la situation satisfaisante de cette Mutuelle qui compte 222 membres, soit trois de plus que l'an passé. Au cours d'un bref tour d'horizon, des problèmes internationaux et nationaux, il s'arrêta quelques instants sur la situation conjoncturelle en Suisse et sur la votation des quatre arrêtés.

mander l'approbation des comptes de 1973. Ce qui fut fait à l'unanimité. Il en alla de même avec les précédents rapports.

RÉVISION DES STATUTS

Il existe en Suisse 1158 caisses Raiffeisen, toutes régies par des statuts uniformes. Or, au cours de ces dernières années, les besoins particuliers et économiques ont évolué, une évolution que les caisses ne pouvaient se contenter d'enregistrer uniquement. Il fallait donc l'adapter à une nouvelle situation.

En bref, comme le rappela M. Kaufmann, donner à chaque caisse le règlement solide qui puisse lui permettre de conserver son impact auprès de ses sociétaires et du mouvement dans son ensemble. Après avoir insisté sur le rôle important du membre et sa responsabilité indéfinie qui garantissent la bonne marche du système Raiffeisen, il énonça les points essentiels de cette révision: «Le nom «caisse de Crédit mutuel» deviendra «caisse Raiffeisen», il sera question de «principes Raiffeisen», au lieu de «principes chrétiens».

L'accession au sociétariat est revue de même que la responsabilité solidaire des membres. Ces statuts révisés avaient été au préalable soumis aux 1200 délégués des caisses et acceptés. Il ne s'agissait pour cette assemblée, comme pour toutes celles qui se sont tenues dans la région, que de donner le feu vert. Ce

qui fut fait à l'unanimité, après diverses demandes de précisions.

Tous les deux ans, la moitié des membres du comité de direction et du conseil de surveillance sont à réélire, ce qui ne sera plus le cas dès 1978. M. Charles Kaufmann, tout d'abord, a été reconduit à la tête du comité de direction qui sera complété par la venue de M. Francis Rochbach. Il s'agissait, après le décès de M. Bolle, de retrouver un nouveau président pour le conseil de surveillance et M. Louis Ummel a été désigné. Un nouveau membre a été aussi élu: Me André Perret. Dans les divers, la parole n'étant pas demandée, on put passer au paiement de l'intérêt de la part sociale.

QUELQUES CHIFFRES

Le compte de caisse pour 1973 accuse, aux rentrées, un montant de 2.427.956 fr. 91. Des nouveaux prêts ont été consentis pour 520.343 fr. 40. Le roulement a porté sur près de cinq millions de francs. Le bilan au 31 décembre de l'année dernière est le suivant: aux actifs, 3.550.956 fr. 75, le bénéfice net de l'exercice s'élevait à 8001 fr. 35. Les parts sociales des 22 sociétaires, à 5% ont atteint 44.400 francs. La réserve au 31 décembre est de 115.111 fr. 15 et le supplément admis dans le calcul des fonds propres selon la loi fédérale sur les banques, de 111.000 francs. Une cotisation devait mettre un terme à cet après-midi.

Ph. N.

Tamponnement à cause d'un piéton

Au volant d'une voiture, M. M.B., de la Chaux-de-Fonds, se trouvait hier peu avant 10 h, à l'arrêt au feu rouge rue des Armes-Réunies, derrière l'automobile conduite par M. R.P., de la Chaux-de-Fonds également. Lorsque la signalisation lumineuse passa à la phase verte, les deux véhicules sont repartis, mais M. R. P. a dû arrêter sa voiture, parce qu'un piéton traversait la chaussée sur un passage de sécurité. M. M.B., ne put immobiliser à temps son automobile qui heurta l'arrière de la voiture de M. R.P. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (1er avril)

Naissances: Crescimone Karine, fille de Salvatore, horloger, et de Concetta, née Costa. Promesses de mariage: Schlösser Lothar-August, coiffeur et Froidevaux Denise-Leslie; Serini Contante, mécanicien et Messerli Madeleine-Liliane; Oppliger Claude-Alain, agriculteur et Maurer Daisy-Madeleine.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS Corso: 20 h 30, La Valise, (16 ans). Eden: 18 h 30, Les Cascadeuses de l'Amour, (20 ans); 20h 30, Pat Garrett et Billy le Kid, (16 ans). Plaza: 20 h 30, Opération clandestine, (16 ans). Scala: 21 h, Si, si, mon colonel, (16 ans). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS Rodéo-Club bar 72: 21 h 30 à 4 h. Le Scotch: 21 h 30 à 4 h. La Boule d'Or: 21 h à 2 h. Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h. Chez Jeanine: 21 h à 4 h. EXPOSITIONS Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures: Nos fermes, face à la pression urbaine; Bilan de dix ans de lutttes. Musée des beaux-arts: les collections. Musée d'horlogerie: fermeture provisoire. Galerie de l'Atelier: Maurice Barraud. Galerie du Manoir: dix ans d'art contemporain. Salle des Chatons: 68, rue de la Serre, exposition sur l'Afrique. Vivarium de la Bonne-Fontaine: fermé pour transformations.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Forges, 2a, av. Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. MANIFESTATIONS Place du Gaz: attractions foraines. Théâtre ABC: 20 h 30, groupe théâtral des Mascarones de Môtiers.

Le Locle

TOURISME Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43. EXPOSITIONS Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire. Les Jürgensen, une dynastie de grands horlogers. Pharmacie de service: Mariotti, 38, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52. Val-de-Ruz Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel. DANSE Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 24 heures.

VIGNOBLE



La Chanson d'Hauterive (en haut) lors de son concert anniversaire et un inattendu double quatuor d'hommes dans une chanson très «classique» (Avipress - J.-P. Baillod)

La Chanson d'Hauterive a fêté ses vingt-cinq ans

De notre correspondant: La Chanson d'Hauterive a joyeusement fêté ses vingt-cinq ans au cours d'une soirée très réussie qui s'est déroulée samedi. Sous la direction de M. Charles Guyot, cet ensemble vocal, fort d'une vingtaine d'exécutants, interpréta diverses mélodies qui jalonnaient ce quart de siècle d'existence.

Le public, venu nombreux put, comme il l'avait fait pour la Chanson d'Hauterive, applaudir chaleureusement le chœur d'hommes «L'Avenir», de Saint-Blaise qui est dirigé par M. Roger Sommer, s'associait à cet anniversaire. Deux comédies en un acte, jouées par des membres de la Chanson d'Hauterive, agrémentèrent encore cette soirée à laquelle participèrent notamment les représentants des autorités locales et ecclésiastiques, ainsi que deux des sociétés altariennes et amies. Avant le concert, le président, M. Laurent Blattner, récompensa neuf membres fondateurs encore actifs.

Au tribunal de police du Val-de-Ruz

Récidiviste de l'ivresse au volant condamné à 30 jours de prison

De notre correspondant: Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé, hier matin, sous la présidence de Mme Ruth Schær-Robert, assistée de M. Marc Monnier, substitut greffier.

RÉCIDIVISTE CONDAMNÉ

Circulant au volant de son automobile Grand'rue à Dombresson, Peter Gfeller, domicilié dans la localité, a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route et est venu heurter un platane qu'il a sectionné pour finalement s'arrêter sur le trottoir. Suspecté d'ivresse, P. G. a été soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,3 gr‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 2,63 gr et 2,83 gr‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à 30 jours d'emprisonnement sans sursis et à 500 fr. d'amende. Les frais, arrêtés à 205 fr., sont mis à sa charge. Condamné le 9 mars 1971 par le tribunal de céans à 2 mois d'emprisonnement avec sursis, pour abus de confiance, P. G. voit ce sursis révoqué. En outre, comme Peter Gfeller a déjà été condamné en 1973, par le tribunal de Morat, à une peine de 14 jours

d'emprisonnement pour ivresse au volant, la publication du jugement de ce jour est ordonnée, à ses frais.

P.T., de Neuchâtel, a circulé au volant de son automobile entre Boudevilliers et Valengin à 88 km/h (vitesse contrôlée par la police avec un appareil radar, alors que la limitation sur ce tronçon est de 80 km/h. De plus, son véhicule était équipé de quatre pneus à clous. Le prévenu ne se présente pas à l'audience. Il a fait savoir au tribunal qu'il reconnaissait les faits et s'en remettait à dire de justice. Il est condamné par défaut à 20 fr. d'amende et au paiement de 15 fr. de frais.

ETOURDERIE FACHEUSE

A.-L. H., de Saint-Martin, faisait marche arrière sur une place en stationnement. La porte droite de sa voiture, qui était restée ouverte érafla au passage un autre véhicule. La conductrice a ensuite quitté les lieux sans se préoccuper des dégâts qu'elle aurait pu causer. A.-L. H. reconnaît les faits. Elle n'avait pas remarqué, dit-elle, que sa passagère n'avait pas encore fermé la porte lorsqu'elle a mis son véhicule en marche. Elle s'est bien rendu compte qu'elle avait touché la voiture parquée à côté de la sienne. Ayant regardé s'il y avait des dégâts, sans toutefois quitter son siège, elle n'avait rien remarqué (dégâts qui furent minimes il est vrai). A.-L. H. est condamnée à 100 fr. d'amende et à payer 39 fr. 50 de frais.

ROUTE VERGLACÉE

Le 7 février, A.P., de Vilars, circulait au volant de son automobile de Fontaines en direction de Fontaine-

lon. Il neigeait par bourrasques et la route était verglacée. A l'entrée de Fontainemelon, son véhicule commença à patiner, malgré ses quatre pneus à clous, et se mit en travers de la chaussée. Au même moment survenait en sens inverse la voiture conduite par E.I., de Fontainemelon. Malgré sa vitesse réduite à 15 km heure environ, E. I. ne parvint pas à éviter l'obstacle qui avait surgi devant lui. Les deux prévenus reconnaissent les faits mais contestent toute faute, mettant l'accident sur le compte des conditions atmosphériques et de la chaussée. A.P. est condamné à 50 fr. d'amende et aux frais, soit 45 fr. pour avoir circulé à une vitesse inadaptée aux conditions de la route (vitesse reconnue 40 km/h. E. I. est acquitté.

P. F., de Coffrane, et J.-F. J., de Colombier, n'ont pas payé la taxe d'exemption du service militaire dans les délais qui leur ont été impartis. P. F., qui s'en est acquitté entre-temps, est condamné à trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an et au paiement de 30 fr. de frais. J.-F. J., qui ne se présente pas à l'audience, récidiviste au surplus, est condamné par défaut à 15 jours d'arrêts sans sursis et à 40 fr. de frais.

Assises du corps enseignant

(sp) Les membres du corps enseignant qui font partie de la Société pédagogique neuchâteloise tiennent leurs assises aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds. Cela explique la fermeture de nombreuses classes au Vallon!

LE LOCLE

A la Fondation Sandoz

Des journées d'étude sur «L'amour et la sexualité»

Tous les deux ou trois mois, les éducateurs de la Fondation Sandoz organisent des journées d'études ouvertes, non seulement aux adolescents dont ils s'occupent mais également aux amis et amies de ces derniers ainsi qu'à un certain nombre d'invités, les jeunes filles du foyer des Billodes notamment.

Le thème du dernier week-end était particulièrement d'actualité. En effet, sous le titre général de «Amour et sexualité», les participants ont abordé de nombreux problèmes, notamment la contraception, la prostitution, l'homosexualité et le planning familial. Grâce à des discussions en groupes ou en séance plénière, à un entretien avec un jeune couple et à la projection de plusieurs courts-métrages, chacun a pu prendre conscience de l'importance des différents sujets, lesquels sont souvent méconnus, voire même considérés comme tabous. Comme le soulignait un

des participants, le grand mérite de telles journées d'études est de permettre à chacun de s'exprimer librement et de donner son avis sur des problèmes auxquels il est ou sera confronté.

CONCEPTIONS DIFFÉRENTES

S'il y a eu 50 participants, il y a également eu maintes opinions différentes, certaines très proches, d'autres totalement divergentes. Les organisateurs (et le responsable d'entre eux, M. Luisier) ont ainsi pu se rendre compte que tous les jeunes n'ont pas les mêmes conceptions de l'amour et du mariage, mais que la plupart d'entre eux sont prêts à prendre leurs responsabilités. C'est cela qui compte le plus. Ces deux journées d'études, qui se sont terminées par la projection du film «Love Story» ont donc été un succès complet car elles ont rempli leurs deux buts principaux: informer et permettre le dialogue.

R. Cy

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Jubilé de la Caisse de crédit mutuel de Môtiers

De notre correspondant :

La Caisse de crédit mutuel de Môtiers, système Raiffeisen, a siégé samedi en fin d'après-midi, au buffet de la Gare sous la présidence de M. Max Etienne, président. Cette assemblée avait un caractère particulier puisque le résultat de l'exercice reflétait l'évolution de l'activité déployée depuis un quart de siècle.

Le président a souhaité la bienvenue à quelque 40 membres et a remercié spécialement M. Joseph Duvoisin caissier depuis 1957. Le procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 1973 a été accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Dans son rapport sur le dernier exercice, le comité de direction a rappelé les principes essentiels de la Caisse de crédit mutuel. Il a relevé les problèmes de l'économie mondiale en cette période inflationniste. Que ce soit dans le secteur de la construction, de l'industrie ou autre, il est impossible de redresser en quelques mois une situation qui se dégrade depuis dix ans. La Caisse de crédit, basée sur le principe de l'entraide participe à l'enrichissement du rattachement en accordant des prêts à des conditions très favorables.

Puis le gérant exposa la situation financière. Le bénéfice de 10.756 fr. 15 a été versé à la réserve qui s'élève à 81.112 fr. 90. Les prêts hypothécaires figurent à l'actif pour 2.836.850 fr. 25 et les prêts à terme se montent à 93.120 francs. L'épargne au passif représente 2.399.557 fr. 90 et le total du bilan est de 3.248.769 fr. 50. Dans son rapport, le gérant a souligné la vitalité de la caisse et bien que les valeurs s'amenuisent, il a encouragé à l'épargne. L'intérêt brut affecté aux parts sociales a été maintenu à 5%. M. Charles Schneeberger, au nom du comité de surveillance, attesta la parfaite tenue des comptes et remercia le gérant de son excellent travail.

Comptes et rapports ont été adoptés à l'unanimité.

### MODIFICATION DES STATUTS

Un point important de l'ordre du jour portait sur le projet des nouveaux statuts qui ont été adoptés à l'unanimité. La caisse se dénommera maintenant « Caisse Raiffeisen ». Ces nouveaux statuts permettent d'élargir le champ d'activité en raison de l'évolution des caisses Raiffeisen et de mieux adapter les dispositions légales aux exigences du monde moderne.

La Caisse de crédit mutuel de Môtiers a été constituée le 9 février 1949 par 21 citoyens de la localité. Aujourd'hui, elle compte 100 sociétaires. Il est à relever une stabilité dans le comité, puisque MM. Max Etienne et Eugène Ruegg sont au comité de direction depuis 25 ans et il en est de même de MM. Marc Arn et Louis Stauffer au conseil de surveillance dès sa constitution.

Dans son rapport, le comité de direction a relevé l'utilité économique de la caisse parmi la population du village et les services appréciables qui ont été rendus aux sociétaires. Un présent a été offert aux membres fondateurs et de sincères félicitations furent adressées à chacun.

M. Marc Arn, président du Conseil communal apporta le salut des autorités locales, remercia les membres du comité de direction et du comité de surveillance pour le dévouement dont ils ont fait preuve et les félicita du résultat après un quart de siècle d'activité. Il souligna l'importance des services rendus à la collectivité et considéra que l'existence d'une Caisse de crédit mutuel était tout aussi nécessaire qu'une autre société villageoise. Il insista sur le fait que l'argent du village doit, dans la mesure du possible, rester au village et forma des vœux pour l'avenir.

Après la partie administrative, plus de 100 participants se sont retrouvés à la

salle de la Grange du château de Môtiers pour une soirée récréative. Un excellent repas fut servi et l'on nota la présence de M. Bodinoli, délégué de l'Union suisse des caisses Raiffeisen à Saint-Gall, M. Urfer, président de la Fédération cantonale, et M. Marchand, président de la caisse de la Côte-aux-Fées. Au cours de la partie oratoire, d'aimables paroles furent échangées. Cette soirée en tous points réussie a été animée par M. Gaston Blanchard et le bal, conduit par un orchestre de trois musiciens.

J.-L. H.

## NOIRAIGUE

### Bilan positif des vétérans

(sp) Les vétérans du F.-C. Noiraigue ont siégé sous la présidence de M. Gaston Hamel. La situation financière de la section est très satisfaisante. Elle le doit, si ce n'est aux matches de football, au loti qui apporte chaque fois une recette intéressante. En ce qui concerne le sport, il a été relevé la faible participation aux entraînements et l'impossibilité dès lors de disputer des rencontres sans s'être préparé auparavant.

Sur proposition du comité, l'assemblée a décidé de participer pour un montant de 3000 fr. à l'achat du terrain de football, geste pour lequel M. Bernard Hamel, président de la société des membres actifs a exprimé sa vive reconnaissance.

Le comité sortant de charge avec M. Gaston Hamel, président, a été réélu en bloc à l'exception d'un seul changement, M. J. Panese ayant été remplacé par M. Martin au poste de responsable du matériel. En fin de séance, la discussion a porté sur l'étude d'une course en France conjointement avec la section des actifs et le comité a été chargé de poursuivre ses démarches pour réaliser ce projet.

## Pour pallier une certaine désaffection du public

# Le Ciné-club du Vallon doit prospecter de nouvelles voies

De notre correspondant culturel :

L'assemblée générale du Ciné-club du Val-de-Travers s'est déroulée, la semaine passée, au cinéma Colisée de Couvet au début de l'ultime séance de la saison, consacrée à la projection du film de Stanley Kubrick, « Les Sentiers de la gloire ».

Du rapport du caissier, M. Aldo Tranimi, il ressort que l'exercice 1973-1974 se solde par un déficit de quelque 300 fr., alors que le bilan laisse apparaître un solde actif de près de 3500 francs. Les comptes, vérifiés par Mlle C. Veuve et M. G. Rupil, ont été acceptés à l'unanimité. Analysant la saison qui vient de se terminer, M. Pierre-André Delachaux, président du Ciné-club, a relevé l'inquiétante baisse de l'effectif des membres qui est passé en une année de 260 à 160, et il a proposé aux cinéphiles d'envisager avec le comité les remèdes à apporter à une telle situation. Il a aussi souligné le désintérêt relatif du public à l'endroit de « L'invitation » de Claude Gorretta, présentée en collaboration avec le cinéma Colisée et qui n'a attiré que 180 spectateurs en trois semaines, alors qu'un an plus tôt « La salamandre » d'Alain Tanner (projetée en présence de l'auteur) avait fait salle comble! M. Delachaux propose donc d'intégrer à nouveau dans le programme propre-

ment dit du Ciné-club le « film suisse » de la saison. A propos du Ciné-club des jeunes, animé par le CCVT et soutenu financièrement par le collège régional de Fleurier, le président a rappelé que plus de 130 élèves de 13 à 18 ans ont suivi les cinq séances du printemps 1973 et qu'un nouveau cycle démarrerait après les vacances de printemps, l'accent étant mis plus spécialement sur les discussions consécutives à la projection, car le but essentiel d'un tel ciné-club demeure la formation d'un sens critique et analytique. M. Delachaux a clos son rapport en remerciant la directrice du cinéma Colisée.

### NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ

Pour compléter le comité sortant et réélu en bloc, trois nouveaux membres ont été nommés par l'assemblée: Mme Michèle Steiner, de Fleurier, et MM. Antoine Jequier, de Fleurier, et Sylvain Landry, de Couvet. Ils siégeront désormais au côté de Mme Anne-Claude Berthoud-Borel et de MM. Gilbert Bieler, Pierre-André Delachaux (président), Eric-André Klausner, Yves Landry et Aldo Tranimi. Les vérificateurs de comptes pour l'exercice 1974-1975 seront Mlle C. Veuve et M. Patrice Clerc, alors que Mlle Elisabeth Kaeslin sera suppléante.

A l'occasion de la « Semaine culturelle belge » de mai, le Ciné-club, associé aux travaux du « pool » culturel par deux membres de son comité, présentera le 8 mai au cinéma de Couvet un film du réalisateur belge André Delvaux: « Rendez-vous à Bray ».

### DISCUSSION

Quant au programme de la saison à venir, il s'efforcera d'atteindre de nouveaux objectifs, d'ailleurs définis pour la plupart par les membres eux-mêmes au cours d'une large discussion qui a conclu l'assemblée; il s'agira notamment d'inscrire moins de films dits noirs; d'expliquer aux cinéphiles les motivations du choix de certains films projetés; de « personnaliser » les fiches et les présentations orales; de réserver une place plus importante aux versions originales sous-titrées (la moitié des membres y sont favorables); de renoncer aux films vraiment trop vieillissants; d'élargir la diffusion du matériel de lancement d'une saison, et d'intéresser davantage les membres au choix de saison. A cet effet, une liste d'une centaine de titres a été soumise aux membres dans laquelle ils sont invités à pointer 15 œuvres qu'ils souhaiteraient voir l'hiver prochain dans la mesure de la disponibilité de ces films auprès des distributeurs ou de la Cinémathèque suisse.

# VAUD - VAUD - VAUD

## Au tribunal correctionnel de Payerne Une sordide affaire de famille...

De notre correspondant :

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Payerne, présidé par M. François Meylan, assisté des juges Mayor et Petter, s'est occupé d'une affaire assez embrouillée. Les prévenus, deux cousins, des Fribourgeois, G. S., né en 1952, domicilié à Payerne, et C. B., né en 1942, domicilié à Fribourg, étaient accusés de vol, extorsion, brigandage et séjours corporels sur la personne de l'amant de la mère de S., à l'endroit duquel S. nourrissait certains griefs. Le 2 février 1973, peu après 23 h, les deux prévenus, qui avaient passablement consommé d'alcool, s'étaient rendus au domicile de dame S., dans l'intention d'avoir une explication avec son amant, qui venait passer les week-ends à Payerne, chez elle. Ils s'attaquèrent à lui, le projetant contre le mur de la chambre. La victime s'écroula sur le sol, saignant abondamment. Alors que l'amant de dame S. était étendu sur le carrelage de la cuisine, les deux cousins le rouèrent de coups, le forçant en outre à leur remettre son porte-monnaie, où ils prélevèrent 170 francs. Cette somme fut, ensuite remise à dame S., en remboursement partiel de l'achat d'un tourne-disque qu'elle aurait indûment payé à son amant. Une sordide querelle de famille, en somme...

Souffrant d'une commotion cérébrale, de fracture de la mâchoire inférieure, de déchirement de l'oreille, de côtes fissurées, de dents abîmées et de contusions sur le corps, l'amant avait dû être hospitalisé. Il ne se présente pas à l'audience, étant décédé le 29 juillet 1973, à Payerne, victime d'un infarctus.

### AUDIENCE REPORTÉE

L'interrogatoire des deux prévenus et l'audition de plusieurs témoins ont occupé toute la matinée. En dépit de toute l'habileté du président — qui a qualifié cette affaire assez sordide de « gigantesque toile d'araignée », bien des points n'ont pu être éclaircis, les déclarations des accusés et des témoins étant trop souvent contradictoires. Et l'absence du médecin psychiatre, cité comme témoin, mais qui n'a pu se présenter à l'audience a prolongé l'instruction d'une manière inhabituelle, le rapport de ce dernier étant d'une importance capitale pour le prévenu B., alcoolique notoire et psychopathe. Finalement, grâce au téléphone, ce rapport a pu être communiqué à la cour l'après-midi, après plusieurs suspensions d'audience.

### Concert de jazz

Samedi, à la maison de paroisse, le concert de jazz organisé par la section de Payerne des jeunesses musicales et la radio-télévision Suisse romande, a connu un grand succès. Le trio Géo Voumard et le « Jazz-Group » de la RSR en étaient les interprètes, avec les solistes Slide Hampton, trombone, Benny Bailey, trompette, et Francis Boland, piano.

## Un cycliste se tue à Chabrey

(c) Lundi, vers 17 h, au lieu-dit « La Croix », commune de Chabrey, M. Henri Vessaz, âgé de septante ans, domicilié dans ce village, regagnant son domicile à bicyclette a heurté pour une cause inconnue, l'arrière d'un camion à l'arrêt sur la route Villars-le-Grand - Chabrey. Après s'être relevé sans mal apparent, M. Vessaz a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Payerne, où il est décédé durant la soirée.

Cependant, un dernier coup de théâtre devait mettre fin à cette journée fertile en émotions. En effet, afin de pouvoir juger le cas de B. en toute connaissance de cause, le tribunal a ordonné une expertise sur l'état physique et mental de ce prévenu. Et comme le cas des deux accusés ne saurait être dissocié, la suite de l'audience a été reportée à une date ultérieure.

### Carnet de deuil

A l'âge de quatre-vingt-deux ans, Mme Frida Givel, née Marthaler vient de décéder. La défunte était la veuve de M. Jacques Givel, ancien municipal.

### ORON-LA-VILLE

#### Société d'agriculture

(c) La Société d'agriculture d'Oron a siégé sous la présidence de M. Willy Dovat, syndic de Palézieux. Dans son rapport, celui-ci a passé en revue l'année écoulée, mettant en relief la tâche accomplie par le gérant et sa femme, M. et Mme Georges Pasche, sans aucun personnel. Les comptes ont été établis et présentés par le gérant. Ils accusent un réjouissant accroissement du chiffre d'affaires. Le semoir mono-germe a permis d'ensemencer l'année dernière deux cents poses de maïs. Des remerciements ont été adressés à son utilisateur, M. Roger Sonnay, des Tavernes. Trois jeunes agriculteurs ont été admis dans la société: MM. Alain Richard, Oron, Werner Michel, Bussigny, Maurice Dovat, Ecoteaux. En fin d'assemblée, M. Charles Keuffer, directeur de la FVAV, à Lausanne, a passé en revue les problèmes agricoles du jour.

### MISSY

#### Le nouveau député fêté

(c) La municipalité et toute la population de Missy se sont retrouvées à la grande salle, autour de M. Raymond Blanc, élu député au Grand conseil lors des dernières élections cantonales. Cette sympathique manifestation, qui s'est prolongée fort tard dans la nuit, a été agrémentée des productions du cheur d'hommes, tandis que M. U. Riesen présidait une copieuse partie oratoire.

### GRANGES-PRÈS-MARNAND

#### Soirée

#### des sociétés de chant

(c) La « Chanson du moulin » (cheur de dames, dirigé par M. Willi Oberhaensli) et l'« Echo de la Lembaz », dirigé par M. Jean-Pierre Noverraz, (cheur d'hommes), se sont groupés pour préparer une soirée très réussie, qui s'est déroulée devant un nombreux public, à la grande salle. En première partie, les deux cheurs ont interprété des chansons anciennes et modernes, sous la direction de leur directeur respectif.

En seconde partie, les auditeurs ont pu applaudir une opérlette en un acte de Jacques Offenbach: « M. Choufleuis restera chez lui », dans une mise en scène de M. J.-P. Noverraz, de Lausanne, avec la participation d'artistes connus: Lise Rapin, soprano, Claude Traube, ténor, J.-P. Noverraz, baryton, Mme Rose Dobos, accompagnatrice. La distribution était complétée par quelques acteurs de la société.

### ORBE

#### A l'Union des sociétés locales

(c) L'Union des sociétés locales d'Orbe, présidée par M. Philippe Richon, a siégé récemment. A cette occasion M. Delacratz, conservateur du registre foncier, a donné connaissance des comptes: l'actif de la société est de 14.418 fr. 85 en augmentation de 498 fr. 90.

### CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

#### Folle embarquée: trois blessés

(c) Mardi vers 2 h 15, un automobiliste de la région de Romont, circulant au volant de son auto de Corcelles-près-Payerne en direction de Russendens, a perdu la maîtrise de sa machine et a fait une violente embarquée, à proximité de la briqueterie Morandi. Ses trois passagers, MM. Marcel Denervaud, âgé de vingt-cinq ans, Christian Barbey, dix-huit ans, et Gérald Aebischer, vingt-quatre ans, tous domiciliés à Avenches, ont été plus ou moins grièvement blessés et transportés à l'hôpital de zone, à Payerne. Leur vie n'est toutefois pas en danger. L'auto est démolie.

### CHAVORNAY

#### Nouveau président

(c) Le Crédit mutuel de Chavornay s'est donné un nouveau président en la personne de M. Armand Malherbe en remplacement de M. François Auberson, qui exerça cette fonction durant 18 ans. D'autres membres, MM. L. Béchét, secrétaire pendant 14 ans, et L. Diserens ont été remplacés, pour raison d'âge, par MM. Roger Steiner et Raymond Chevallier.

### YVERDON

#### Le programme de Pro Ticino

(c) Pro Ticino, société des Tessinois d'Yverdon et des environs, s'est rassemblée à l'occasion de son sixième repas traditionnel en présence de quelque 150 personnes. M. Henri Alberti, président, a retracé l'activité de Pro Ticino en 1973 et annonce les activités pour cette année, notamment la participation aux cortèges de l'Abbaye et du 1er Août et l'organisation de deux tournois de bocce.

## Climats intérieurs AVEC LE RECUIL DU TEMPS

Personne ne sait, mieux que nos aînés, nous apprendre la vraie signification du temps. De celui que l'on considère calmement grâce à un certain recul, et à une faculté d'appréciation que confèrent les années. Le temps qui passe est une chose troublante et merveilleuse à la fois, effaçant les erreurs, les exagérations, les mauvais souvenirs.

Ce maître souverain confirme ce qui est valable, adapte ce qui se révèle profond, durable, bien établi. Et en regardant ce qui fut en un temps, de cuisants problèmes, on s'aperçoit avec le recul du temps, qu'ils n'étaient en réalité qu'un épisode, à côté d'autres du livre de la vie.

Combien sagement et délicieusement quelquefois, nos aînés savent exprimer ces vérités! En nous parlant de leurs expériences, de leurs souvenirs, essayant d'un cœur généreux de nous en faire bénéficier! Leur histoire ne peut être la nôtre, mais par certains côtés, elle s'apparente étrangement à celle que nous vivons! Rien de tellement nouveau sous le soleil! On naît, grandit, on lutte ou peine. Et puis on comprend en s'efforçant de faire un choix, d'établir une ligne de conduite. On avance, mais on recule aussi quelquefois, on s'enthousiasme et on s'arrête sur un chemin où les difficultés surgissent, où les combats sont souvent inégaux. Qui, mieux que ceux qui nous ont précédés savent faire le bilan de la course? et nous montrer les dangers, les embûches, comme les certitudes et les victoires?

## Election d'un nouveau conseiller communal à Fleurier

De notre correspondant régional :

Le Conseil général de Fleurier a siégé, hier soir, au collège régional sous la présidence de M. Marcel Hirtzel (soc.) qui a demandé à l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de M. Jean-Pierre Currit, conseiller communal. Il a également souhaité la bienvenue à Mme Suzanne Wehren (rad.) et à MM. Fritz Siegrist et Roland Leuba (soc.), nouveaux membres du législatif. Le versement de primes de fidélité aux employés communaux réclamé par la VPOD puis par une motion de M. Jean Gerber (soc.) et l'augmentation du tarif du gaz en raison du coût des matières premières, ont été adoptés sans opposition.

Le législatif a aussi ratifié l'achat et les ventes de terrains pour la construction et procédé à la nomination de commissaires. Par suite du décès de M. Jean-Pierre Currit, il fallait désigner un nouveau membre de l'exécutif. Présenté par le groupe socialiste, M. Roland Leuba a été élu par 27 voix sur 37 bulletins délivrés et après une suspension de séance demandée par le groupe radical.

### Camps de ski

#### du collège régional

(sp) Alors que les classes du centre préprofessionnel de Couvet ont séjourné pour leur propre compte à Zinal à l'enseigne du camp de ski du collège régional, les autres classes des quatre sections de ce centre secondaire multilatéral se sont mêlées pour la première fois cette année. Les plus jeunes élèves se sont rendus une semaine aux Crossets, tandis que leurs aînés et les gymnasiens ont skié à Thyon. Ces trois camps ont bénéficié de très bonnes conditions de temps et d'enneigement. Quant aux élèves demeurés pendant cette semaine au Vallon, ils ont été astreints à un horaire réduit et ont suivi des cours adaptés aux circonstances.

### Nouvelle doyenne

(sp) Par suite de la mort de Mme Hortense-Eugénie Borel, née le 18 juillet 1878, la nouvelle doyenne de la commune est Mme Antoinette Mucci, née le 21 octobre 1883. Quant au doyen il s'agit de M. Paul Ecabert né le 20 décembre 1883 et père de M. Louis Ecabert, curé de la paroisse catholique.

### Etat civil de mars

Naissances : 9. José-Manuel de Sousa, d'Antonio et de Marie de Fatima, née Pinto da Silva (maternité de Neuchâtel); 18. Dominique Gisèle Faivre, de Dominique-Clément et de Rose-Marie née Sahli (maternité de Couvet).

Publications de mariage : huit.  
Décès : 15. Albert-Emile Hablutzel, né le 2 novembre 1897, domicilié à Couvet; 16. Elisa-Rosa Ducommun Musy, née le 26 avril 1894; 21. Pierre-Paul Chiuminati, né le 16 octobre 1905; 31. Hortense-Eugénie Borel, née le 18 juillet 1878.

## LES VERRIÈRES

### Incarcé pour trafic de stupéfiants

(sp) Un jeune homme, domicilié aux Verrières, est actuellement incarcéré dans les prisons vaudoises sous l'inculpation de trafic de stupéfiants.

## Le produit des impôts à Travers

De notre correspondant régional :

L'année dernière, la fortune imposable des personnes physiques à Travers a été de 23.409.000 fr. produisant une recette de 69.768 fr. 90 et les ressources des personnes physiques se sont élevées à 8.855.400 fr., ce qui a produit une recette de 499.406 fr. 25.

En ce qui concerne les personnes morales la fortune imposable a été de 2.730.000 fr., l'impôt correspondant étant de 7.781 fr. 35 alors que les bénéfices imposables réalisés ont été de 63.400 fr., donnant une recette fiscale de 4566 fr. 05. L'impôt conventionnel de la mine d'asphalte a été de 20.000 fr. et les surtaxes de 503 fr. 95, alors que la commune a accordé pour 11.469 fr. 65 d'escompte aux contribuables qui payaient avant les délais. Tenant compte des valeurs des récupérations et des restitutions se montant à 6453 fr. 50, le produit net de l'impôt communal a été de 596.984 fr. 35, soit 103.000 fr. de plus qu'il n'était prévu au budget.

Au sujet de l'impôt sur les personnes physiques, la plus value est d'environ 10% par comparaison au précédent exercice, c'est-à-dire inférieur à la moyenne cantonale. La progression sera certainement plus forte cette année. Le Conseil communal le souhaite de façon à pouvoir poursuivre les travaux prévus.

### Nouvelle doyenne

(sp) Par suite de la mort de Mme Hortense-Eugénie Borel, née le 18 juillet 1878, la nouvelle doyenne de la commune est Mme Antoinette Mucci, née le 21 octobre 1883. Quant au doyen il s'agit de M. Paul Ecabert né le 20 décembre 1883 et père de M. Louis Ecabert, curé de la paroisse catholique.

## CARNET DU JOUR

Môtiers, château: exposition de photographiques.  
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.  
Ornans, musée Courbet: ouvert.  
Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.  
Médecin et pharmacien: habituels.  
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.  
Bureau de renseignements: les Verrières, Banque cantonale.  
«FAN», bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.

## AVIS DIVERS

### Pêcheurs

Nous venons de recevoir de nouvelles

### TEIGNES

la boîte de 40 pièces pour 5.— seulement.

\* moulinets

\* cannes à mouches

\* cannes à lancer

\* mouches et moustiques

Schmutz

Tél. (038) 61 33 33

### L'annonce

reflet vivant

du marché

dans votre

journal



## SOCIÉTÉ D'EMULATION

Vendredi 5 avril 1974, à 20 h 15

Château de Môtiers

SPECTACLE POÉTIQUE

par Pierre et Mousse BOULANGER

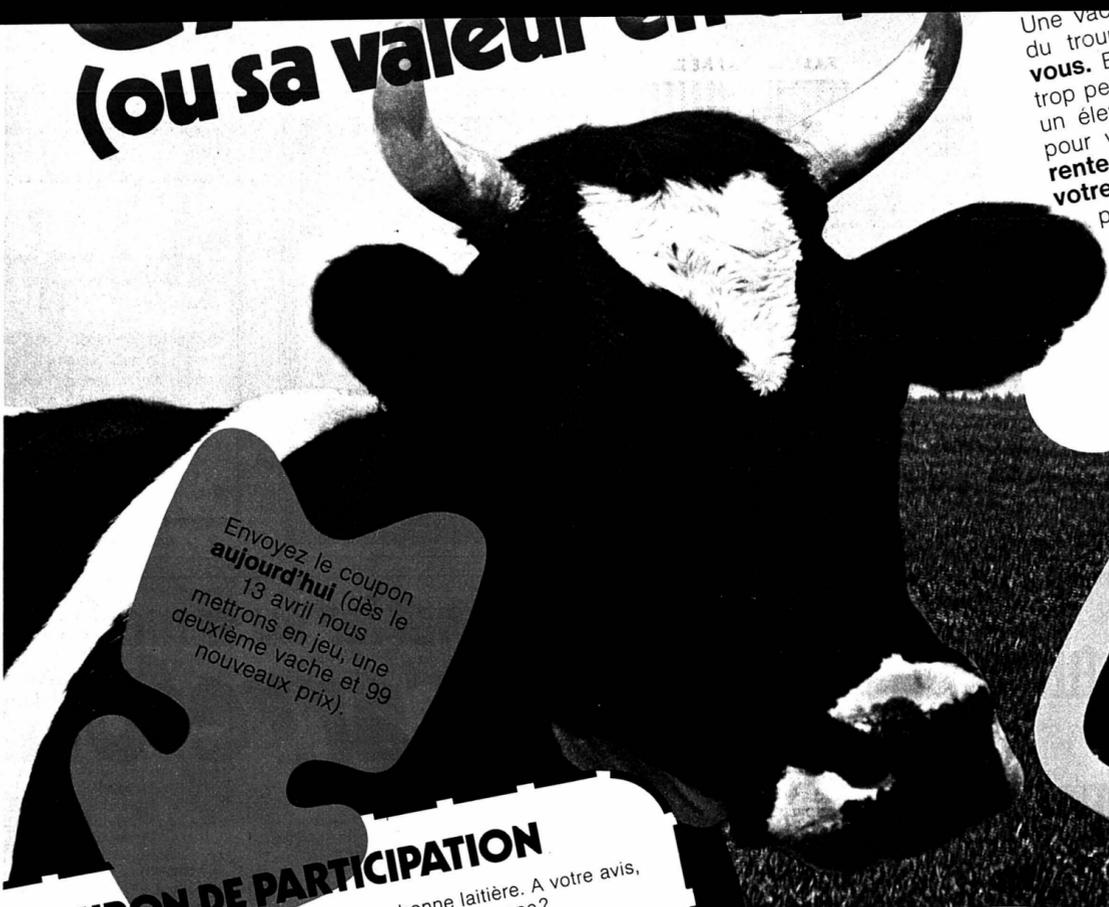
Hôtes du festival d'Avignon 1974

Location: pharmacie Bourquin, Couvet,

tél. (038) 63 11 13.

Prix des places: Fr. 10.— (réduction de Fr. 2.— aux membres et aux jeunes).

(ou sa valeur en



Une vache du troupeau Cremo... vous. Et si votre appartement est trop petit pour elle, laissez-la chez un éleveur Cremo: il la soignera pour vous, et vous recevrez une rente chaque année (le produit de votre vache: lait, veau). Si vous préférez, nous vous verserons en espèces la valeur de votre vache (Fr. 5000: c'est une de nos meilleures laitières).

généisse (ou Fr. 1000). Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix: des baquets de crème. Du 11<sup>ème</sup> au 50<sup>ème</sup> prix: des vrais capets d'armailli. Du 51<sup>ème</sup> au 100<sup>ème</sup> prix: des bons d'achat Cremo Super. Rendez-vous le 12 novembre à Gruyères: les gagnants recevront leurs prix lors d'une grande fête folklorique.

Envoyez le coupon aujourd'hui (dès le 13 avril nous mettrons en jeu, une deuxième vache et 99 nouveaux prix).

### COUPON DE PARTICIPATION

1. La vache que vous allez gagner est une bonne laitière. A votre avis, combien donne-t-elle de litres de lait par jour, en moyenne?  2  20  50
2. Combien y a-t-il de fraises illustrées sur le couvercle du Cremo Super aux fraises? (il est illustré sur cette page)  une  trois  dix

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_  
 No postal: \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon (ou plusieurs, si vous voulez) sous enveloppe affranchie à Cremo SA, Service Concours, Case postale, 1701 Fribourg, avant le 13 avril. Joignez-y un couvercle de Cremo Super. (Ce n'est pas une obligation, mais cela nous ferait plaisir). Le concours est ouvert à tous, sauf au personnel de Cremo SA et à leurs familles. Tout participant reconnaît implicitement le règlement du concours. Celui-ci peut être demandé à Cremo SA, Service Concours, Case postale, 1701 Fribourg.

# Cremo

## NOUVEAU yogourt Cremo Super

Le super-yogourt au lait de la Gruyère et aux super-morceaux de fruits.



# Cremo lance le yogourt Cremo Super et un grand concours GAGNEZ UNE VACHE (ou sa valeur en espèces) et 99 autres prix

Une vache, l'une des plus belles du troupeau Cremo: elle est à vous. Et si votre appartement est trop petit pour elle, laissez-la chez un éleveur Cremo: il la soignera pour vous, et vous recevrez une rente chaque année (le produit de votre vache: lait, veau). Si vous préférez, nous vous verserons en espèces la valeur de votre vache (Fr. 5000: c'est une de nos meilleures laitières).

Pour le gagnant, une vache ou Fr. 5000.

100 prix au total. 2<sup>ème</sup> prix: un veau (ou Fr. 1000). 3<sup>ème</sup> prix: un veau (ou Fr. 1000). Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix: des baquets de crème. Du 11<sup>ème</sup> au 50<sup>ème</sup> prix: des vrais capets d'armailli. Du 51<sup>ème</sup> au 100<sup>ème</sup> prix: des bons d'achat Cremo Super.

Rendez-vous le 12 novembre à Gruyères: les gagnants recevront leurs prix lors d'une grande fête folklorique.

Envoyez le coupon aujourd'hui (dès le 13 avril nous mettrons en jeu, une deuxième vache et 99 nouveaux prix).

### COUPON DE PARTICIPATION

1. La vache que vous allez gagner est une bonne laitière. A votre avis, combien donne-t-elle de litres de lait par jour, en moyenne?  2  20  50
2. Combien y a-t-il de fraises illustrées sur le couvercle du Cremo Super aux fraises? (il est illustré sur cette page)  une  trois  dix

Nom: \_\_\_\_\_

## NOUVEAU yogourt Cremo Super



## OFFRES D'EMPLOIS

Nous désirons engager pour notre service de la comptabilité un ou une

**employé(e)**

de commerce qualifié(e), de langue maternelle française ou allemande, mais ayant quelques connaissances de l'autre langue.

Nous cherchons également pour notre secrétaire une

**secrétaire**

de langue maternelle française capable de travailler de façon indépendante dans la rédaction de la correspondance.

Emplois stables et variés au sein de petits groupes de travail.

Conditions d'engagement et bureaux modernes.

Sans engagement, veuillez prendre contact par téléphone avec le service du personnel de



LA NEUCHATOISE  
Compagnie d'Assurances  
sur la Vie

rue du Bassin 16,  
tél. 21 11 71,  
internes 208 et 315

Etude d'avocats engagerait,

pour date à convenir,

**STÉNODACTYLO**

Travail intéressant et varié et en partie indépendant.

Faire offres, avec curriculum vitae, certificats et photo, sous chiffres YA 954 au bureau du journal.

**Le Centre Electronique Horloger S.A.**

à NEUCHÂTEL,

cherche

**UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE**

de langue maternelle française, aimant travailler de façon indépendante. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Travail varié au sein d'une petite équipe.

**UNE AIDE DE BUREAU**

connaissant la dactylographie, pour le service de comptabilité.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel.

**DUBIED**

USINE DE COUVET

Nous offrons place intéressante à une

**PERFORATRICE-  
VÉRIFICATRICE**

pour notre service informatique.

Nous demandons une certaine expérience.

Priorité sera donnée à une personne libre rapidement.

Se présenter ou téléphoner à :

**Ed. Dubied & Cie S.A.**

Usine de Couvet  
Service du personnel, 2108 Couvet  
Tél. (038) 63 21 21

**HOPITAL D'AIGLE**

Par suite de promotion à une fonction supérieure de la titulaire, nous cherchons à repourvoir le poste de

**gouvernante de maison**

(responsable de plusieurs secteurs hôteliers de l'hôpital)

pour entrée en fonction au plus tôt.

Ambiance de travail agréable, self-service, semaine de 5 jours, horaire et rétribution selon les normes cantonales.

Adresser les offres détaillées au directeur de l'Hôpital, 1860 Aigle, qui donnera tous les renseignements, tél. (025) 2 15 15.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons un

**ÉLECTRICIEN**

Travail très varié ; installations d'antennes TV, appareils ménagers, livraisons et petites réparations.

**MANŒUVRE SPÉCIALISÉ**

serait mis au courant.

Nous offrons bonne ambiance, avantages sociaux, possibilité d'avancement à candidat sérieux et capable.

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
**Au Confort Ménager**

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



NEUCHÂTEL cherche  
POUR LA CITÉ UNIVERSITAIRE  
ET SON RESTAURANT LA TREILLE :

**commis de cuisine**  
**apprenti cuisinier**  
**aide de buffet**  
**aide-concierge**  
**filles ou garçons de buffet**

Prestations sociales d'avant-garde.  
Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphone (038) 24 68 05.

**MIGROS**

cherche

pour ses MARCHÉS :

RUE DE L'HOPITAL, A NEUCHÂTEL,  
AV. DES PORTES-ROUGES, A NEUCHÂTEL,  
A PESEUX,

**dames de buffet**

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- horaire du magasin
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux.



M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

**Securitas**

engage

**des gardes  
professionnels**

pour Neuchâtel ;

- travail de nuit
- formation assurée par nos soins
- situation stable et bien rémunérée
- 13me salaire.

Ecrire ou téléphoner à Securitas S.A.,  
rue de Prébarreau 8,  
2004 Neuchâtel, tél. (038) 24 45 25.

**Securitas****CADRAL SA**  
**FABRIQUE DE CADRANS****HAUTERIVE**

cherche

**OUVRIERS  
OUVRIÈRES**

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Formation assurée par nos soins.

Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

L'Usine DECKER S.A. engagerait pour son atelier de Neuchâtel un

**mécanicien**

capable d'exécuter des étampes et divers outillages pour la fabrication de pièces de tôlerie, ainsi que pour l'entretien de son parc de machines. Travail indépendant, place stable.

Adresser offres ou se présenter à  
l'Usine DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 55 44.

**Du lundi 1er au samedi 6 avril  
à Carrefour**

prenez part à  
notre semaine "anniversaire"

4921

NESQUIK, 1 kg	5.80	Gruyère, 1er choix, 1/2 kg	4.90
Pâtes assorties DEL'ORO, 6 x 500 g	9.40	Beurre de montagne pasteurisé, 200 g	2.05
Bière LA MEUSE, 10 x 33 cl	5.--	Cherry-cake aux fruits LEISI, 550 g	3.--
Croustilles surgelées FRONOR, 14 pièces = 400 g	2.95	NIAXA, jumbo 5 kg	12.90
Noix de porc fumée, 500 g	7.15	Papier W.-C. HAKLE «Vlaush Tissue», 32 rouleaux de 300 coupons	10.80

**à Carrefour/Romanel  
chaque jour vous pouvez gagner**

Pour participer au tirage au sort qui a lieu, en présence d'un notaire, chaque soir à Carrefour Romanel à 19 h. 30 (samedi à 17 h. 30), il vous suffit de : remplir les bons que vous trouverez ci-dessous ou à Carrefour et de déposer chaque jour, dans l'urne placée à l'entrée du magasin, le bon correspondant à la date du jour!

Attention! Chaque bon n'est valable qu'un jour: la date de validité est indiquée sur le bon. Aucun achat n'est exigé pour participer au tirage au sort.

1 téléviseur couleur PHILIPS, Multinormes/Pal-Secam (valeur Fr. 3690.-)

1 machine à laver HOOVER 47

1 vélomoteur PEUGEOT MT 101 — 1 vélo SOLEX

1 frigo INDESIT SL — 1 aspirateur ROTEL «Top Star»

1 mixer combi TURMIX — 1 rasoir REMINGTON SF 2

1 four à raclette STÖCKLI - 1 peau de mouton d'Islande

1 fer à vapeur ROWENTA — 1 sèche-cheveux SOLIS

**4** jeudi 4 avril

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

**5** vendredi 5 avril

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

**6** samedi 6 avril

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

VENTE SPÉCIALE limitée aux denrées alimentaires, boissons, tabacs et à tous les articles de consommation quotidienne, servant au nettoyage ou aux soins corporels. (ACF du 15.3.71 modification de l'ordonnance du 16.4.47-3.1.a)

## BIENNE - BIENNE

Après une rixe à propos de tracts

## UN « DISTRIBUTEUR SÉQUESTRE » A DÉPOSÉ UNE PLAINTE DÉCLARÉE IRRECEVABLE PAR LE MINISTÈRE PUBLIC

De notre correspondante :

La rixe ayant eu lieu dans un grand garage de Bienne entre deux distributeurs de tracts et des membres du personnel du garage (voir notre édition du 1er février), prend une dimension politique plus large. En effet, « suite à l'affaire de l'agression contre deux distributeurs de tracts devant la maison AMAG, le 30 janvier 1974, plusieurs personnes et des organisations politiques déclarent qu'elles considèrent comme inadmissible et scandaleuse la séquestration, par la force, de deux distributeurs de tracts du comité Chili de Bienne qui furent « enlevés » à plus de 50 m de l'usine ; qu'une telle séquestration politique sur la voie publique... « Elles ne peuvent pas admettre que des particuliers croient pouvoir, en toute liberté, organiser et appliquer leur propre « justice »... « Elles s'interrogent sur le rôle que joue la police qui au lieu de protéger les distributeurs comme ils le lui ont demandé, s'est placée du côté de la direction. Quant à l'affirmation selon laquelle les deux distributeurs auraient refusé de déclarer leur identité en présence de la police, elle est contraire aux faits ».

Deux conseillers municipaux, MM. Hermann Fehr et Claude Merazzi, des députés socialistes, MM. Graf et Stauffer, plusieurs conseillers de ville, Ro-

land Villars, professeur de gymnase, Otto Arnold, entre autres, sont signataires de ce texte.

## PLAINTES DÉPOSÉES

Cette déclaration résulte directement des événements de fin janvier. Entre-temps, les deux parties (AMAG et M. J.M. Dolivo, un des distributeurs de tracts) ont déposé plainte auprès du juge d'instruction du district de Nidau. Alors que la direction du garage portait plainte auprès de la police cantonale pour voies de fait, lésions corporelles simples et violation de domicile, M. J.M. Dolivo déposait une plainte contre inconnu pour coups et blessures, séquestration et menaces, directement auprès du juge d'instruction. M. Dolivo motive sa plainte ainsi : « ... Je fus arrêté à quelque 70 m du garage... Après 20 minutes de séquestration dans un bureau et après mes demandes répétées d'appel à la police, celle-ci arriva enfin. Les deux gendarmes relevèrent mon identité et me laissèrent libre de sortir. Mais les personnes présentes, ouvertement, devant la police, envoyaient des « hommes de main » dans l'escalier de sortie. Je refuse alors de sortir sans la protection de la police. Mais je suis expulsé de force par les personnes présentes sous les yeux de la police. Dans l'escalier, je reçois de nombreux coups dont l'un à la tête qui causera un hé-

matome, comme le constate le certificat ci-joint. »

## PLAINTES IRRECEVABLES

Le 28 février, le juge d'instruction, M. Hansjoerg Steiner, soutenu par le ministère public en la personne du procureur du Seeland, M. Alfred Wittwer, déclare la plainte de M. Dolivo irrecevable. M. Steiner dit : « Selon le code pénal, si la chose décrite dans la plainte n'est pas punissable, je ne dois pas y donner suite et dois demander l'accord du ministère public. » M. Dolivo se sentant lésé a fait recours auprès de la Cour suprême. Le directeur d'AMAG, M. Silvio Rosset, « regrette la décision du juge Steiner, un procès eut été plus sympathique », dit-il.

La décision du juge de Nidau semble arbitraire à M. Dolivo, car « jamais il n'a été entendu par la police ou par le juge ». Selon le juge Steiner, « aucune partie n'a été jusqu'ici écoutée, la police s'est rendue chez AMAG uniquement dans le but de recevoir les noms des personnes incriminées dans cette affaire, M. Dolivo ayant porté plainte contre inconnu ».

Il n'y aurait donc pas encore eu d'interrogations jusqu'à présent. La décision de la Cour suprême devrait être connue dans la quinzaine mais cette affaire semble loin d'être terminée pour autant.

Marlise ETIENNE

## FRIBOURG

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE BULLE

## Aigres échanges entre bourgeois et socialistes

Le Conseil général de la ville de Bulle était réuni lundi soir, pour la première fois depuis les élections du 17 février. La présidence était assumée par le nouveau syndic, M. Gaston Dupasquier, qui félicita les nouveaux élus et tout spécialement les huit dames qui reçurent des roses du sergent de ville, M. Gex. Mais rien d'autre ne fut dit avec des fleurs. Au sujet du plan d'aménagement, de l'autorisation à donner au Conseil communal de traiter de son propre chef les transactions immobilières de moins de 50.000 fr., ainsi que du nouvel horaire des séances du Conseil communal, on assista à un affrontement de plus en plus aigre entre radicaux et démocrates-chrétiens, d'une part, et socialistes, d'autre part. Ces derniers, isolés, furent à chaque fois minorisés.

Le Conseil général aurait dû approuver le règlement sur la police des constructions. Ce document important, comportant 33 articles, est l'un des éléments constitutifs du plan d'aménagement dont Bulle est en passe de se doter. En vertu de la loi sur les constructions, seul ce règlement doit être soumis à l'approbation du Conseil général. M. Roland Charrière (rad), appuyé par M. Michel Maillard (PDC), fit toutefois remarquer qu'il n'est guère possible de se prononcer sur ce règlement sans dis-

poser d'informations précises sur la volonté du Conseil communal traduite par les autres documents qui font partie intégrante du plan d'aménagement. D'autre part, il nota que le projet de règlement est insuffisant à divers égards. Et il proposa la constitution d'une commission du Conseil général, composée de sept membres (architectes, ingénieurs, entrepreneurs et juristes notamment) chargée de faire un rapport sur le projet de règlement sur la police des constructions. Cette suggestion fut acceptée à une forte majorité, seuls les socialistes s'y opposant. La gauche est d'avis que la voie choisie fait la part trop belle aux professionnels de la construction. On sera toutefois que la commission sera présidée par M. Jean-Bernard Tissot, conseiller communal socialiste. En feront partie MM. Jacques Baeriswyl et Michel Maillard (PDC), Bernard Pasquier, Roland Charrière et Albert Trezzini (rad), ainsi que deux socialistes à désigner. Le rythme du travail devrait être soutenu, puisqu'une nouvelle séance, fixée au 25 avril, est prévue pour l'approbation définitive du règlement par le Conseil général.

Les plans directeur et de zone prévoient le passage d'une importante route de détournement, branchée sur la RN 12, entre la ville de Bulle et son « poumon », de la forêt de Bouleyres. De

plus, cette route constituerait un mur entre Bulle et Riaz. M. Michel Maillard dénonça une fois de plus cette « erreur d'urbanisme ». Il semble que les services ad hoc du canton soient enfin disposés à reconsidérer ce choix.

## POUR OU CONTRE LES SEANCES DE NUIT

Le nouveau Conseil communal de Bulle s'est constitué rapidement. Il n'a pourtant pas encore trouvé la stabilité idéale. La raison en est toute prosaïque : les séances « de nuit » ont été abandonnées. Et l'on se réunit désormais à 16 h 30, ce qui ne convient pas aux trois élus socialistes, à cause de la nature de leurs occupations professionnelles. Certains des nouveaux élus des autres partis auraient imposé cette formule dont les socialistes n'entendent parler qu'après les élections. MM. Lanthmann et Buehler font valoir que de nombreuses séances de commissions les occupent déjà pendant la journée. Leur suggestion de siéger à 18 h resta lettre morte. On en vint même à parler de démission. Et l'on se chipota à propos de la suroccupation des hommes politiques. M. Buehler insista alors sur le fait que seuls deux conseillers communaux de Bulle siègent au Grand Conseil, alors que sept de Fribourg y figurent et savent fort bien défendre les intérêts de la capitale...

Au contraire, MM. Henri Steinauer (PDC) et Auguste Barras (rad) félicitèrent le Conseil communal d'avoir adopté un horaire moderne, le rythme antérieur n'étant plus supportable, de sorte que le rendement en souffrait (ce qui, fit remarquer M. Lanthmann, n'est pas un compliment pour les anciens syndics)... Toujours est-il que Fribourg et maintes cités importantes ont adopté le système des séances diurnes. Peut-être les Bullois finiront-ils par juger comme Salomon, à l'image de leur Grand-Rue qu'ils coupèrent en deux : moitié asphalte, moitié pavés...

Michel GREMAUD

• En avant-dernière page :  
Démission du Père Pfuertner

## Vers d'importantes transformations au Musée d'archéologie Schwab

L'an passé, l'unique musée de Bienne pouvait célébrer son centième anniversaire. En 1865, le colonel Friedrich Schwab (qui fut aussi directeur des finances pendant trente ans) avait fait don à la ville de sa collection archéologique, fruit de vingt années de fouilles. Peu d'années plus tard, la commune bourgeoise offrait à la commune municipale, au point de jonction de deux promenades du Pasquart, le terrain dit « le Triangle » où s'éleva le musée que nous connaissons tous — du moins de l'extérieur. Dévisés à 60.000 fr., les frais de construction avaient été couverts par un don de Schwab lui-même, par une émission d'actions et par un emprunt. Après le Musée Rath de Genève, c'était, en Suisse, le premier édifice expressément construit à de telles fins. A vrai dire, pendant bien des décennies, une seule des quatre salles fut réservée à l'archéologie. Dans les autres on logea la bibliothèque (jusqu'en 1921), une exposition de tableaux, des armes, de la pacotille d'Extrême-Orient, des animaux empaillés. Bref, c'était un véritable bric-à-brac...

a repris les fonctions de conservateur et d'archiviste assumées longtemps par son père avec la distinction que l'on sait, a bien voulu nous entretenir de quelques-unes de ses préoccupations :

— Vous pensez que la fréquentation du musée laisse à désirer ? On compte tout de même plus de 10.000 visiteurs par an, la moitié étant des enfants, avec une moyenne de 45 les dimanches et d'une vingtaine les jours de semaine. C'est pendant la saison du tourisme que la fréquentation est la plus élevée. Elle n'est d'ailleurs nullement inférieure à celle d'autres musées analogues. Bien entendu, c'est un musée spécialisé et ce sont notamment les spécialistes qui viennent le voir, de tous les pays du monde, car nos pièces de l'époque des Palafittes et de la période Gallo-romaine sont d'une valeur inestimable. Mais les classes conduites par leurs maîtres peuvent aussi y apprendre bien des choses sur le passé de leur pays.

M. Bourquin poursuit :

— Peut-on augmenter la fréquence ? On a placé des panneaux indicateurs en ville, mais il ne semble pas qu'ils aient produit beaucoup d'effet. On renforcerait peut-être l'attractivité de notre musée si l'on pouvait annoncer l'acquisition de nouvelles pièces. En 1939, la plupart des objets trouvés à Petinesca avaient fini au musée Schwab. Depuis lors, les découvertes faites lors de nouvelles fouilles sont centralisées à Berne, même ce qu'on a trouvé à Petinesca dans les années soixante. Le service archéologique du canton devrait, me semble-t-il décentraliser ses trouvailles, confier au Musée Schwab les objets de la région.

De toute façon, le musée d'histoire de Berne est trop petit.

En novembre 1972, alors que les travaux de la deuxième correction des eaux du Jura touchaient à leur fin, Mlle Henni Schwab, l'éminente archéologue, animatrice des fouilles exécutées parallèlement aux travaux de correction, organisait à Fribourg une exposition de tous les objets découverts au cours de ces dix ans, exposition qui eut un grand retentissement. « ... Nous aurions bien voulu estimer M. Bourquin, l'avoir chez nous, mais ne disposons pas des vitrines nécessaires. Les Biennois ont été ainsi privés d'une exposition qui aurait certainement fait renaitre leur intérêt pour la préhistoire. »

Pour le conservateur, ce qui importe actuellement, c'est de réaliser les travaux de restauration les plus urgents, car le bâtiment ne rajeunit pas. La ville prévoit à cet effet une dépense de 1,2 million, et avec les difficultés financières, actuelles...

— ... Nous devons donc nous armer de patience. Mais en aucun cas, on ne doit envisager la démolition du bâtiment qui constitue un authentique monument historique. Une fois réparé et rénové, il pourra servir longtemps encore de point de ralliement de tous ceux qu'intéresse notre passé lointain.

R. W.

## Cyclomotoristes attention !

(c) La police municipale constate que, par mauvais temps, nombreux sont les cyclomotoristes qui ne posent pas les pieds sur les pédales, mais sur le châssis ou le garde-boue de leur engin. Cela provoque une conduite incertaine, du retard pour le rétro-pédalage, augmente le risque d'accidents. Par ailleurs ces cyclomotoristes sont punissables en vertu de la loi.

## Collision

(c) Deux voitures sont entrées en collision hier vers 8 h 30, devant le Palais des congrès. Les dégâts matériels s'élevaient à 300 fr., il n'y a pas de blessé.

## Bambin blessé

(c) A 16 h, l'ambulance s'est rendue à Port où un bambin de 3 ans était tombé d'un mur. Il a été transporté à l'hôpital Wildermeth, souffrant de blessures internes.

## Une erreur de couleur

(c) Une erreur s'est glissée dans notre article « La politique : un « hobby » ou un « métier » ». M. Marcel Wermeille est conseiller de ville du parti démocrate chrétien et non pas du parti chrétien évangélique comme nous l'avions écrit.

## Informations suisses

## Ferme incendiée

(c) Un incendie, dû à une défectuosité d'installations électriques, a eu pour théâtre hier le Littauerberg, où une étable a été réduite en cendres. Le propriétaire se trouvait dans l'étable lorsque l'incendie se déclara. Il parvint à sauver 14 vaches. Les pompiers, alertés par des voisins, réussirent à faire sortir 140 porcs du bâtiment en flammes. Seuls quelques porcs, souffrant de brûlures, furent être abattus. Le bâtiment a été totalement détruit. Un tracteur et d'autres ustensiles ainsi que des réserves de fourrage furent la proie des flammes.

## Incendie à Albinen : 100.000 fr. de dégâts

ALBINEN, (ATS). — C'est à plus de cent mille francs que sont estimés les dégâts causés par un violent incendie qui, lundi durant plusieurs heures, a ravagé deux bâtiments sur le territoire de la commune d'Albinen. La station de départ d'une installation de remontée mécanique, ainsi qu'un baraquement attenant contenant du matériel ont été détruits.

## A l'assemblée générale de la FTMH : l'assurance maladie en tête des soucis

La section de Fribourg et environs de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Emile Jonin. Ce dernier, ainsi que M. Marcel Laubscher, secrétaire, ont présenté les rapports d'activité. Et l'assemblée a entendu un exposé de M. Roger Besuchet, secrétaire central, sur le thème « Problèmes syndicaux à l'heure de la participation ». Elle a enfin voté, à l'unanimité, une résolution. Dans cette résolution, la section de Fribourg de la FTMH :

— approuve l'Union syndicale suisse (USS) pour sa prise de position et la recommandation qu'elle a adressée au parti socialiste suisse de ne pas retirer son initiative pour une réforme profonde de l'assurance maladie, qui répond aux exigences d'aujourd'hui, qui soit à même de garantir à la population une protection suffisante et qui écarte les injustices choquantes du système actuel ;

— soutient la décision de l'USS de ne plus participer à aucun pourparler visant à la conclusion d'un accord sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. La menace du blocage des salaires brandie par « M. Prix » provoque un mécontentement général dans les entreprises fribourgeoises, qui ne saurait tendre encore le climat social au moment où sont négociées d'importantes revendications syndicales à l'occasion du renouvellement de conventions collectives. Elle est une violation de la liberté d'action syndicale par une ingérence extérieure intolérable dans les négociations syndicat-patronat qui sont déjà suffisamment difficiles. Elle est ressentie comme étant une atteinte au niveau de vie des salariés, alors que les bénéfices des entreprises sont incontrôlés faute de moyens d'investigation et que des augmentations de toutes sortes sont tolérées. Elle retarde la lutte syndicale pour l'égalité de traitement entre les deux sexes et l'élevation des bas salaires, tout spécialement ceux des femmes victimes, dans l'industrie, d'une discrimination rétrograde. En outre, le chantage visant à accrédiiter la thèse d'une culpabilisation des salariés face au problème de l'inflation est outrageant ;

— appuie les travailleurs des garages du canton de Fribourg dans leurs revendications contenant des postulats qui visent à rattraper le retard accumulé pendant deux ans et à obtenir les améliorations qui sont demandées ou même déjà réalisées dans d'autres secteurs ;

## Etudiante blessée

(c) Hier, vers 15 h 40, un autobus circulait de l'avenue de Tivoli en direction de la gare des CFF de Fribourg. Une voiture qui arrivait en sens inverse s'arrêta devant le passage de sécurité, à la hauteur du passage sous-voies de la gare. Le chauffeur de l'autobus obliqua alors à gauche vers la rue de Genève. A cet instant, une cyclomotoriste dépassa la voiture arrêtée et se jeta contre l'autobus. Il s'agissait de Mlle Françoise Blanc, 16 ans, étudiante à Fribourg qui, commotionnée, contusionnée et blessée au front, fut transportée à l'hôpital cantonal.

Le conducteur de la voiture qui s'était arrêté devant le passage de sécurité est prié de s'annoncer à la brigade de la circulation, tél. (037) 21 13 44.

## Le choc classique à Champ-Olivier

(c) Hier, vers 8 h, un camion bernois qui circulait de Lausanne en direction de Berne n'a pas pu s'arrêter, au carrefour de Champ-Olivier, derrière une voiture bernoise dont le conducteur avait brusquement freiné au moment où les feux passaient à l'orange. Dégâts estimés à 5000 francs.

## Choc frontal : un blessé

(c) Lundi, vers 19 h 25, un automobiliste circulait de Moncor en direction du centre de Fribourg. A la hauteur de la Crema, à la suite d'une inattention, il entra en collision frontale avec une voiture qui arrivait en sens inverse. L'un des conducteurs, M. Michel Maudry, 37 ans, de Corninbœuf, dut être hospitalisé. Dégâts estimés à 7000 francs.

— réfute les avances et les insanités de correspondants inconnus dont les propos partiaux glissés dans la « boîte à lettres » d'un quotidien fribourgeois tendent à jeter le discrédit sur les travailleurs et leurs mandataires syndicaux ;

— invite tous les travailleurs fribourgeois à faire preuve de solidarité et de détermination avec les syndicats et leurs membres dans leur lutte contre une politique antisociale des revenus, des conditions de travail et de sécurité de l'emploi, de ne laisser à nul autre qu'à eux-mêmes le soin de choisir leurs postulats et de déterminer quels sont les moyens d'action propres à les réaliser. »

## JURA

## Le groupe Bélier obtient satisfaction dans un procès

De notre correspondant :

Le 31 janvier 1973, le groupe Bélier avait déposé une plainte pénale pour atteinte à l'honneur et diffamation contre le journal bernois « Der Bund ». Devant un tribunal bernois, un accord en quatre points est intervenu entre les parties :

1. M. Hans Kaufmann, rédacteur du « Bund », a reconnu que le groupe Bélier n'a nullement menacé de souiller les installations d'eau potable de la ville de Berne et que l'article paru à ce sujet dans le « Bund » du 2 novembre 1972 était fondé sur une information erronée due à M. Kurth Schweizer, conseiller municipal à Berne ;

2. M. Hans Kaufmann s'est engagé à publier une rectification dans le « Bund », dans laquelle il reconnaît que l'honorabilité du groupe Bélier ne

peut être mise en cause dans cette affaire ;

3. M. Hans Kaufmann s'est engagé à payer au groupe Bélier une indemnité de 400 fr., à titre de contribution à ses dépens. Il prendra également à sa charge les frais judiciaires (680 fr.) de la procédure pénale dirigée contre lui ;

4. En contrepartie, le groupe Bélier retirera sa plainte pénale.

## Des vandales pillent une ferme de Soulece

(c) A la fin de la semaine dernière, des inconnus se sont introduits dans une ferme de Soulece transformée en maison de vacances. Ils y ont dérobé diverses antiquités, notamment des statuettes pour une valeur de 6000 fr. environ. En outre d'autres objets, trop grands pour être emportés, ont été brisés. Les dégâts s'élevaient à 4000 francs.

## ANGENSTEIN

## Quand on voit deux routes...

(c) Une automobile conduite par un habitant d'Aesch, âgé de 64 ans et pris de boisson traversait Angenstein, lundi vers 23 h, lorsqu'elle est sortie de la route et s'est jetée contre trois voitures en stationnement devant un restaurant. Le conducteur a été légèrement blessé au visage et son permis a été saisi. Les dégâts s'élevaient à 10.000 francs.

## LES RANGIERS

## Mauvais départ pour la pêche

(c) Hier à 5 h, un habitant de Bâle, qui se rendait en voiture à la pêche à Saint-Ursanne, a fait une formidable embarcadure au-dessus de Develier, sur la route des Rangiers. Sa voiture a traversé, trois fois la route de droite à gauche ; elle est montée sur un talus et en a dévalé un autre, après quoi elle s'est jetée contre une barrière en treillis qui a passablement amorti le choc. Le pêcheur malchanceux n'a été que légèrement blessé, mais sa voiture est démolie.

## MOUTIER

## Avec les maîtres mécaniciens du Jura

(c) La section jurassienne des maîtres-mécaniciens a tenu son assemblée générale à Moutier sous la présidence de M. Georges Guenet. La société, qui compte actuellement 45 membres, a discuté de l'organisation d'une journée de l'apprenti destinée à grouper tous les apprentis de 4<sup>me</sup> année à la veille des examens et de leur présenter, en compagnie des experts, le déroulement des examens et la manière de donner les notes. L'organisation d'une telle journée est toutefois impossible pour diverses raisons. Trois nouveaux membres ont été nommés au comité : MM. A. Chételat, R. Broglie et G. Dobler. Le nouveau cours de préparation pour la maîtrise débutera cet automne et durera trois ans.

## Informations horlogères

## Les petits bolides de Longines...

Présenté en première mondiale à la Foire de Bâle, le LEM « Longines Electronic Module », apporte une nouvelle dimension au « leadership » de la manufacture de montres de Saint-Imier dans le domaine de la mesure électronique des temps. Réalisé entièrement par les professionnels du chronométrage sportif dans une conception aux lignes futuristes, le LEM renferme dans ses mémoires électroniques toutes les fonctions cybernétiques nécessaires à la mesure et à l'enregistrement des temps, ainsi qu'à la visualisation des arrivées.

A titre de démonstration, le LEM assure, durant la Foire de Bâle, le chronométrage de courses de voitures dont le pilotage sera réservé au public. Concurrents et spectateurs pourront à loisir suivre l'évolution de petits bolides

dont les performances seront instantanément mesurées. Les fonctions primaires du chronométrage sont assurées par les Télé-Longines, véritables petits ordinateurs capables d'enregistrer les temps de départ, intermédiaires, d'arrivée et de les restituer au 1/1000<sup>me</sup> de seconde sur un écran de télévision ou encore sur une bande imprimée.

A l'actif des nombreuses possibilités du LEM, on trouve également un compteur digital qui, relié à un complexe de cellules photo-électriques, calcule instantanément la vitesse réelle du bolide en tenant compte de l'échelle 1/30<sup>me</sup> à laquelle il est construit. Le LEM possède également un système de télévision à circuit fermé, le Vidéo Longines, dont la caméra électronique enregistre les images d'arrivée à raison de 100 à la seconde soit quatre fois plus qu'une télévision conventionnelle.

## Le chronométrage des Jeux de Montréal à « Swiss Timing »

Le comité organisateur des Jeux de la XXI<sup>e</sup> olympiade (COJO) et la Société de chronométrage suisse, généralement appelée « Swiss Timing », ont signé le contrat de chronométrage officiel des Jeux olympiques de 1976. Le contrat a été signé mardi par M. Roger Rousseau, président du comité organisateur et commissaire général des Jeux de 1976, et M. Thomas Keller, président de Swiss Timing. Il porte sur le chronométrage, le mesurage et le pointage de toutes les épreuves des vingt et un sports inscrits au programme des Jeux de Montréal.

La Société suisse met gratuitement à la disposition du COJO l'équipement complet de chronométrage ainsi que le personnel chargé des opérations, une soixantaine de personnes environ. En contrepartie, le COJO prend à sa charge les frais d'hébergement et de transport de ce personnel.

Le chronométrage sportif est devenu de nos jours une opération très complexe qui exige aux niveaux technique, financier et du personnel, un effort tel que l'industrie suisse en est venue à considérer qu'il dépassait les possibilités de l'entreprise individuelle. Swiss Timing reçoit aujourd'hui l'appui de l'industrie horlogère suisse tout entière, ainsi que d'autres milieux économiques suisses influents. Après avoir rappelé que grâce aux entreprises Longines et Omega, la Suisse avait, depuis 1932 et à quelques exceptions près, assuré traditionnellement le chronométrage des Jeux olympiques d'été et d'hiver, le président de Swiss Timing a rappelé l'excellent esprit dans lequel s'était développée la coopération avec les organisateurs de Montréal et l'enthousiasme avec lequel ses collaborateurs se préparaient à apporter une contribution importante à la réussite de la XXI<sup>e</sup> Olympiade.

## OFFRES D'EMPLOIS

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUE  
(architecture et construction)  
OUEST Lausanne

cherche pour direction de travaux

## TECHNICIEN

très compétent, dans l'établissement des soumissions, conduites des entreprises, décomptes.  
Emploi au sein d'une équipe dynamique, avantages sociaux.  
Conditions et date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres PD 901038 à Publicitas, 1002 Lausanne.



**MARC FAVRE**  
MANUFACTURE D'HORLOGERIE  
BIENNE TEL. 032/25 28 25

engage, pour travail en fabrique :

## horlogers complets

pour retouches et décottages de petites pièces soignées :

## régleuses qualifiées

pour travaux de mise en marche. Possibilité par la suite de bénéficier d'une formation sur retouche de montres.

Rémunération adaptée aux conditions actuelles.

Horaire libre. Cantine à disposition.

Prière de se présenter ou d'écrire au Service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2503 Bienne.



MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE  
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S.A.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

## UNE PREMIÈRE CAISSIÈRE

pour notre DO IT YOURSELF, après une période d'adaptation cette nouvelle collaboratrice sera appelée à seconder le gérant du magasin.  
Salaire intéressant.  
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou téléphoner à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

Nous cherchons

## MÉCANICIEN

pour travaux variés d'électromécanique. Place stable et bien rémunérée.

Faire offres ou s'adresser à : Fabrique de moteurs QUARTIER, 2015 Areuse. Tél. 42 12 66.

Proposons travail immédiat à

1 maçon  
1 monteur  
électricien  
1 serrurier



Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

Restaurant BEAU-RIVAGE  
NEUCHÂTEL  
Tél. 25 47 65

cherche, pour ses terrasses, du

## personnel de service

Travail à temps partiel, selon conditions atmosphériques.  
Mise au courant éventuelle assurée par nos soins.  
Téléphoner ou se présenter.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

## peintre en bâtiment

qualifié.

S'adresser à :  
Entreprise Pierre Netuschill,  
le Landeron.  
Tél. (038) 51 16 24 ou 51 35 51.

Fiduciaire Bruno MULLER,  
Temple-Neuf 4, Neuchâtel,  
cherche

## employée de commerce qualifiée

pour le service comptable du département de gérances d'immeubles.  
Travail intéressant et indépendant.  
Prière de faire offres, avec curriculum vitae et certificats.

Nous cherchons pour

## TRAVAIL ACCESSOIRE

agents distributeurs, pour :  
Neuchâtel, Pesoux,  
Cormondrèche, Corcelles.  
Tél. (022) 32 11 72.

Cinéma cherche

## personne de confiance

(bras droit du patron)  
aimant le cinéma, pouvant fonctionner comme

## opérateur

et s'occuper des expéditions de films, publicité et travaux divers.  
Possibilité de reprendre une direction par la suite.  
Faire offres sous chiffres 14-900.090 à Publicitas Delémont.

## TRAVAIL A MI-TEMPS

Possibilité de carrière.

Cherchons personnes

- jeunes, dynamiques
- pour travail exceptionnel
- salaire exceptionnel.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 24 70 65.

Nous cherchons

## MÉCANICIEN DE PRÉCISION

si possible avec des connaissances de la fabrication de la boîte de montre, pour diriger notre département visitage.

Age idéal : 30 à 40 ans.

Poste stable et à développer.

Salaire selon capacités.

Prestations sociales de l'industrie horlogère.

Semaine de 5 jours.



Faire offres à :

**WERNER MARTIN & CIE**  
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.  
Tél. (038) 57 11 22.

L'Usine DECKER S.A., cherche pour son usine à Neuchâtel

## SERRURIERS de construction

Travail varié, places stables.

Adresser offres ou se présenter à l'USINE DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 55 44.



**La Cité**

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

## PREMIÈRE VENDEUSE

RAYON PARFUMERIE

## UNE DAME

pour la réception et le contrôle de la marchandise (éventuellement horaire variable).  
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter à LA CITÉ.  
Tél. (038) 24 61 24.



**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.**  
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour ses départements commercial et d'exploitation :

## secrétaire qualifiée

ayant si possible des connaissances d'allemand ;

## employé (e) de bureau aide de bureau

ayant certaines aptitudes pour les chiffres et connaissant la dactylographie.

Nous offrons activités intéressantes et variées ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.



L'hôtel Beaulac

cherche un

## portier d'étage

remplaçant du portier de nuit.

— Place à l'année,

— permis B ou C.

— Bien rétribué.

— Bonne ambiance de travail.

Se présenter à la réception ou

téléphoner au

(038) 25 88 22.

## CUISINIER

sachant travailler seul avec un apprenti est demandé dans hôtel moyen à Yverdon. Entrée le 1er mai.

Faire offres sous chiffres 22-14821-115, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Autogrupe Marin

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, pour travaux administratifs et correspondance, un jeune

## employé de bureau

ayant le sens de l'organisation et aimant le contact avec la clientèle.  
Connaissances d'allemand souhaitées.

Prière de téléphoner au (038) 33 33 31 ou d'écrire à la Société Autogrupe, 2074 Marin.

## AIR MAINTENANCE S.A.

Nous cherchons

## une secrétaire

Nous demandons :

- expérience du travail de secrétariat
- bonnes connaissances d'anglais et notions d'allemand.

Nous offrons :

- place stable
- travail intéressant et varié
- bon salaire
- semaine de 5 jours
- avantages sociaux d'une entreprise moderne et dynamique.

Adresser offres écrites au bureau du personnel de Air Maintenance S.A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier, ou téléphoner au (038) 41 27 22.

## Employée de bureau

avec formation en assurances si possible, est cherchée par agence générale, sur la place,

## à la demi-journée

ou avec horaire élastique. Travaux variés avec responsabilités. Conditions intéressantes. Place stable.

Faire offres sous chiffres XZ 953 au bureau du journal.

## ADMINISTRATION

cherche

## une employée de commerce

avec certificat fédéral de capacité ou titre équivalent. Travail intéressant, indépendant et varié. Obligations et traitement : légaux. Date d'entrée : à convenir. Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres IL 940 au bureau du journal.

On cherche

## SERVEUSE

dans tea-room ; nourrie, semaine de 5 jours, congé le soir. Débutante acceptée.

Boulangerie-pâtisserie-tea-room Knecht, place du Marché, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 13 21.

HOTEL TOURING AU LAC

Neuchâtel - Tél. 25 55 01

cherche

## sommelières (iers) portier d'étage

Faire offres ou se présenter à la direction.

Madame, Mademoiselle,

téléphonez au (038) 33 53 66 aujourd'hui encore, de 14 h à 20 h, nous vous ferons connaître la possibilité d'acquiescer un

## gain supplémentaire

accessible à toute personne disposant de quelques heures par semaine.

Etude de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## employé ou employée

pour son service de gérance. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Faire offres sous chiffres VX 951 au bureau du journal.

Je cherche :

## serveuse ou serveur un garçon de comptoir

pour la saison ou à l'année. Grande terrasse au bord du lac. Nourrie, logée, bon gain.  
Tél. (037) 77 13 15.

Commerce de bétail et de viande en gros cherche pour date à convenir

## un chauffeur

pois lourd.

Tél. (038) 25 16 33.

LES RESTAURANTS BEAULAC

au port de Neuchâtel

engagent tout de suite pour le snack-terrasses

## sommeliers (ères)

gros gains.

Présentez-vous ou téléphonez dès 14 h 30 à Mme Prod'Hom, 24 42 42.

## aux Gourmets

toutes spécialités, cherche :

## magasinier-vendeur vendeur (euse)

(fixes ou auxiliaires) de bonne formation ; salaires intéressants, ambiance de travail agréable.

Rue du Trésor 9, Neuchâtel.  
Tél. 25 12 34.

Atelier de réglage en expansion désire engager plusieurs

## employées pour des travaux divers

en atelier exclusivement.

Tél. 24 57 47.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir une

## JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au magasin.  
Boulangerie Wiesenberger, 2056 Dombresson.  
Tél. (038) 53 24 55.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## employée de bureau

capable d'initiative pour collaborer avec le chef de service au sein d'une petite équipe jeune et dynamique.

Prendre contact au (038) 25 02 41 ou écrire à Radio-TV Stelner S.A., Port-Rouland 34, 2003 Neuchâtel.

Snack-bar-glacier du Paon,

Yverdon.

Nous cherchons pour entrée

immédiate

## SOMMELIER

ou

## SOMMELIÈRE

Tél. (024) 21 62 12.

Bureau de la ville cherche, pour son service de gérance,

## collaborateur ou collaboratrice

Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres sous chiffres WX 952 au bureau du journal.

Nous cherchons :

## sommelière

aimable et habile ;

## fille de buffet

capable et travailleuse.

Conditions de travail intéressantes.

Lucien Gétaz

Tél. 038 / 25 48 53



Micromécanique S.A., Neuchâtel,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## un trempeur

ou personne consciencieuse que nous formerons à ce poste. Salaire au mois.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner à nos bureaux, Draizes 77, tél. (038) 31 25 75.

Si vous êtes habiles et souhaitez un gain intéressant, téléphonez au 24 57 47

## plusieurs postes sont à repourvoir

ainsi que de nouvelles fonctions.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## TISSOT CIP-Peseux

engage tout de suite ou pour date à convenir

## horloger complet

pour travaux de visitage et décottage.

Prenez contact avec

CIP  
Av. de Beaugard 3  
2034 Peseux  
Tél. 038 31 57 31  
(Vis-à-vis de la gare CFF)



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA



Fédération Suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie  
3007 Berne, Monbijoustr. 61

Vous êtes une

## SECRETÀIRE

habile et expérimentée, de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand. Vous faites preuve d'initiative et désirez prendre des responsabilités. Vous avez de l'intérêt pour les problèmes sociaux.

Vous cherchez un travail varié, indépendant et bien rémunéré.

Alors vous êtes la

## COLLABORATRICE

que notre importante association professionnelle aimerait s'adjoindre pour le département romand de son siège central à Berne.

Pour tout renseignement complémentaire et pour un éventuel rendez-vous, vous pouvez téléphoner au (031) 45 59 21.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Aménagement du territoire: la plus-value pourrait être un facteur inflationniste

De notre correspondant de Berne : Dans le grand débat de la loi sur l'aménagement du territoire, le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du département de justice et police, a développé les principes sur lesquels repose la conception du législateur en la matière. L'une des innovations introduites par la loi est celle du prélèvement d'une plus-value pour réaliser une compensation économique entre les terrains. Il est à craindre que nous nous trouvions là encore en face d'un facteur inflationniste. Mais voyons-en les modalités.

Comme le releva M. Furgler, aussi bien le Conseil des Etats que la commission du Conseil national admettent que lorsque les plans d'affectation ou d'autres mesures d'aménagement du territoire, ainsi que leur exécution, entraînent des plus-values importantes, celles-ci doivent être prélevées de façon équitable par la collectivité habilitée à cet effet. La constitutionnalité de cette nouvelle tâche, réglée par le droit cantonal, n'est pas contestée. La collectivité est tenue de compenser la perte de valeur, chaque fois qu'elle empiète gravement sur la propriété dans l'intérêt public. Pourquoi ne pourrait-elle pas avoir part à la plus-value, lorsque ces mesures ont procuré des avantages à des propriétaires fonciers ?

Même matériellement le prélèvement d'une plus-value est justifié et de multiples expériences nous apprennent que, du fait de l'aménagement et de son exécution, les terrains qui y sont inclus voient leur valeur augmenter de façon appréciable, souvent même considérable, et procurent ainsi, dans leur utilisation ultérieure, des gains correspondants.

### EXEMPLE ÉLOQUENT

En voici un exemple. Dans une agglomération, un groupe d'immeubles présentait une valeur de rendement de 225.000 fr. et une valeur courante « agricole » de 562.000 francs. Par suite de son inclusion dans une zone d'habitation à deux étages avec un indice d'utilisation à 0,4, la valeur du terrain à

bâtir monta jusqu'à 10 millions de francs. Des prescriptions extraordinaires en matière de construction firent monter fortement l'indice d'utilisation à 0,95. La valeur des immeubles en tant que terrain à bâtir grimpa jusqu'à plus de 22.500.000 francs. Bien que les propriétaires fonciers réalisent, par suite de toutes les mesures d'aménagement, une plus-value de plus de 22 millions de francs, ils ne sont tenus de verser, selon les prescriptions en vigueur, qu'un million et demi sous forme de contributions de propriétaire pour les dépenses d'infrastructure.

De nombreuses enquêtes faites dans les communes plus ou moins grandes des différentes régions du pays montrent que la seule inclusion de biens-fonds dans la zone à bâtir entraîne déjà une augmentation de valeur appréciable, par rapport aux biens-fonds qui restent pour longtemps ou pour un temps indéterminé en dehors de la zone à bâtir.

## SUITE Discipline et volonté civiques

Si donc dans le domaine redoutable de la politique anti-inflationniste le chef du département militaire n'a pas apporté, à Bâle, des propositions décisives et concrètes, auxquelles d'ailleurs nous ne sommes guère habitués, il s'est rabattu en revanche sur la politique de sécurité de la Suisse et sur le rôle de notre agriculture, deux pôles attractifs dont la pérennité rassure devant l'effervescence économique. C'est ainsi que les besoins de notre défense économique, élément de la défense totale, exigent un accroissement de notre production, en particulier agricole, ce qui nous incite à entretenir une agriculture prospère, souligne M. Gnaegi, tout en déclarant ensuite qu'il faudra nous limiter et être prêts à renoncer à bien des choses.

Cet avertissement s'adresse ainsi vaguement à tout le monde. Il fait appel

Dans la plupart des cas, l'équipement entraîne une forte augmentation de valeur. L'augmentation dépasse en général de beaucoup les investissements de la commune (y compris les contributions des propriétaires fonciers).

### DÉROGATIONS

Comme autres mesures provoquant des plus-values, il faut considérer entre autres les autorisations exceptionnelles et les mesures extraordinaires en matière de construction lorsqu'elles permettent une utilisation plus intensive de certains biens-fonds à des fins de construction. On peut craindre à cet égard que les pressions économiques jouent un rôle considérable dans la fixation non seulement des zones mais aussi des dérogations subséquentes.

### ROLE DES CANTONS

Certes, l'article 45 de la loi sur l'aménagement du territoire veut établir de façon uniforme pour toute la Suisse,

comme disposition de base, que les plus-values importantes causées à des biens-fonds par l'aménagement et sa réalisation doivent être prélevées de façon équitable par la collectivité que le droit cantonal habilite à cet effet. Les cantons reçoivent ainsi l'ordre de veiller à ce que les plus-values soient prélevées de la même manière sur tout le territoire cantonal. Leur tâche consiste en outre à s'assurer que le produit du prélèvement soit utilisé à des fins d'aménagement du territoire. Parmi ces dernières mentionnons d'abord l'indemnisation pour expropriation matérielle. Il faut y ajouter aussi les nombreuses autres dépenses faites dans l'intérêt de l'aménagement du territoire, comme par exemple les prestations de compensation, au sens de l'article 55 a. Les prestations que fournit la Confédération dans l'exécution de cette dernière prescription n'ont de sens que si les cantons eux-mêmes, avec les moyens dont ils disposent, se préoccupent de compensation intercantonale ou interrégionale.

Il faut qu'au travers de l'appareil juridique mis en place transparaissent constamment cette volonté de coordination et de prééquilibration, sinon toutes les mesures prises n'aboutiront qu'à compliquer l'édifice économique sans le rendre pour autant plus productif, ce qui, par conséquent, entraînerait une inflation supplémentaire.

J.-P. G.

## Proposition pour prévenir la pollution 200 bateaux au plus et à la fois sur les lacs de Suisse orientale

De notre correspondant de Zurich :

Pas plus de 200 embarcations à moteur de plaisance ne doivent circuler à la fois sur les lacs de Zurich et de Walenstadt, si l'on veut éviter une pollution de l'environnement encore supportable. C'est à cette conclusion qu'est parvenue la commission intercantonale pour la navigation sur ces deux lacs. Cette commission, qui est composée de représentants des cantons riverains de Zurich, Saint-Gall, Schwytz et Glaris, estime, dans une déclaration publiée ces jours-ci que les prescriptions plus sévères édictées l'an dernier étaient insuffisantes et que la navigation motorisée privée peut être tolérée, bien que dans une mesure limitée. Ces mesures restrictives sont de nature à réduire efficacement le risque de dégâts écologiques et de pollution de l'eau potable.

### EAU MENACÉE

On sait que l'approvisionnement en eau de la ville de Zurich est assuré par l'eau lacustre. La commission intercantonale souligne cependant qu'au vu d'expertises, des dégâts chroniques du milieu vital ne sont

pas exclus, à longue échéance. Au premier plan des facteurs de perturbation de l'équilibre écologique se situent les éléments de pollution de l'eau par les huiles à moteur, en particulier les moteurs à deux temps. Eu égard aux divergences de vues quant à l'importance de cette pollution, la commission a demandé une expertise chargée d'établir dans quelle mesure l'utilisation d'embarcations à moteur à deux temps doit être limitée sur les lacs de Zurich et de Walenstadt.

Pour garantir l'efficacité de la surveillance des nouvelles prescriptions concernant la limitation d'embarcations à moteur à 200 au maximum à la fois, ces embarcations seront soumises à des autorisations spéciales. Enfin, la commission constate avec satisfaction que les mesures restrictives entrées en vigueur l'an dernier déjà (vitesse limitée, interdiction de pénétrer dans les zones de la rive, etc.), ont eu des effets très positifs. Dès lors, il est possible de renoncer à d'autres mesures d'urgence. La commission n'en poursuivra pas moins ses observations afin de prévenir des abus éventuels.

## SUITE La Suisse à l'heure des problèmes

Pour toutes ces raisons, a conclu à ce sujet, M. Gnaegi, il semble bien que les efforts entrepris en vue de réaliser une réforme du système monétaire et de libéraliser davantage le commerce mondial, les tentatives visant à une réglementation appropriée des investissements sur le plan international, ainsi que l'encouragement du processus de développement du tiers monde, ou le renchérissement des produits pétroliers à des effets très sensibles, sont plus nécessaires que jamais.

### CHANGER DES HABITUDES

La volonté de changer nos habitudes et de limiter nos besoins constitue une condition sine qua non si nous voulons maîtriser le plus grave des problèmes actuels : celui de l'inflation, a poursuivi M. Gnaegi.

L'évolution à cet égard montre très clairement que l'inflation constitue une grave danger pour notre économie et notre société libérale, si l'on ne réussit pas à freiner cette fâcheuse tendance. Etant donné la répartition inégale des sacrifices et des bénéfices inhérents au renchérissement, l'inflation mène inéluctablement à une détérioration du climat social et politique.

Or, pour lutter avec efficacité contre l'inflation, il faut absolument créer des moyens d'action globaux permettant de stabiliser la situation financière. Nous avons déjà fait un pas dans cette voie, puisque le Conseil national, au cours de

la session de mars, a approuvé non sans certaines suppressions le nouvel article conjoncturel de la constitution fédérale. Mais, il faudra aussi, et surtout, adapter nos prétentions en matière de production et de distribution aux possibilités limitées de notre économie. Si nous réussissons maintenant à nous laisser diriger plus par l'intérêt général que par l'intérêt particulier, nous ferons un pas vers la solution à apporter au problème de l'inflation.

Le chef du DMF a ensuite rappelé la conclusion du rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse : seule une défense générale englobant tous les domaines essentiels de notre vie nationale peut donner au pays la meilleure sécurité, et souligne l'attitude fondamentalement défensive de notre Etat, puis il a parlé plus en détail des aspects économiques de la défense, et des deux catégories de mesures à prendre à cet égard, celles qui visent à assurer la constitution des provisions et réserves nécessaires, et celles qui ont pour but d'augmenter notre propre production.

Le système des réserves obligatoires constituées par les entreprises sera maintenu. En ce qui concerne la production, l'extension nécessaire doit être préparée en particulier sur le plan agricole.

### LE PROBLÈME AGRICOLE

Abstraction faite de sa tâche princi-

pale, consistant à produire des aliments en temps de paix et durant les périodes difficiles, a remarqué M. Gnaegi, l'agriculture joue — un rôle important dans notre économie nationale. Cette année, les valeurs créées grâce à ses activités dépasseront la limite des six milliards, d'autre part, sa production de denrées alimentaires a plus que doublé par rapport à l'époque précédant la seconde Guerre mondiale.

Or, l'agriculture réalise actuellement cet accroissement de production avec des effectifs de main-d'œuvre qui, durant la même période, ont diminué de plus de moitié. Une saine politique agricole est nécessaire non seulement du point de vue de l'approvisionnement, mais constitue aussi le contrepoids indispensable au danger d'une croissance industrielle excessive. Des raisons d'ordre écologique et relevant de l'occupation du territoire doivent également nous engager à maintenir une agriculture prospère.

### CHANGER DE CAP

Les tâches qui nous attendent, a conclu le conseiller fédéral Gnaegi, posent des exigences toujours plus grandes à notre peuple. Or, justement, notre économie va subir une épreuve difficile. Il s'agira, d'une part, de continuer à garder notre place au soleil en fournissant les plus grands efforts possibles sur le plan économique. Nous devons, d'autre part, accepter des changements importants dans notre mode de vie et nos modes d'exploitation.

L'époque où l'on disposait à l'infini des biens de la terre est révolue. Il nous faudra nous limiter et être prêts à renoncer à bien des choses, et surtout, apprendre à voir l'intérêt du peuple et de l'économie dans leur ensemble en lui sacrifiant nos désirs personnels.

## Assurance maladie : les dentistes pour le contre-projet

BERNE (ATS). — La Société suisse d'odontologie (médecins-dentistes) vient de se prononcer en faveur du contre-projet de l'Assemblée fédérale à l'initiative socialiste « pour une assurance maladie sociale ». La Fédération des médecins suisses et le concordat des caisses maladies suisses donneront leur avis au début du mois de mai.

Dans une communiqué, la société indique que le contre-projet d'article constitutionnel constitue une bonne alternative à l'initiative socialiste, même si certaines réserves peuvent être émises sur tel ou tel point d'un texte qui est inévitablement un compromis. Il représente néanmoins, la meilleure solution que les représentants du peuple pouvaient adopter.

## Nouveau directeur de la protection civile

BERNE (ATS). — M. Hans Mumenthaler, avocat, ancien chef de la division « assistance et droit de cité suisse », a succédé hier à M. Walter Kenig, directeur démissionnaire de l'Office fédéral de la protection civile. M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, a remercié M. Walter Kenig de son dévouement inlassable et a souhaité la bienvenue au directeur Mumenthaler, entouré de ses futurs collaborateurs. Il a souligné à cette occasion l'importance que revêt l'activité de l'Office fédéral de la protection civile dans le cadre de la défense.

## Le coup de chapeau de Soljenitsyne

ZURICH (AP). — Alexandre Soljenitsyne se prépare à résider pendant longtemps en Suisse, mais il est convaincu qu'il retournera un jour dans son pays parce que « les conditions y auront changé », a-t-il confié dans une interview à Fred Luchsinger, rédacteur en chef de la « Neue Zürcher Zeitung ».

Il a déclaré qu'il avait le sentiment « de ne pas avoir complètement disparu de Russie », car ses écrits continueront de trouver une voie d'accès en Union soviétique.

Jusqu'à son retour en Russie, il restera à Zurich, où il a reçu « l'accueil le plus cordial ».

L'écrivain a déclaré qu'il consacrait tout son temps à écrire « sans prendre de dimanche, ni des vacances » et qu'il travaillait actuellement à la suite de son livre « Août 1914 » publié en 1971. Les deux volumes suivants s'intituleront : « Octobre 1916 » et « Mars 1917 ». Son éditeur suisse a annoncé que le deuxième volume de la trilogie de

« Archipel du Goulag » sortira des presses vers la fin de l'année, et qu'il couvrira déjà une partie de la période post-stalinienne.

Diverses considérations, a expliqué Soljenitsyne, l'ont décidé à se fixer en Suisse. Plusieurs pays — qu'il n'a pas nommés — lui avaient offert asile, mais il aurait été pour eux un fardeau. La Norvège et la Suisse figuraient parmi les moins exposés.

Il a rendu hommage à la Suisse pays où « la démocratie est profondément enracinée chez ses citoyens et dans ses petites communes ». « Je crois, a-t-il conclu, que je pourrai vivre ici ».

## VAUD

### Détournement de 200,000 francs à l'Office des bourses d'études

LAUSANNE (ATS). — « A la suite des articles déjà parus dans la presse, concernant des détournements de fonds à l'Office cantonal des bourses d'études, le département vaudois de l'instruction publique communique que l'affaire est

actuellement entre les mains d'un magistrat chargé de l'enquête. Lorsque les conclusions de ce magistrat auront été déposées, le Conseil d'Etat décidera des suites à donner à cette affaire ».

Ce communiqué officiel, transmis hier, vient confirmer une information du journal « La Suisse ». On précise aussi, de source bien informée, que la personne en cause est un haut fonctionnaire de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage, qui a été suspendu en décembre déjà, parce qu'il aurait détourné en quelques années, pour son usage personnel, une somme d'environ 200.000 francs. Plainte a été déposée par l'Etat de Vaud.

## Swissair s'installe à Lausanne

(c) Pour la première fois dans son histoire, Swissair ouvre un bureau de voyage dans une ville suisse dépourvue d'un aéroport international. Il est vrai que Cointrin n'est pas loin et qu'un service de bus régulier relie l'aéroport de Genève à Lausanne. Pourquoi Swissair à Lausanne ? La capitale vaudoise et son arrière pays possèdent des activités économiques et touristiques qui constituent un pôle d'attraction pour l'aviation commerciale.

L'ouverture d'un bureau de Swissair à Lausanne, dont l'inauguration a eu lieu la semaine passée facilite la collaboration avec les agences de voyages et permet au public en général d'obtenir des renseignements sur les horaires et les tarifs aériens, de réserver des places sur les avions de ligne et d'en recevoir la confirmation immédiate, grâce à la réservation électronique. Les communications téléphoniques locales sont plus rapides et moins coûteuses d'où gain de temps et d'argent.

## GENÈVE

### Transports plus chers

GENÈVE (ATS). — A partir du 1er juillet, pour faire face au renchérissement intervenu depuis deux ans et demi, les tarifs de la compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE) seront augmentés de 20 % pour les petits parcours et de 12,5 % pour les grands parcours. Ces augmentations se traduiront par des rentrées supplémentaires de quelque cinq millions de francs. Cette somme permettra de réduire un déficit prévu de 18 millions de francs. La CGTE transporte en tram, trolleybus et autobus 73 millions de voyageurs par an, soit une moyenne de 230 voyages par an, par habitant, pour le canton.

Par ailleurs, le département cantonal de justice et police a annoncé diverses mesures concernant les taxis, dont la principale est une augmentation des tarifs d'un peu plus de 20 % par rapport à ceux pratiqués depuis juin 1971. Cette hausse interviendra à partir du 1er mai. De plus, un tarif spécial a été consenti aux chauffeurs pour les courses, les jours fériés, les dimanches et la nuit, en compensation des inconvénients qui en résultent pour eux.

## Protection de la nature et du paysage: beaucoup de travail a déjà été accompli

BERNE (ATS). — La commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage a effectué en 1973 au total 107 (110, en 1972) expertises et consultations. Selon le rapport d'activité de cette commission pour l'année 1973, ce sont les expertises de lignes électriques aériennes et de gazoducs qui viennent en tête, comme l'année précédente, avec 31 (19) expertises. Ensuite, il y eut 25 (12) prises de position concernant la correction des eaux, 14 (16) concernant des déboisements et 11 (15) des projets de routes.

Ces expertises sont faites par les autorités fédérales, qui, selon la loi sur la protection de la nature et du paysage, ont le devoir de les sauvegarder. Cette loi autorise l'octroi de subventions fédérales pour la conservation des contrées, des sites historiques et des monuments à protéger. En 1973, le montant total des aides financières attribuées à 79 (43) requérants s'élève à 2,38 millions de francs (2,62). Les garanties d'aide accordées en 1973 se montent à trois millions de francs (2,58).

### OPINION PUBLIQUE PLUS VIGILANTE

L'opinion publique réagit aujourd'hui d'une façon plus vigilante qu'auparavant, en s'appuyant particulièrement sur des faits, menaces ou préjudices portés aux valeurs de la nature, du paysage et des sites par des modifications architecturales et techniques. La protection de la nature et du paysage, ainsi que la protection de l'environnement sont de plus en plus reconnus comme des devoirs importants de la communauté.

Le principe de la subsidiarité joue aussi dans le domaine de la protection de la nature et du paysage. Ainsi les cantons — et les communes, selon les cas — et les autorités fédérales compétentes pour ce qui est du ressort de la Confédération doivent avant tout satisfaire aux exigences de la protection de la nature et du paysage, sans que la

tâche de la commission soit limitée, quand elle donne son avis et des conseils pour la protection de la nature et des sites.

La commission attache une grande importance à la bonne coopération avec les responsables de l'aménagement du territoire et ceux de la protection de l'environnement, sur le plan cantonal et fédéral. Pour pouvoir s'appuyer, dans son action, sur les principes de recherche correspondants et pour encourager le développement et l'information dans le domaine de la protection de la nature et du paysage, la commission a chargé une délégation de préparer les travaux nécessaires.

### AFFAIRES IMPORTANTES

Parmi les affaires traitées, quelques-unes sont prises au hasard dans le rapport, elles posent des problèmes d'une importance particulière. On cite par exemple la prise de position sur le tracé de la N2 dans la région de Faido, la création d'un bassin de compensation Derborence — Vallon de la Lizerne, ainsi que l'établissement d'une loi sur la préservation des voies d'eau du Haut-Rhin jusqu'à l'embouchure de l'Aar et de là, jusqu'à Yverdon. La commission insiste sur le fait que le mot « préservation » ne signifie pas seulement l'ouverture des fleuves à une navigation future, mais tout autant la sauvegarde de régions fluviales libres. De cette prise de position et de cette loi, il ne faut d'ailleurs pas préjuger de l'attitude de la commission sur la question d'une future navigation intérieure. Les deux dernières années, la commission a maintes fois pris position pour le choix de l'emplacement de différents projets de centrale nucléaire.

## Poulets et œufs suisses Chute des prix

LAUSANNE, (2 avril, ATS-CRIA). — Les producteurs suisses de poulets recevaient en 1953, 4 fr. 11 par kilo de poids vif. Ce prix n'a fait que tomber au fil des ans et il n'était plus que de 2 fr. 82 en 1973.

De même, l'an passé, les producteurs d'œufs du pays ont reçu 21,4 centimes pour un œuf d'un poids moyen de 57 grammes, soit deux centimes de moins qu'il y a vingt ans pour un œuf de 55 grammes.

### Plus d'ânes et moins de mulets

LAUSANNE, (ATS-CRIA). — Le dernier recensement du cheptel, au 1er janvier indique que le nombre de mulets en Suisse a diminué de 36 % depuis 1966 et s'élève actuellement à 450, dont 40 % vivent en Valais et 24 % dans le canton de Berne.

Les ânes, en revanche, sont en augmentation de 70 % par rapport à 1966. Notre pays en compte aujourd'hui 1100.

## SUISSE ALEMANNIQUE

### Congrès de pédagogie pour enfants souffrant de troubles du langage

De notre correspondant :

A Lucerne, s'est déroulée hier une importante réunion de l'Institut de pédagogie curative, à laquelle ont assisté de nombreux spécialistes, venus de tout le pays. Au cours d'une table ronde, présidée par le professeur Montalta, de nombreux problèmes ont été traités. Il a été entre autres question de logopédie. Les spécialistes constatent que parents et instituteurs attendent trop longtemps avant de faire appel à leurs services. Bien que 52 % des enfants traités soient annoncés par leurs parents les médecins déplorent toujours du retard dans le dépistage, ce qui rend la guérison beaucoup plus difficile. Selon les experts, les enfants souffrant de difficultés de langage devraient être soignés avant leur entrée à l'école primaire, ce qui n'est hélas ! pas le cas très souvent.

Il a encore été question à Lucerne de la situation sociale des familles d'enfants handicapés. L'écart existant entre l'aide aux handicapés et les besoins des parents d'enfants handicapés semble être la cause principale des troubles dont souffrent ceux-ci. Tout est prévu pour aider les parents à assumer la tâche nouvelle d'auxiliaires techniques de la rééducation, mais les modes de communication entre les parents et les spécialistes manquent d'efficacité.

Dans une analyse, contenue dans la dernière publication « Pédagogie curative » Walter Thimm constate : « Quant à l'aide aux parents dans le rôle affectif nouveau qu'ils ont à assumer, elle ne peut se faire qu'au travers de formes traditionnelles d'aide qui reposent sur

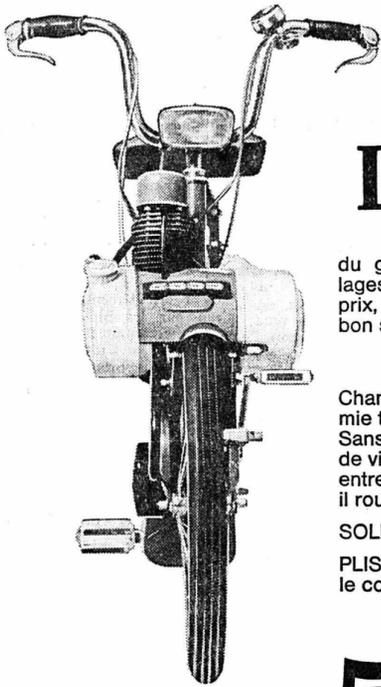
les échanges de bons offices ou des appréciations éthiques des partenaires. Une aide à l'intégration devrait viser à créer également ce type de relation dans l'entourage social de la famille de l'handicapé ».

## VALAIS

### Fiscalité : prise de position du Conseil d'Etat

SION, (ATS). — Dans une communication remise à la presse, le Conseil d'Etat valaisan annonce qu'il a procédé à un large échange de vues à la suite du vote du Grand conseil repoussant le projet de révision de la loi des finances. Il a constaté tout d'abord que, vu les nombreuses modifications apportées au cours des débats parlementaires, le projet rejeté différait essentiellement de celui dont le Conseil d'Etat avait assumé la paternité.

« Le Conseil d'Etat, note le communiqué officiel, a pris acte que le vote négatif du Grand conseil replace tout le problème dans la situation créée au lendemain de la votation cantonale du 4 juin 1972, repoussant la première révision proposée. Dans ces circonstances, il a chargé le département des finances de reprendre l'étude de l'initiative populaire pour une fiscalité cantonale et communale plus sociale (initiative Edgar Zufferey) et de la traiter conformément aux dispositions constitutionnelles.



Ceux qui en ont  
**RAS  
LE BOL**

du gaspillage, des embouteillages, des augmentations de prix, ont adopté la solution du bon sens:

**VELOSOLEX**

Champion du monde d'économie toutes catégories. Sans permis, sans changement de vitesses, presque sans entretien, il roule, il roule... pour presque rien.

SOLEX5000, 4 couleurs gaies

PLISOLEX, version pliable pour le coffre de la voiture.

dès Fr. **578.-**

**VELOSOLEX**

défend le consommateur  
protège l'environnement

SOVEDI SA, 1211 Genève 26

**DÉMÉNAGEMENTS**

Transports de pianos

**GRANDIDIER**

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

**ROCHFORT**

**MARCHÉ aux PUCES**

Ouvert le premier samedi de chaque mois

Prochain : samedi 6 avril, dès 9 h



**B** BINELLA PRÉSENTE:

OPTIMA-  
POUR SE  
SENTIR JEUNE ET  
LE PARAÎTRE.



**DÉMONSTRATION**

Mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 avril

**CONSEILS GRATUITS**

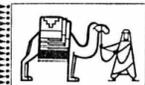
par une esthéticienne diplômée

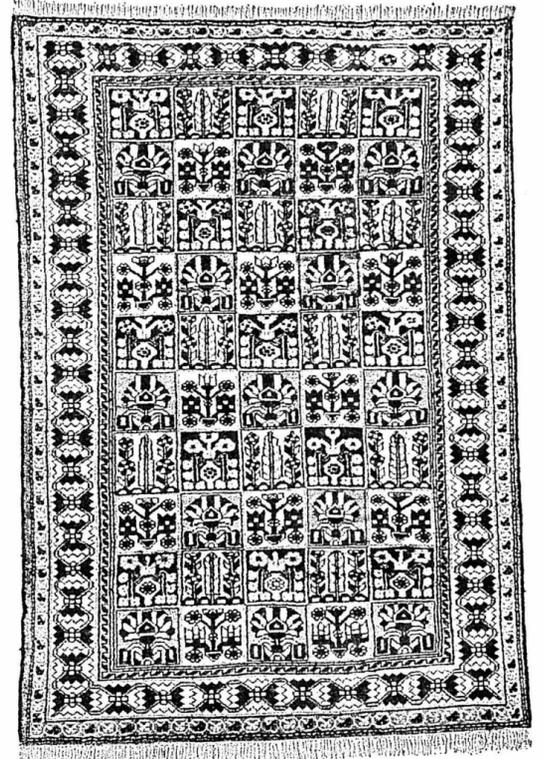


**pharmacie  
parfumerie  
bornand**

RUE SAINT-MAURICE - TÉL. 25 34 44 - NEUCHÂTEL

**Bachtiar-Horey,**  
**209 × 309 cm**  
**seul. 890.-!**

avec  **certificat de garantie**



**Pfister**  
**ameublements sa**  
la maison à l'avant-garde en Suisse  
dans les tapis d'Orient

NEUCHÂTEL BIENNE Avry-Centre, AVRY p. Fribourg  
Terreaux 7 Pl. du Marché-Neuf MA - VE 9 - 20 h, SAMEDI 8 - 17 h, LU fermé, 1400

Quelques vérités au sujet de votre argent.

**Quoi que vous  
fassiez, sans  
économies vous  
serez toujours  
sur la réserve...**

C'est pourquoi épargner méthodiquement est le moyen le plus sûr de rester indépendant et libre de ses actes. Epargner signifie plus qu'accumuler accessoirement un certain pouvoir d'achat pour l'avenir. Toute épargne accroît votre marge de manœuvre. Car incontestablement, nombre de problèmes et de souhaits reviennent simplement à une question d'argent.

Le Crédit Suisse vous offre de multiples possibilités d'épargner méthodiquement. Par exemple le compte privé, le carnet d'épargne, le compte d'épargne «Jeunesse», le compte d'épargne-placement, les obligations de caisse.

Pour qui entend épargner de façon méthodique et bénéficier d'un rendement sûr, pour qui l'épargne doit constituer une réserve au propre sens du terme, il vaut mieux s'en tenir à des placements traditionnels offrant un maximum de sécurité. Epargner ce n'est pas spéculer mais prévoir.

Renseignez-vous donc sur les diverses possibilités d'épargne. Consultez-nous, adressez-vous à l'une des succursales du Crédit Suisse — ou envoyez-nous le coupon ci-dessous. Vous en apprendrez alors davantage sur cette importante question.



**CRÉDIT SUISSE**

La banque de votre choix pour une épargne méthodique

**Pour épargner, il faut savoir comment.**

Veuillez me faire parvenir votre brochure d'information  
«L'art d'épargner avec méthode».

53/c

Nom/Prénom

Rue

NPA/Localité

Adresser ce coupon au siège central du Crédit Suisse,  
case postale, 8021 Zurich, ou à l'une de ses succursales.

**GODET  
VINS  
Auvernier**

**J'ai trouvé**

le moyen de faire  
exécuter mes photo-  
copies à la minute,  
sous mes yeux, chez  
Reymond, Rue Saint-  
Honoré 5, Neuchâtel.

**Baux à louer**

en vente au bureau  
du journal

**WITTWER**

Tél. (038) 25 82 82

**CAMION-GRUE**

Puissance 30 t  
Flèche télescopique  
entièrement hydraulique  
hauteur jusqu'à 32 m

**POUR TOUS TRAVAUX  
DE MANUTENTION**

Manutention de machines

Pose de citernes

Montage de charpentes  
bois et métalliques

Pose d'éléments  
préfabriqués en béton  
ou métalliques

Démontage de palplanches

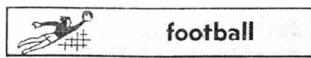
Montage et démontage  
de grues et de matériel  
de chantiers

Entretien et pose de  
passerelles et ponts roulants

Dépannage de véhicules  
accidentés, etc.



**Prix étudiés - Travail rationnel et rapide par  
chauffeur spécialisé - Rabais spéciaux pour tra-  
vaux de longue durée - Etudes et devis, visites  
de chantiers gratuits et sans engagement**



# Derby incertain ce soir à la Charrière



## NEUCHÂTEL XAMAX SANS MATHEZ

Le premier derby neuchâtelois du championnat 73-74 (premier aussi dans l'histoire de Neuchâtel Xamax) était prévu pour le dimanche 2 décembre, mais on se souvient que, le jour-là, le terrain de la Charrière était recouvert d'une épaisse couche de neige justifiant le renvoi du match à des jours meilleurs. C'est donc ce soir que footballers de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel vont en découdre.

### LE DOUBLE

L'affrontement, est-il besoin de le préciser, aura beaucoup plus que le seul prestige comme enjeu, surtout pour

Suisse - Portugal juniors

### Tâche pratiquement irréalizable

Charly Rubli, entraîneur de l'équipe suisse des juniors qui affrontera ce soir les Portugais, n'est pas à envier: il devra trouver la bonne recette pour prouver à ses joueurs que rien n'est impossible en football. Il devra leur prouver par A + B qu'ils peuvent même remonter un résultat déficitaire de 5-1. Quatre buts à zéro: voilà le résultat que les Suisses doivent réaliser à Kriens pour battre les Portugais et s'assurer la participation au tournoi de l'UEFA, qui aura lieu, cette année, en Suède.

Une telle «entreprise» paraît être pratiquement impossible, mais les jeunes Suisses ne désespèrent pas. Le petit terrain (bosselé) du Kleinfeld de Kriens risque d'être un avantage pour la formation suisse. Rubli a déjà formé son équipe, qui jouera dans la formation suivante: Schaefer (Trimbach), Pestoni (Bellinzona), Risi (Buchs), Dumont (Servette), Hafner (Zurich), Hirzel (Grasshoppers), Hegi (Aarau), Decastel (Audax), Dörthe (Fribourg), Galbucci (Blue Stars) et Schoenberg (Bâle). Sur le banc des remplaçants prendront place Manger (Bâle), Schmid (Concordia), Göy (Servette), Kung (Sion) et Niederer (Munchwilen).

les «Meuqueux» dont la situation est encore loin d'être enviable quand bien même elle s'est améliorée ces dernières semaines. Actuellement, pour La Chaux-de-Fonds, deux points en valent presque le double, une victoire pouvant rapidement la propulser dans une zone plus agréable du classement. Il faut donc s'attendre à la voir œuvrer avec le même entrain et la même ténacité que l'ont fait, sur leur terrain, d'autres clubs menacés par la relégation.

La récente victoire obtenue par les hommes de «Cocole» Morand à Winterthur démontre à l'envi quelles sont leurs possibilités actuelles, encore que Winterthur ait lui-même montré ses limites, une semaine plus tôt, en s'inclinant nettement face à... Lugano. Quoi qu'il en soit, l'esprit de décision sera l'un des points forts de la formation montagnarde qui a bon espoir de profiter du faux pas commis par Neuchâtel Xamax à Tourbillon pour le faire à son tour trébucher.

### FATALES LIBATIONS

Les «rouge et noir», qui, depuis bien longtemps, n'ont plus subi deux échecs d'affilée, vont-ils rester fidèles à leur habitude ou vont-ils se laisser aller à un mauvais penchant? Nul ne peut le dire. Un fait est cependant certain: les hommes de Mantula auront été sèchement repris en main après leur «embardée» séduisante. Mal remis de libations exagérées «dues» à leur accession à la finale de la coupe, une partie des Xamaxiens avaient encore le tournis sur le terrain de Tourbillon.

La mauvaise préparation personnelle, cause d'inconstance et de variations de forme (gros défaut contre lequel Mantula s'efforce de lutter apparemment sans pouvoir toujours obtenir le succès espéré) a été à l'origine de la lourde défaite neuchâteloise à Sion. Mantula, bien entendu, a été déçu: «La majorité des joueurs ont manqué de conscience professionnelle, preuve qu'ils n'ont pas ce qu'on appelle la classe. J'attends qu'ils me démontrent le contraire.» La réhabilitation de Neuchâtel Xamax, l'entraîneur n'est pas le seul à l'espé-

rer: à trois jours de la venue de Bâle à la Maladière, tous les partisans des «rouge et noir» comptent voir leurs favoris redresser la barre. En valeur pure, Neuchâtel Xamax est parfaitement capable d'obtenir un bon résultat à la Charrière. Mais cet objectif ne peut être atteint que «si l'équipe», dit encore Mantula, «fait bloc, montre toute la cohésion voulue, aucune faiblesse individuelle n'étant permise».

### MATHEZ BLESSÉ

Après les défaites subies tant à Chêne qu'à Sion, il serait imprudent de parler d'une victoire de Neuchâtel Xamax, à quelques heures de ce derby. Cette incertitude ne fait qu'ajouter à l'intérêt d'une partie qui présente ainsi de nombreuses inconnues.

Quant à la composition de son équipe, Mantula doit résoudre un nouveau problème: à la blessure de Rub qui s'ajoute le forfait de Mathez, qui souffre d'une fracture à un doigt de pied. Plusieurs solutions s'offrent au directeur technique, qui ne tient guère à les évaluer! La défense, coupable de graves erreurs, risque, elle, de subir des modifications, mais ces dernières pourraient bien être d'ordre tactique plutôt que personnel. Mais, le match des réservistes ayant déjà eu lieu, allons-nous tout de même voir du nouveau?

F. PAHUD

### Association cantonale neuchâteloise de football

#### Résultats complémentaires

IVe ligue. — Neuchâtel Xamax III - Salento 3-2; Buttes I - Saint-Sulpice I 1-1; Juniors B: Hauterive - Boudry 6-2; Cressier - Colombier 3-0; La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 5-0. — Juniors C: Hauterive II - Bôle 6-2; Colombier - Boudry 2-1; Couvet - Audax I 0-7. — Juniors D: La Chaux-de-Fonds - Le Parc 1-2.



SE RACHETER. — S'ils ne veulent pas recevoir Bâle, samedi, dans un stade dégarni, Citherlet (aux prises ici avec Becker et Noventa) et ses coéquipiers devront sérieusement se ressaisir, ce soir, à la Charrière. (A.S.L.)

## La Chaux-de-Fonds (avec Wyberg) veut faire aussi bien que Chênois et Sion

Le derby tant attendu se jouera donc ce soir, à la Chaux-de-Fonds. Les destins des clubs en cause sont bien différents. D'un côté, une deuxième place et la finale de la coupe. De l'autre, pas de coupe et... une place peu enviable en championnat. Les «Meuqueux» sont champions de leur état et savent qu'une victoire leur donnerait de nouveaux espoirs. Pour eux, battre Neuchâtel Xamax est fort possible, surtout à la Charrière. «Ceux du Bas» ne viennent-ils pas de concéder, coup sur coup, deux défaites à des formations en mauvaise posture (Chênois et Sion)?

### DEBUTS DE WYBERG

«Cocole» Morand a le moral quoi qu'il n'ait pas encore son équipe idéale. Elle se dessine! Nous découvrons des noms nouveaux: Boillat, Fahry, Antenen, Pagan et nous attendons, maintenant, Morandi. N'oublions pas encore de citer Wyberg. Ainsi, seize hommes sont à la disposition de l'entraîneur. Pour af-

fronter son adversaire de ce soir, il compte naturellement lancer son étranger, Wyberg. Du moins pour 45 minutes.

Le poste d'arrière gauche où Mazzoleni était titularisé, voit apparaître Boillat. A Winterthur il a été parfait. Et que dire du fils de «Kiki» Antenen? C'est un garçon de 17 ans en possession d'un bagage égal à celui de son illustre père. Voici encore Fahry, avec ses 19 ans, sa grande taille et son amour du ballon. Comme il y a trois militaires (Ernst, Sandoz et Veya), cette montée en force des jeunes est salutaire. Elle permet de mettre en jeu une formation aux possibilités indiscutables.

### COMME CHÊNOIS ET SION

Quelle tactique pour affronter l'équipe du Bas? A cette question, «Cocole» Morand est souriant... Il se montre surpris. Sa réponse: Je vais mettre en jeu mes hommes les mieux en forme.

Avant de composer mon équipe, je dois connaître l'état de mes militaires, de mes blessés. Quant à mon plan tactique, vous le découvrirez sur le terrain. Comprenez-moi, je ne suis pas un mage. Non, mais tout de même, mon idée doit constituer une certaine surprise. De toute manière, nous ne jouerons pas de verrou. Moi, j'aime le beau football et, tout comme à Winterthur, nous évoluerons dans l'espoir de porter le danger devant la cage défendue par Biaggi. Nous n'avons qu'une idée: celle de remonter au classement, contre n'importe quel adversaire! Neuchâtel Xamax est un obstacle que nous pouvons passer comme l'ont fait Sion et Chênois.

Les hommes convoqués sont: Forestier et Tèche pour la cage; Méritat, Jaquet, Schribertschnig, Boillat, Mazzoleni en arrière; Sandoz, Brossard, Ernst, Antenen aux demis; Delavelle, Wyberg, Trajkovic, Veya, Fahry pour l'attaque. P.G.

## Coup d'œil sur les championnats étrangers Faudra-t-il interdire le «calcio»?

«Voie libre pour Lazio», titrait lundi matin un quotidien milanais. Est-ce à dire que cette opinion sera la bonne? Il est vrai que les résultats semblent, pour l'instant du moins, donner raison à celui qui croit à la consécration de l'équipe romaine mais il ne faut pas perdre de vue qu'il reste tout de même sept matches à jouer.

### SCANDALEUX

Quoi qu'il en soit, Lazio vient de remporter une difficile bataille. Ce dernier substantif n'est pas trop fort car le derby romain fut celui... de la rage. L'excitation se communiqua d'ailleurs aux spectateurs qui provoquèrent une véritable émeute en fin de partie. Des incidents eurent lieu tout d'abord sur le stade puis la «guerrilla» se poursuivit dans la ville et se termina par une tentative de prise d'assaut du local du club victorieux. Va-t-on devoir interdire le «calcio» en Italie? Au rythme où les incidents se multiplient, la question peut se poser car, malgré les mesures extrêmement sévères prises par la ligue, rien ne semble vouloir arrêter l'épidémie d'incivilité brutale.

Revenons au football pour constater que la journée a été particulièrement bénéfique au chef de file car, en plus de sa

victoire, ce dernier bénéficie du match nul concédé par Juventus face à son rival local, Turin. L'absence d'Altafini a-t-elle été déterminante? On ne saurait l'affirmer, encore que son expérience aurait pu être précieuse dans cette confrontation où l'on ne se fit aucun cadeau. Marchetti, Cuccureddu, Sala, Zecchini, Furino, Causio et Agropoli écoperent d'un avertissement. Le dernier a même été expulsé pour avoir protesté contre une décision de l'arbitre. Si l'on ajoute que Furino dut être conduit à l'hôpital pour une profonde blessure au tibia gauche (sept points de suture), on imagine sans peine l'ambiance qui régna dans cette partie qui fut, hélas! plus un règlement de comptes qu'un match de football.

### INTER FREINE

Outre ce revers des Piémontais, Lazio aura encore enregistré avec plaisir l'arrêt du train «bleu et noir» à Bologne. Inter, qui avait fait l'effet d'un épouvantail au cours des derniers week-ends, a connu une journée «sans» en Emilie. Alors qu'avec un peu de réussite, les Milanais auraient fait subir aux maîtres de céans le même sort qu'à leurs précédents adversaires, le match s'est terminé sur un partage des points qui aura certainement mis un terme aux espoirs de certains «tifosi». Quant à Milan, il a essuyé, à Florence, sa quatrième défaite consécutive. Mais il ne saurait s'en prendre à son gardien Pizzaballa qui a réalisé l'exploit de retenir en l'espace, de quatre minutes... deux penalties tirés par De Sisti!

Terminons par un rapide tour d'horizon concernant la relégation. Sampdoria et Gênes ayant tous deux gagné, l'es-

poir aurait dû renaître dans le port de Ligurie. Hélas! Vicence, qui aurait pu demeurer en point de mire, s'est également imposé, si bien que la marge sur l'avant-dernier demeure de quatre points. Or, si l'on considère qu'avec le même écart Lazio ne pourra plus être rejoint en tête du classement, on en vient à se demander si les succès génois ne se révéleront finalement pas plus beaux... parce qu'inutiles.

Ca

### En Belgique:

#### Anderlecht à le sourire

Opposé à l'antépénultième du classement (Lierse), Anderlecht a renoué avec la victoire. Et comme, dans le même temps, Molenbeck céda face au CS Bruges, la situation du chef de file s'est quelque peu améliorée en cette 26ème journée du championnat de Belgique. A quatre tours de la fin du championnat, en effet, le grand club bruxellois compte 4 points d'avance sur Anvers, qui détient maintenant la deuxième place. C'est dire qu'après quelques alertes, Anderlecht fait très sérieusement figure de champion.

Les derniers du classement, par contre, ont vu leur situation empirer. Classés respectivement 15ème et 16ème, Lierse et Beringen ont connu la défaite. Pratiqement, Beringen n'a plus grand espoir de conserver sa place en première division. Quant à son compagnon d'infortune, il devra compter avec le malheur des autres pour se tirer d'affaire.

R.N.

### basketball

#### En première ligue

## Neuchâtel - Sports III troisième

Après la nette victoire d'Auvergnier I et la relégation tout aussi nette du néo-promu Auvergnier II, aucun fait saillant n'est venu animer la physionomie du championnat de première ligue.

Les dernières rencontres ont cependant permis à Neuchâtel-Sports III de «sauter» Olympique I au classement, malgré la défaite enregistrée par les «poulains» de McLaughlin à Fleurier. A cette occasion, les Vallonniers ont renoué avec la victoire après une série de trois défaites consécutives, qui les ont relégués à un rang auquel ils ne nous avaient pas habitués jusqu'ici.

Avant de tirer le rideau sur un championnat qui ne fera pas date dans les archives de l'ACNBA, il reste encore deux parties de liquidation, à savoir un derby local entre Union Neuchâtel I et Neuchâtel-Sports II et le match Fleurier I - Neuchâtel-Sports III.

Derniers résultats: Auvergnier II - Neuchâtel-Sports III 64-87; Fleurier I - Neuchâtel-Sports III 63-52.

Classement: 1. Auvergnier I 16 matches, 27 points. 2. Union Neuchâtel I 15-22. 3. Neuchâtel-Sports III 16-19. 4. Olympique I 16-18. 5. Olympique II 16-15.

6. Neuchâtel-Sports II 14-12. 7. Fleurier I 15-12. 8. Abeille I 16-10. 9. Auvergnier II 16-5 (relégué en 2ème ligue).

### EN DEUXIÈME LIGUE

#### Val-de-Ruz espère

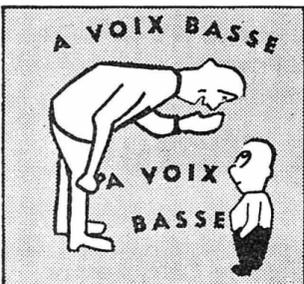
Toutes les inconnues ne sont pas encore levées en 2ème ligue. Neuchâtel-Sports IV doit encore rencontrer les deux candidats à l'ascension en 1ère ligue, soit Union Neuchâtel II et Val-de-Ruz, qui viennent d'obtenir chacun trois succès d'affilée. Les réservistes de Panepso se trouvent donc, bien malgré eux, investis du rôle d'arbitres et ne peuvent se permettre de prendre ces deux rencontres à la légère, la régularité de cette fin de championnat étant en jeu.

En attendant ces échéances, Neuchâtel-Sports IV s'est fait les dents sur un Fleurier II, réduit à cinq joueurs, en assurant ainsi sa quatrième place.

Résultats: Val-de-Ruz - Union Neuchâtel III 71-43; Abeille III - Auvergnier III 51-41; Union Neuchâtel II - Fleurier II 75-59; Auvergnier III - Union Neuchâtel II 37-50; Fleurier II - Abeille III 73-41; Val-de-Ruz - Abeille II 75-46; Auvergnier III - Val-de-Ruz 43-65; Neuchâtel-Sports IV - Fleurier II 62-26.

Classement. — 1. Union Neuchâtel II 12 matches, 22 points. 2. Val-de-Ruz 11-18. 3. Union III 13-18. 4. Neuchâtel IV 12-13. 5. Fleurier II 13-12. 6. Abeille II 12-8. 7. Abeille III 13-7. 8. Auvergnier III 14-2.

A. Be.



Les conséquences suivent toujours l'événement et, quant au mode de faire adopté pour la coupe suisse, ça n'a pas manqué. Les éliminations de Grasshoppers et de Lausanne, après deux partages, ont suscité de nombreuses discussions, toutes déplacées.

Les gens semblent avoir été surpris, alors que le règlement était aussi clair que formel. Mais voilà, la réflexion n'a été poussée qu'après la première rencontre, voire plus tard, un quotidien du dimanche n'ayant pas craint d'imprimer grassement après les zéro à zéro de la première demi-finale: «Bonne opération pour Lausanne et Grasshoppers.» Tellement bonne que ces deux-là, joueront la finale assis!

Chaque jeu a son règlement; la coupe avait le sien propre, valant ce qu'il valait, laissant la chance tenir son rôle lors du tirage au sort. On s'est voulu égalitaire, ravissant la coupe au rang de filiale du championnat, en l'assortissant des buts doublés. C'est ici que les vaincus, plutôt les éliminés, se sont trompés en raisonnant «championnat»: qui partage chez l'étranger gagne chez soi. Ouiche! Grasshoppers et Lausanne auraient dû tout tenter pour marquer des buts lors du premier match. S'ils n'ont pas pu, ils n'ont pas su non plus gagner le deuxième. Qu'ils portent leur deuil.

DEDEL

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

### Opinions

#### Les excès de la demi-finale de coupe ayant opposé Lausanne à Sion

## Une très mauvaise propagande

La demi-finale Lausanne-Sion a mis à nu, une fois de plus, les excès auxquels peut se livrer la nature humaine, lorsque de gros intérêts sont en jeu. Gros intérêts, dans notre optique helvétique, mais minoçlets sur le plan mondial, si on les compare aux sommes astronomiques promises aux vainqueurs des prochains championnats du monde. La guerre des tibias est annoncée, l'ère du numérage des abattis ouverte.

### LES SIMAGRÉES DE CHAPUISAT

Si, mardi dernier, à la Pontaise, le jeu n'a pas été très méchant et très dévastateur, il n'en reste pas moins que l'allure générale dévergondée, encanailée, dégouta pas mal de monde. Sur près de vingt mille personnes, combien sont-elles venues pour assister à un bon spectacle? A la sortie, le mal était fait: des milliers ne remontrèrent pas de sitôt au Stade olympique. Mauvaise propagande pour le football, astuces de vendeurs de tapis; le roulé d'une affaire devrait s'en souvenir. Est-ce possible, la nialiserie des gens étant sans limite?

Pourtant, certains en ont marre des simagrées de Chapuisat, l'homme leur portant sur les nerfs. Sa nature cent pour cent parlante, sa gouaille, l'insolence des gestes, finissent pas assombrir la valeur du joueur et, au train où vont les choses, «Gabet» est sur le point de rater une grande carrière. Déjà l'équipe nationale, pourtant pas très regardante, prend ses distances. Dommage, mais c'est ainsi.

## Une surprise en coupe de France

A vouloir courir après le doublé, Saint-Etienne et Nantes n'ont-ils pas les yeux plus gros que le ventre? Pour les huitièmes de finale de la coupe, le tirage au sort avait bien fait les choses puisque les deux meilleures équipes françaises rencontraient deux autres clubs de première division. A Angers, Saint-Etienne voulait obtenir un match nul pour préserver et ses chances et la recette du match retour. Mal lui en prit, puisque Angers viendra ce soir à Saint-Etienne, avec deux buts d'avance! Le deuxième but angevin est conté par les Stéphanois, qui prétendent qu'Edwige a maîtrisé le ballon de la main. Ce soir, le stade Geoffrey Guichard sera plein comme un œuf de Pâques. La recette est donc assurée, mais le résultat est loin de l'être pour Saint-Etienne.

Nantes, chez lui, n'a battu Strasbourg que sur pénalty. Les vieux briscards que sont les Strasbourgeois Gress et Hauser ont contenu les Nantais. Ce soir, à la Meinau, Nantes, qui joue pourtant mieux à l'extérieur que chez lui, n'est pas à l'abri de l'élimination. Qui plus est, samedi prochain, les Nantais

joueront à Nice. Terrible semaine, donc, pour Nantes qui peut tout gagner ou tout perdre.

### PAS TROP VITE

La seule véritable surprise de ces huitièmes de finales est la victoire de Paris Saint-Germain (2ème division) à Metz (2-0). Les deux autres équipes parisiennes étant éliminées depuis belle lurette, la capitale n'a d'yeux que pour l'équipe de Just Fontaine. Du côté de Saint-Germain, on voit déjà une finale entre Parisiens et provinciaux. C'est aller trop vite car sur la route de la finale, il restera des «os» sur lesquels les canines les plus acérées peuvent se casser. Sochaux, discrètement mais sûrement, assure sa saison. Après s'être imposé en championnat à Angers (3-2), il a gagné en coupe à Ajaccio, par le même résultat. Pour Sochaux, c'est la semaine méridionale puisque, ce soir, Ajaccio jouera pour la Coupe et que samedi, ce sera au tour de Marseille de l'affronter, pour le championnat. Les Sochaliers visent la participation à l'une des coupes européennes; ils en ont les moyens.

Jean-Marie THEUBET

Pratique, gai et pétillant comme la jeunesse, un Bitter CAMPARI dosé et préparé par Campari.

CAMPARI Soda Le Bitter dosé avec Soda, par Campari.

## OFFRES D'EMPLOIS


**MIKRON HAESLER**
**PROGRAMMEUR  
POUR MACHINE  
A COMMANDE  
NUMÉRIQUE**

Nous cherchons

Genre d'activité

Qui sommes-nous

Nos produits

Avenir

Ce poste fait partie de notre département PRÉPARATION DU TRAVAIL. Le nouveau collaborateur se verra confier la programmation de notre centre usinage ainsi que des tâches de préparation de travail.

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe Mikron, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Nos machines-transferts évoluent techniquement dans la même mesure des développements les plus récents. Nous usinons de petites séries diversifiées, ce qui rend le travail attractif et vivant.

Veillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.  
Fabrique de machines-transferts  
rue du Collège 73, 2017 Boudry.  
Tél. (038) 42 16 52.

**SPERRY + REMINGTON**  
OFFICE SYSTEMS AND MACHINES

L'introduction prochaine d'une gamme de nouveaux produits crée une nouvelle répartition de notre potentiel de vente.

Pour la région de Bienne — comprenant le canton de Neuchâtel, le Jura bernois et Soleure, nous offrons un poste de

**vendeur en organisation**

de préférence bilingue ou ayant de très bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons :

- une activité intéressante et indépendante
- une formation permanente très poussée
- une ambiance de travail agréable permettant d'épanouir votre personnalité
- un salaire garanti fixé selon les exigences du poste et les capacités du candidat
- les prestations sociales d'une grande maison.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre chef de district, M. G. Yersin, tél. (031) 44 93 93 ou mieux encore, envoyez votre curriculum vitae, accompagné d'une photo à :

Sperry + REMINGTON  
Office Systems  
Jungfraustrasse 1  
3000 Berne

**SPERRY + REMINGTON**  
OFFICE SYSTEMS AND MACHINES

**FABRIQUE D'HORLOGERIE  
DE FONTAINEMELON SA**  
2052 FONTAINEMELON

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de mécanique générale, un

**mécanicien**

qui sera appelé à participer à la mise au point de dispositifs automatisés d'usinage et d'assemblage de notre production horlogère.

Dans le cadre de cette fonction, les travaux de mécanique de précision seront complétés par des activités dans le secteur des commandes pneumatiques et électriques.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, prestations sociales et possibilités de vous loger vous seront présentées lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Le service des sinistres de notre compagnie

cherche pour Genève un

**EMPLOYÉ  
D'ASSURANCE**

de langue maternelle française, titulaire du certificat fédéral de capacité ou du diplôme fédéral d'assurances.

Il lui sera confié l'étude et la correspondance relatives à la liquidation des sinistres accidents, RC, casco et choses.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail, des prestations sociales très importantes, des facilités de parking, etc.

Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir faire leurs offres sous chiffres F-920211-18 Publicitas, 1211 Genève 3. Nous leur garantissons une discrétion absolue.

# Gonset

engage

## AUXILIAIRES- VENDEUSES

à mi-temps, soit  
le matin ou l'après-midi

Faire offres de service aux  
**Grands Magasins Gonset S.A.**  
13, rue Saint-Maurice  
Neuchâtel

**HORAIRE VARIABLE 3 X 8**

1re semaine, lundi à samedi de 5 h à 13 h ;  
2me semaine, lundi à samedi de 13 h à 21 h ;  
3me semaine, lundi à vendredi, de 21 h à 5 h.

Nous engageons des ouvriers que nous formerons comme

**auxiliaires papetiers**

Places stables, salaires intéressants, prime pour travail de nuit.

Facilité de logement, loyer modéré.

Ecrire ou téléphoner à :

Cartonnerie et papeterie de Moudon S.A.,  
1510 Moudon. Tél. (021) 95 18 22.

Restaurant de la Croix-Blanche,  
Saint-Aubin (NE)  
cherche gentille

**SOMMELIÈRE**

aimant son métier. Bon gain assuré, nourrie, logée sur demande. Congé le lundi et 2 dimanches par mois. Entrée le plus tôt possible.

Tél. (038) 55 17 81.  
Mme W. Baraldi-Pouy.

Nous avons besoin d'un

**mécanicien ou  
aide-mécanicien**

pour travaux d'entretien de notre matériel de production. Ambiance de travail agréable de petite entreprise.

**ADAX** Décolletages  
CH-2034 Peseux (NE)  
Tél. 038/31 11 20

**APPRENTISSAGES**

Garage-carrosserie de la ville engage pour l'automne 1974 :

**1 apprenti tôlier**  
**1 apprenti peintre en carrosserie**  
**1 apprenti mécanicien auto**

Tél. (038) 24 18 42.

**SYNCHRON SA**  
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES

**JEUNE HOMME**  
vous qui désirez faire un

**bon apprentissage de commerce**

nous pouvons vous offrir pour septembre prochain, après avoir terminé votre école secondaire, la place intéressante que vous souhaitez trouver.

Faire offres écrites à :  
**SYNCHRON S.A., FHR**  
Maladière 71,  
2002 NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 24 41 41

**CYMA BOREL DOXA**

**COMMERCES**

**R. Jobin**  
Boudry  
Tél. 42 17 31

A remettre, pour cause de maladie, dans ville industrielle du Jura bernois,  
**BAR**  
avec alcool. Affaire très intéressante.

A remettre à l'ouest de Neuchâtel  
**boucherie-charcuterie**  
moderne. Chiffre d'affaires important.

**A remettre  
horlogerie-bijouterie**

magasin situé dans petite cité du Jura bernois. Loyer modeste. Chiffre d'affaires intéressant. Possibilité pour un bon ouvrier de s'installer.

Ecrire sous chiffres 87-488 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

**A remettre**

dans ville du Jura bernois, superbe magasin de

**parfumerie-boutique**

Pas de concurrence. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffres 87-488 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

**Commerçants**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Deux étudiantes tessinoises

**de 17 ans  
aimeraient travailler  
DANS UNE FERME**

avec des chevaux pendant une période de l'été. Comme récompense elles désirent apprendre à monter à cheval.  
Ecrire sous chiffres AS 60177 Bz Annonces Suisses S.A. « ASSA », 6501 Bellinzone.

**Jeune  
dessinateur  
en machines**

sortant d'apprentissage cherche place.  
Faire offres sous chiffres GJ 938 au bureau du journal.

**Jeune homme**

de langue maternelle allemande, ayant terminé son apprentissage commercial dans la branche de produits métalliques, cherche place dans la région de Neuchâtel.

Entrée possible à partir du 14 avril 1974.  
Adresser offres sous chiffres 33-303086 à Publicitas, 9001 Saint-Gall.

**Mécanicien  
de précision**

connaissant diverses fabrications et intéressé aux problèmes techniques de tout genre cherche

**situation**

Faire offres détaillées sous chiffres PZ 30792 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune homme possédant certificat de maturité, cherche, jusqu'à la reprise de ses cours,

**occupation**

en Suisse romande. Justin Winkler, Hammerstrasse 14, 4058 Bâle. Tél. (061) 32 65 67.

**Carreleur**

cherche place pour travail à la tâche.

Adresser offres écrites à BE 933 au bureau du journal.

**VAL-DE-RUZ.**

Jeune femme

**DACTYLO**

cherche travail quelques heures par jour.

Tél. (038) 53 32 38.

**Menuisier**

cherche place, région Val-de-Ruz ou Neuchâtel.

Tél. (039) 23 86 81, heures des repas.

**Jeune  
coiffeuse**

cherche place, région Neuchâtel, pour début mai ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres AD 932 au bureau du journal.

**Télé-  
phoniste**

avec diplôme PTT et connaissances de dactylographie cherche emploi dans entreprise privée de Neuchâtel (horaire régulier).  
Faire offres sous chiffres CF 934 au bureau du journal.

**Jeune coiffeur  
pour dames, diplômé**

travaillant de manière moderne, cherche place de premier ordre à l'année, au centre de Neuchâtel ou aux environs.  
Langues : allemand, anglais et connaissances de français.  
Tél. (031) 56 13 63, après 20 h, M. André Bornand.

**Jeune  
employée  
de commerce**

de langue maternelle allemande cherche une place à Neuchâtel ou aux environs.  
Adresser offres à Mlle Hedy Affolter, Wildmannshof, 4500 Soleure.  
Tél. (065) 2 67 90.

**Dem. à acheter**
**Balance**

occasion, bon état, jusqu'à 100 kg, indication par aiguille.  
Tél. 31 24 15, interne 25.

**AVIS DIVERS**
**Petits  
déménagements**
**transports**

Suisse et étranger.  
Prix avantageux.  
Tél. (038) 33 30 16 et 25 56 18.

**ROCHAT  
G E R N I E R**

**Quincaillerie  
Outillage  
Articles de ménage  
Combustibles  
Butagaz**

Tél. (038) 533 532

Pour bénéficier du soleil, du sable et de la mer... alors des

## VACANCES BALNÉAIRES

Des voyages qui offrent le maximum de plaisir et de détente.

**Corfou**  
L'île verte de la Grèce.  
2 semaines. Prix depuis 1075.—

**Ischia**  
L'île ensoleillée de la Méditerranée.  
2 semaines. Prix depuis 895.—

**Costa Brava**  
2 semaines. Prix depuis 943.—

**Jersey**  
L'île de la joie de vivre.  
2 semaines. Prix depuis 870.—  
(Sur tous les prix augmentation selon le prix du carburant.)

Demandez le programme  
Voyages en avion 74 MARTI.  
Renseignements, inscriptions chez:

Faubourg de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 25 80 44

Association de viticulteurs de la Côte neuchâteloise

**Caves du Prieuré  
de Cormondrèche**
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE**

Jeudi 4 avril 1974, à 20 h précises

au Cercle de la Côte, Peseux

Ordre du jour : statutaire.

**Découvrez le PEROU**

1re expédition dans le massif des Andes marche à la Cordillera  
**VILCANOTA**  
du 12 juillet - 4 août  
accompagnée par le guide DENIS BERTHOLET à partir de Fr. 4400.—

**PEROU - BOLIVIE  
- AMAZONIE +**

Vacances balnéaires à CURAÇAO

du 12 juillet - 4 août à partir de Fr. 3950.—  
Petits groupes, vols de ligne IBERIA au départ de Genève.

Programmes détaillés et renseignements chez :

**VOYAGES**

## WITTWER

2, rue Saint-Honoré Neuchâtel Tél. 25 82 82

cyclisme

Sur 1522 kilomètres, du 13 au 21 juin LE TOUR DE SUISSE COMPTERA ONZE ÉTAPES

Pour la première fois de son histoire, le Tour de Suisse, dont la 38me édition se déroulera du 13 au 21 juin, comptera onze étapes réparties sur 9 jours de course.

Un seul championnat pour les professionnels suisses, allemands et luxembourgeois

Le premier championnat commun qui réunira les professionnels d'Allemagne, du Luxembourg et de Suisse se déroulera à Avry, dans la région de Fribourg, après le Tour de Suisse, soit le 23 juin.

L'Espagnol Domingo Perurera, déjà vainqueur la veille, a encore remporté la deuxième étape du Tour du Pays basque, Lodio-Cencicero (180 km).

C'est la 6me étape (le cinquième jour de l'épreuve) qui apparaît comme la plus difficile avec l'ascension des cols du Gotthard et de la Furka avant l'arrivée en côte à Blatten-Naters (Valais).

LE PARCOURS

Voici le détail du parcours : Mercredi 12 juin, prologue : course contre la montre sur 9,2 km, à Gippingen.

Jeudi 13 juin, 1re étape : Zurzach-Diessenhofen, 157 km (départ à 13 h 20, Koblenz, Gansingen, Remigen, Doettingen, Schneisingen, Kaiserstuhl, Ruemlang, Zurich (Hallenstadion), Duedendorf, Fehraltorf, Wildberg, Turbenthal, Winterthur, Andelfingen, Basadingen (arrivée vers 17 h 30).

Vendredi 14 juin, 2me étape : Diesenhofen-Atzmaennig - Eschenbach, 193 km (départ à 12 h 30), Wagenhausen, Frauenfeld, Maerstetten, Kreuzlingen, Romanshorn, Arbon, Rorschach, St.

Margrethen, Altstaetten, Gams, Wildhaus, Nesslerau, Wattwil, Ricken, Godingen (arrivée vers 17 h 45).

Samedi 15 juin, 3me étape : Eschenbach - Lenzerheide-Valbella, 110,5 km (départ à 7 h 50), Uznach, Ziegelbrücke, Naefels, Kerenzerberg, Walenstadt, Sargans, Landquart, Coire, Valbella (arrivée vers 11 h). Au cours de cette journée, sera fêtée la 300me étape du Tour de Suisse depuis sa création.

Samedi 15 juin, 4me étape : Lenzerheide-Valbella - Tgantieni, 4,2 km avec 320 m de dénivellation. Départ à 14 h course de côte en peloton. Départ à 15 h 30 course de côte individuelle sur le même parcours. Arrivée vers 17 h 15.

Dimanche 16 juin, 5me étape : Lenzerheide-Valbella - Bellinzona, 179 km (départ à 11 h 20), Tiefencastel, Thuis, Reichenau, Flims, Ilanz, Disentis, col du Lukmanier, Olivone, Acquarossa, Biasca, Lodrino, Gorduno (arrivée vers 16 h).

Lundi 17 juin, 6me étape : Bellinzona-Naters-Blatten, 165,5 km (départ à 12 h 10), Biasca, Faido, Airolo, col du Gotthard, Hospenthal, Realp, col de la Furka, Gletsch, Rekingen, Niedervald, Naters, Blatten (arrivée en côte à 17 h).

Mardi 18 juin, 7me étape : Naters-Lausanne, 193 km (départ à 12 h 30), Brigue, Viège, Sierre, Montana-Crans, Sion, Martigny, Aigle, Villars, Ollon, Aigle, Montreux, Vevey (arrivée vers 17 h 20).

Mercredi 19 juin, 8me étape : Lausanne-Granges 168 km (départ à 12 h 30)



ÉTONNANT. — A 34 ans, Hoban remporte sa première grande «classique». (Téléphoto AP)

Grosse surprise à l'arrivée de Gand-Wevelgem : Barry Hoban devance tous les Belges!

Une fois de plus, les sprinters belges ont dû se contenter des places d'honneur à l'occasion de Gand-Wevelgem, qui a vu le Britannique de Gand Barry Hoban s'imposer au sprint devant Eddy Merckx, Roger de Vlaeminck et le Français Alain Santy.

A Wevelgem, Hoban se montra le plus rapide d'un petit groupe de dix-sept hommes qui s'étaient détachés dans la descente du Mont Kemmel, à environ 33 km du but.

Sous un agréable soleil, 157 concurrents avaient retiré mardi matin, à Gand, leur dossard pour briguer la succession d'Eddy Merckx au palmarès de l'épreuve, qui se déroulait sur 244 km. Dès le départ, l'allure fut rapide et le peloton resta groupé jusqu'à l'approche de la région côtière.

15 avril (tour du Maroc) : Fridolin Keller, Ernst Brogli, René Blatter, Alain Haldimann, Bernard Haldimann, Paul Krijenbuhl, Bruno Hubschmid.

15 avril (Critérium international de Moosburg-RFA) : Willi Stoekli, Heinz Hofer, Max Heinle.

24 avril -2 mai : (tour de Hollande) : Urs Dietschi, Hans Grob, Marcel Peterhans, Kurt Lang, Hansuli Nef, Hubert Kleeb.

compter jusqu'à 3'20" d'avance avant de se faire rappeler à l'ordre dans la traversée d'Ostende (km 97). Le peloton resta ensuite groupé pendant plusieurs kilomètres et ce ne fut qu'après le ravitaillement à Ypres (km 167) que l'animation revint dans la caravane, lorsque le Hollandais Bal et le Belge Sercu passèrent à l'attaque.

Au Mont Kemmel (km 192), la course était enfin lancée. Sous l'impulsion de Merckx et de Verbeeck, le peloton éclata littéralement. Au sommet, de Vlaeminck devançait Merckx, Verbeeck, Maertens et Leman. Dans la descente, une quarantaine de coureurs purent encore revenir sur le groupe de tête.

Dans la deuxième ascension du «Rodeberg» (km 206) Verbeeck prit le large et, dans la partie plate menant au

Mont Kemmel, il porta son avance à 20". Il fut cependant rejoint par seize coureurs, dans la montée. Finalement, dix-sept concurrents se disputèrent la victoire au sprint, dans lequel Barry Hoban, à la surprise générale, se montra le plus rapide.

LE CLASSEMENT

- 1. Barry Hoban (GB) les 244 km en 5 h 30'; 2. Eddy Merckx (Be); 3. Roger de Vlaeminck (Be); 4. Santy (Fr); 5. Leman (Be); 6. Maertens (Be); 7. Godefroot (Be); 8. Planckaert (Be); 9. Verbeeck (Be); 10. Swerts (Be); 11. de Geest (Be); 12. Esclassan (Fr); 13. Poulidor (Fr); 14. Rouxel (Fr); 15. van Springle (Be); 16. Tabak (Ho); 17. Danguillaume (Fr) tous même temps; 18. Catieau (Fr) à 3'25"; 19. Périn (Fr); 20. Sercu (Be) même temps.

Une seule équipe «Flandria» dans Paris-Roubaix

Comme ceux du Tour des Flandres dimanche dernier, les organisateurs de Paris-Roubaix, qui aura lieu dimanche, n'ont pas voulu prendre le risque de voir les principales équipes françaises déclarer forfait. Ils ont décidé, pour cela, de ne pas inviter l'équipe «Merlin-Flandria» et, partant, son «leader», le Belge André Dierckx.

football

« CARTON » INATTENDU DE LA SUISSE

NICE - SÉLECTIONS SUISSE

MARQUEURS : Schneeberger 5me; Risi 15me; Loubet 41me; Risi 43me; Jeandupeux 48me; Muller 53me; van Dijk 58me; Muller 77me.

SELECTION SUISSE : Kung; Ducret, Trincherio, Bollmann, Stierli; Schild, Hasler, Schneeberger; Pfister, «Kudi» Muller, Risi. Entraîneur : Hussy.

ARBITRE : M. Kitabjan, France. NOTES : Stade du Ray, à Nice. 2600 spectateurs. A la mi-temps, Guyot, Demarmels et Jeandupeux remplacent, respectivement, Trincherio, Hasler et Risi. A la 77me, Wegmann remplace Wegmann.

INATTENDU

Sur un terrain en parfait état et devant un public qui lui fut rapidement acquis, l'équipe suisse a remporté un

1.200.000 marks pour le rachat de Gunter Netzer?

La «Bild Zeitung», journal à grand tirage de Hambourg, a consacré sa première page au transfert de Gunter Netzer avec le titre suivant : «1,2 millions de marks proposés par Schalke 04 pour le rachat de Gunter Netzer».

Ce dernier, affirme la «Bild Zeitung», aurait déjà pris des contacts lors de son dernier passage à Francfort où il a assisté à la rencontre RFA-Ecosse. Il aurait exigé pour son retour en Allemagne une somme de 300.000 marks par an, ainsi que des primes de match d'un montant de 150.000 marks.

Toutefois, Gunter Netzer avait démenti formellement, lundi soir, les informations selon lesquelles il souhaiterait retourner dans son pays. «On m'attribue régulièrement de tels projets», avait-il déclaré, «Mais je n'ai pas l'intention de quitter Real. Bien au contraire, j'espère pouvoir jouer encore plusieurs années à Madrid».

Hier à l'entraînement, face aux Niçois

succès un peu inattendu sur l'O.G.C. Nice. Elle s'est imposée par 6-2 (3-1) devant une formation truffée de vedettes alors qu'elle avait dû se contenter d'un maigre match nul, le mois dernier, contre la modeste équipe de Graz.

En première mi-temps, l'équipe suisse a bénéficié de l'excellent travail de sa ligne intermédiaire Hasler-Schild-Schneeberger, qui s'assura d'emblée l'initiative au centre du terrain. Schneeberger, en particulier, s'est signalé par quelques trouvailleries remarquables. Devant eux, ces trois joueurs ont trouvé un élément brillant en la personne de Pfister et

deux réalisateurs qui surent profiter au maximum de leur travail, «Kudi» Muller et Risi. En défense, Trincherio a donné satisfaction. On ne peut en dire autant de ses coéquipiers.

EXCELLENTE CHOSE

En seconde mi-temps, la tâche de Guyot fut plus difficile que celle de Trincherio car les Niçois firent preuve, alors, d'une plus grande détermination. Le remplacement de Risi par Jeandupeux et celui de Hasler par Demarmels n'a en aucune façon diminué le rendement de la sélection helvétique qui continua à faire d'excellentes choses.

Quinze mille spectateurs assistent quotidiennement à ses entraînements

Que nous réserve Haïti?

«Nous avons toujours eu la plus grande admiration pour le football argentin. Nos deux dernières rencontres avec le Racing de Buenos Aires, en novembre 1973, ont confirmé notre impression. L'Argentine sera certainement une des plus redoutables équipes du groupe 4. Mais nous nous préparons à l'affronter sans complexe, exactement comme nous le ferons pour les deux autres grands que sont l'Italie et la Pologne».

QUINZE MILLE SPECTATEURS

L'entraîneur national haïtien, Antoine Tassy, qui a fait cette déclaration, fait subir actuellement à ses 30 pré-sélectionnés un entraînement accéléré au rythme de deux séances quotidiennes, l'une physique, le matin au camp militaire des Léopards (corps d'élite de l'armée), où se trouvent réunis les joueurs haïtiens, l'autre, technique, l'après-midi, au stade Sylvio Cator. Dix à quinze mille spectateurs assistent régulièrement aux entraînements techniques et applaudissent comme s'il s'agissait d'un match officiel!

Arbitres italiens pour Suisse-Belgique

Le match international Suisse-Belgique du 1er mai, à Genève, sera dirigé par un trio d'arbitres italiens. Luciano Giunti sera assisté des juges de touche Menegalli et Crista.

athlétisme

Bedford en a assez

L'Anglais Dave Bedford, depuis juillet 1973 détenteur du record du monde du 10.000 mètres (27'30"8), en a assez de l'athlétisme. Après avoir réalisé une contre-performance aux Jeux du Commonwealth, à Christchurch (Nouvelle Zélande) — ils s'est classé 4me derrière le Néo-Zélandais Taylor, son compatriote Black et le Kenyan Juma en 28'14"0 — il a annoncé qu'il allait abandonner l'entraînement et observer une pause jusqu'à la fin de la saison, ce qui met en question sa participation aux championnats d'Europe de Rome, en août.

natation

Une Suisseuse gagne à Prague

Au cours d'une réunion internationale à Prague, la Suisseuse Cécile Boesch a remporté le 100 mètres dos en 1'08"7. En revanche, Elmar Junger (56"8 sur 100 m libre) et Gret Husser (1'10"4 sur 100 m papillon) ont été moins en évidence.

VITESSE ÉTONNANTE

Tout en apportant une certaine sécurité (un seul but sur pénalty face à l'Uruguay en 2 matches), cette nouvelle tactique a permis aussi de libérer un ou l'autre des stoppeurs chargés de soutenir la ligne des demis, animée par Philippe Vorbe (27 ans) et Jean-Claude Désir (28 ans). Emmanuel Sanon (23 ans) reste le fer de lance d'une ligne d'attaque très rapide et qui a beaucoup inquiété la défense uruguayenne. Ses soutiens habituels sont l'aîlier droit Claude Barthélémy, doué d'une vitesse étonnante et Guy St-Vil, qui à près de 34 ans, reste un des meilleurs avants du pays.

CONTRE LE BRÉSIL

Après l'annulation d'un tournoi (3 matches) avec la Bulgarie, la fédération haïtienne de football a invité la Pologne et la Hongrie pour le mois d'avril. Entre-temps l'équipe centre-américaine jouera une rencontre à Brasilia, contre la sélection nationale brésilienne, à l'occasion de l'inauguration du nouveau stade de Brasilia.

La sélection haïtienne partira le 8 mai pour l'Europe. Elle séjournera à Vichy avant de se rendre à Deventer (Hollande) pour un stage d'acclimatation. Le 5 juin, elle ralliera Munich avec 30 personnes, pour sa dernière préparation avant le début de la Coupe du monde.

boxe

Chartchai Chionoï et Fritz Chervet à l'entraînement

A quelques trois semaines du championnat du monde des poids mouches, entre le Thaïlandais Chartchai Chionoï et le Suisse Fritz Chervet, qui aura lieu le 27 avril au Hallenstadion de Zurich, l'entraînement des deux boxeurs bat son plein. Arrivé il y a une semaine à Zurich, le champion du monde, Chionoï, s'entraîne chaque jour sous la direction de son professeur, S. Supalek, et avec ses deux «sparring-partners», Dan Pischalch et Somchai Supasamuth. Leur camp se trouve dans l'Albstrichderhaus, à Zurich, où ont eu lieu, dimanche passé, les championnats régionaux de nos amateurs. Quant au champion d'Europe Fritz Chervet, le «challenger» il s'entraîne, comme d'habitude, dans la salle de Charly Buhler où le Bernois a commencé, il y a une quinzaine d'années, sa carrière pugilistique.

hockey sur glace

Les « midgets » soviétiques se sont ri de leurs adversaires canadiens

Ah! oui, «ils» ont fait les manchettes à la une dans les principaux quotidiens montréalais. Les lecteurs et le public en furent émus et des personnes influentes adressèrent même de vigoureuses protestations aux dirigeants soviétiques. Le carnage devait cesser, sinon où irions-nous? D'abord, qui sont les «ils»? «Ils», ce sont les Maple Leafs de Verdun, de jeunes hockeyeurs de la catégorie «midget» (âge 15-16 ans). Ils commencèrent à faire parler d'eux lorsqu'ils décrochèrent, après un long tournoi, le titre de champion «midget» du Canada et se méritèrent, par ce fait, un voyage en Russie.

ÉCRASES

Tout a débuté quand une sélection d'étoiles de la même catégorie du club de l'Armée rouge de Moscou s'amena au Canada pour une tournée de quatre parties au Québec et en Ontario. La première joute d'écraser leurs adversaires en jouant rudement. Surprise et émoi, ce furent au contraire les jeunes Soviétiques qui tirent les coudes très haut, plaquèrent fortement, provoquèrent les bagarres et critiquèrent à tout bout de champ les décisions des arbitres! Les Canadiens venaient d'être pris à leur propre jeu.

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

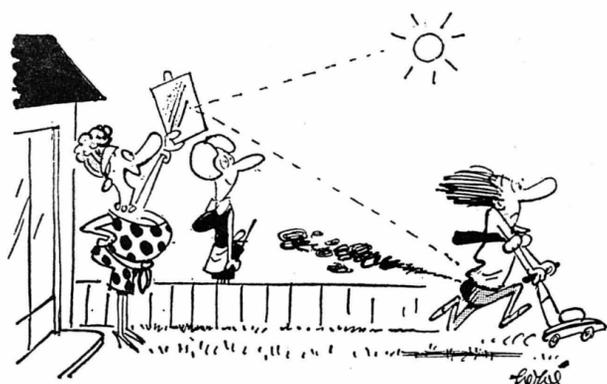
LA GOUTTE D'EAU... Le point culminant de cette affaire a été atteint à Moscou. Rendus euphoriques par des gains répétés, les protégés d'Anatoly Firsov se laissèrent complètement aller au cours d'une joute. Il s'ensuivit une mêlée indescriptible où les Maple Leafs ont été proprement savonnés et il y eut même des coups de patins au visage et à l'estomac de part et d'autre. Les photos de deux Verdunoïens blessés parurent immédiatement dans les premières pages des journaux montréalais.

SurPRISE ET ÉMOI Analysons le déroulement des événements. Lors de la venue de la horde soviétique, tous les journaux canadiens ont été unanimes à décrier dans leur section sportive que

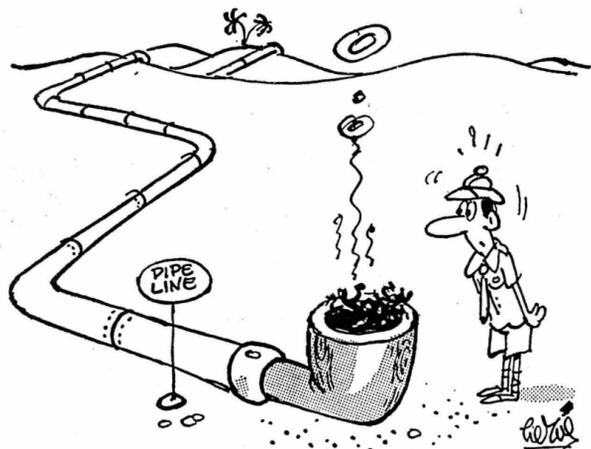
les Russes jouaient mieux que les Canadiens, étaient bien préparés et possédaient déjà un physique d'homme. Ils avaient donc joué contre des adolescents et les résultats très élevés des parties en leur faveur étaient logiques. La relève de l'équipe nationale soviétique ne se cassa les dents qu'à une reprise et ce fut à Toronto. Bien mise au courant par les dirigeants compétents, la véritable sélection d'étoiles «midgets» de la Ville Reine livra une splendide lutte pour l'emporter au compte de 4-1.

Le plus vexant, au cours de ces confrontations entre équipes de calibre mineur et junior des deux pays, est qu'il n'y a que les Russes qui tirent profit des leçons. Il y a deux ans, les professionnels de la L.N.H. l'avaient emporté en cognant dur et en faisant étalage de leur grand métier dans les moments critiques. Les Maple Leafs de Verdun étaient sûrs d'écraser leurs adversaires en jouant rudement. Surprise et émoi, ce furent au contraire les jeunes Soviétiques qui tirent les coudes très haut, plaquèrent fortement, provoquèrent les bagarres et critiquèrent à tout bout de champ les décisions des arbitres! Les Canadiens venaient d'être pris à leur propre jeu.

Le hockey pratiqué au Canada a son style particulier et a toujours été controversé à l'étranger. Sa vitesse, sa rudesse et sa technique demeurent malgré tout les meilleurs, sans aucun doute. Il faut espérer que la Ligue nationale, trop encline à «fabriquer» des professionnels dès l'âge des premiers pas, saura aussi augmenter la qualité des pilotes des lignes mineures et inculquer aux jeunes un bon esprit de compétition. Sinon, les taloches seront de plus en plus amères à recevoir...

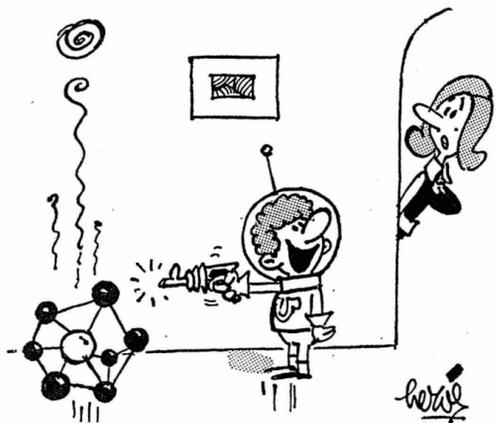


— Finie l'essence, maintenant la tondeuse marche à l'énergie solaire !

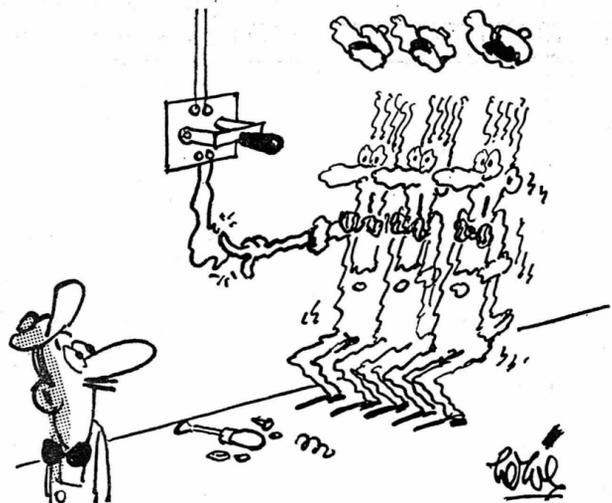


SANS PAROLES

H  
E  
R  
V  
E



— C'est génial, j'ai essayé sur papa mon pistolet atomique...

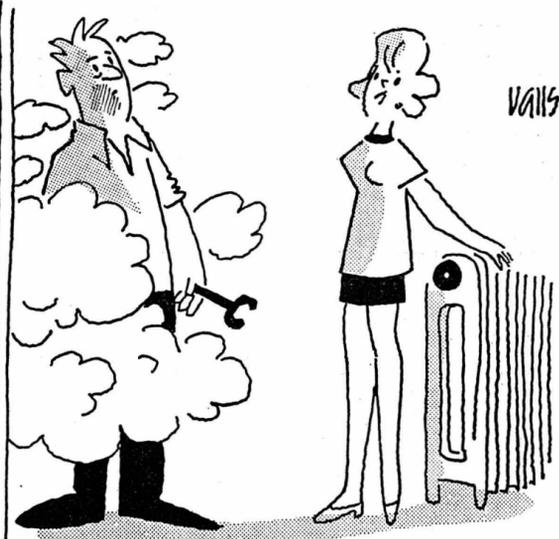


— Vous avez raison, patron, c'est du triphasé !...

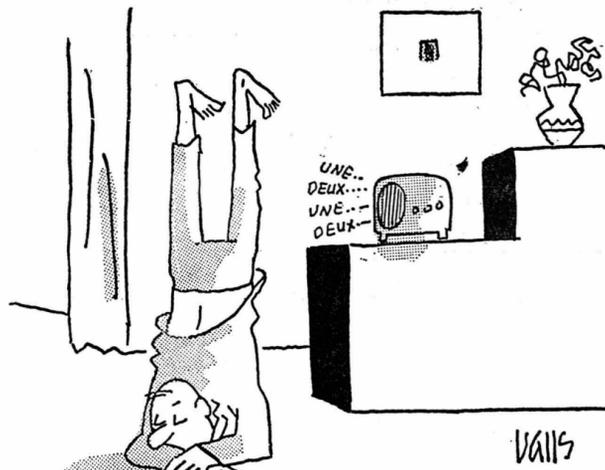
V  
A  
L  
L  
S



— Tu vois, moi, je suis un cérébral : de voir une photo, ça me donne soif !

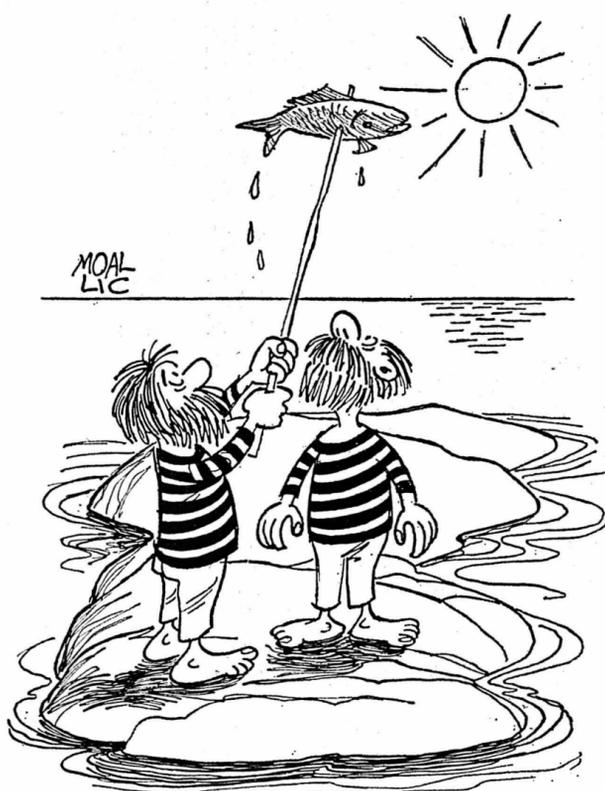


— Ça y est, j'ai trouvé : j'avais oublié d'ouvrir le radiateur !



SANS LÉGENDE

# La page du SOURIRE



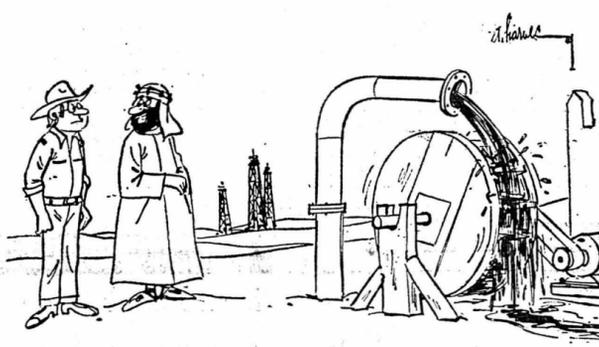
— Tu crois qu'il va arriver à cuire ?...

M  
O  
A  
L  
L  
I  
C



— Alors, juste un petit tour le déjeuner est prêt dans cinq minutes

## DES SOURCES D'ENERGIE



— Moi, il y a longtemps que je produis de l'électricité avec du pétrole.



— C'est-y un tracteur qui me donnerait du lait et de l'engrais ?



SANS PAROLES



— L'arbitre est dopé !



— La voiture est encore loin, prends des forces.

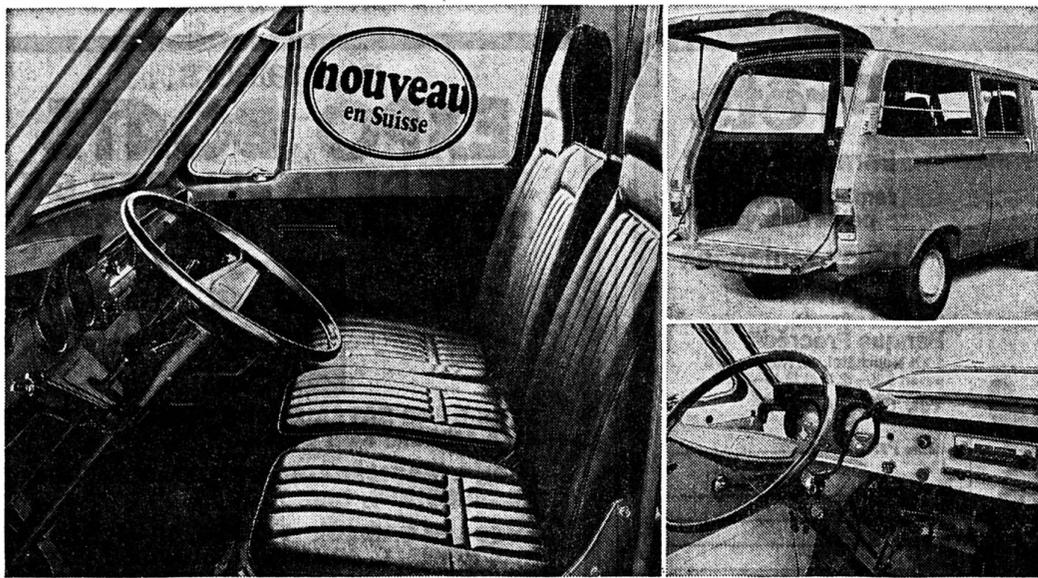
JEUDI  
**23**  
MAI  
Ascension

# 11<sup>e</sup> marche populaire de la Quinzaine de Neuchâtel

**PROGRAMME :** Départ et arrivée :  
halle - cantine stand de tir de Pierre-à-Bot.  
Heures de départ : de 8 heures à 14 heures.  
Fermeture des contrôles : 17 heures précises.  
Parcours : environ 12 km, balisés à travers chemins, forêts et pâturages. Tracé facile. Peu de dénivellation.

On peut retirer le programme et les bulletins d'inscriptions au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS - Uniphot Gloor - Voyages Wittwer - Aux Armourins, rayon alimentation, Magasins Coop, ou les demander au secrétariat de la QUINZAINE, case postale 886, 2001 NEUCHÂTEL.

JEUDI  
**23**  
MAI  
Ascension



# La commerciale Toyota Hi-Ace vous apporte plus.

En effet, la commerciale Toyota Hi-Ace est économique (elle se contente d'essence normale) comme tous les utilitaires Toyota. C'est un modèle de robustesse, de fiabilité et de longévité.

Aussi constaterez-vous bien vite à quel point votre commerciale Toyota Hi-Ace vous apporte plus, jour après jour, dans votre travail.

### Son équipement:

Siège ajustable pour le conducteur, appui-tête incorporés, jauge à essence, témoin de frein à main, allume-cigarettes, poignées de maintien, à gauche et à droite, auto-radio à 5 touches,

poche à cartes, lave-glace électrique; dans le compartiment de chargement, banquette rabattable, 2 glaces coulissantes, tapis de sol, 2 plafonniers, garnissage du pavillon et des parois, etc.

**Ses caractéristiques techniques:**  
5 portes (2 coulissantes, 1 grand hayon, 2 à battant dans la cabine); cabine à 3 sièges, plus banquette à trois places; surface utile, env. 3,7 m<sup>2</sup>; volume utile, env. 4,5 m<sup>3</sup>; poids utile, env. 1000 kg; poids total en charge, 2350 kg; puissant moteur de 1,6 litre (1587 cm<sup>3</sup>), à soupapes en tête, développant 69 ch DIN à 5400 tr/min, avec un couple maxi-

mal de 11,9 mkg (DIN) à 3000 tr/min; boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, à démultiplication idéale; diamètre de braquage, 10,4 m; freins assistés; carburateur à double registre, garantissant une faible consommation d'essence normale.

**Commerciale Toyota Hi-Ace, à 3 ou 6 places Fr. 14 550.-**  
**Minibus Toyota Hi-Ace, à 11 places Fr. 15 850.-**  
**Autres versions:**  
**Commerciale à 9 places Fr. 15 750.-**  
**Transporteur de personnes, à banquettes rabattables Fr. 16 550.-**



Demandez le prospectus spécial au service de documentation de Toyota SA, 5745 Safenwil, tél. 062 679311.

## TOYOTA Utilitaires

**Avec garantie doublée: 1 an ou 20 000 km**

**OCCASION UNIQUE Mazda 1500**  
1968. Parfait état. Expertisée. Prix intéressant.  
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

**Bricoleur**  
petite DKW expertisée, en bon état, 600 fr.  
Tél. 31 53 15, jusqu'à 14 h et dès 19 heures.

*Le débrayage et le changement de vitesse nuisent à la circulation du sang (et à la voiture).*

**Qui change d'optique, change pour DAF**

Automobilwerke Franz AG, 8040 Zurich, 01/5233 44

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A vendre**

**BUFFET** de salle à manger, noyer pyramide, prix 500 fr. Tél. (038) 25 17 09, 25 47 80.

**ORGUE ELECTRONIQUE** Farfisa avec batterie Leslie Partner, cassette Recorder, état de neuf. Prix 2900 fr. Tél. (038) 25 17 09, 25 47 80.

**MOTEUR HORS-BORD** Evinrude 3 CV, révisé, 200 fr. Tél. 25 94 32, heures des repas.

**COMMUNE** à langer, frêne clair, 100 fr.; bureau deux corps, chêne, 100 fr. Téléphone 41 28 36, dès 12 heures.

**VELO HOMME**, neuf, mi-course, 10 vitesses. Tél. 55 26 86 (le soir).

**POUR CAUSE DEPART**, 1 TV portative Hitachi, très peu utilisée, 350 fr. Tél. 25 98 17, heures repas.

**ENREGISTREUR ET AMPLIFICATEUR** Tandberg, neuf, 2250 fr., cédé 1500 fr. Téléphone 24 19 84 (repas).

**PORTES POUR CHAMBRE**, W.-C., chauffage. Fourneaux catalites et mazout; caisse pour outils de jardin. Tél. 42 18 04.

**MACHINES A PITONNER** Greiner, droite et gauche. Adresser offres écrites à KN 942 au bureau du journal.

**ENREGISTREUR** Uher mono, 4000 Report S, beaucoup d'accessoires, en parfait état, 500 fr.; petit sauna, en parfait état, 400 fr. Tél. 24 11 13.

**POUSSE-POUSSE** avec tablier et capote. Parfait état. Tél. 24 79 35.

**1 CANAPE** avec 2 fauteuils. Prix bas. Téléphone 51 37 04, le soir.

**MAGNIFIQUE TABLE** salle à manger, salon anglais moderne; prix intéressant. Téléphone 25 60 51.

**CHAMBRE A COUCHER** moderne, état de neuf, 1500 fr. Tél. 33 23 60.

**ANCIENNES MACHINES A COUDRE** Phonix, état de marche. Adresse: rue de l'Hôpital 6 (4<sup>ème</sup> étage, à gauche).

**DEUX TABLES DE NUIT** ou pour mini-télé, style Design, blanches, avec tiroir. Téléphone 33 48 21.

**BLAZER** et pantalons pour communiant, stature 165 à 168 cm. Tél. 42 12 01, jusqu'à 12 h et dès 19 heures.

**REMORQUE** camping genre Erna, dimensions, 125 x 90 x 45 cm. Tél. 42 98 81.

**PARC ENFANT**, rectangulaire, filet; 2 fauteuils (forme droite); 1 paravent, bas prix. Tél. (038) 61 29 87, heures des repas.

**POUSSETTE** Wisa Gloria, parfait état. Téléphone 61 18 30.

**TENTE DE CAMPING** Batam, 4 places, en parfait état, 500 fr. Tél. (038) 51 18 19.

**EXCELLENTE NOIX** du Dauphiné, garanties non traitées. Le petit sac de cinq kilos, franco domicile, seulement 28 fr. Tél. (038) 33 30 16 et 25 56 18.

**424, 445 OU VAURIEN** après 18 h, téléphone (038) 31 56 23.

**2 BONNES GUITARES** classiques de concert (japonaises exclues), Tél. 25 48 09.

**VESTE DE MOTO**, taille 40-42. Tél. 46 17 76, après 19 heures.

**VELO** pour garçon, 10 à 14 ans. Tél. (038) 24 14 30.

**BUREAU** bois, d'occasion ou neuf. Téléphone 33 28 41.

**VELO D'OCCASION** pour garçon, 9 à 11 ans, 50 fr. Tél. 42 42 01, jusqu'à 12 h et dès 19 heures.

**BALANCE** pour paquets postaux de moins de 180 kg. Tél. 25 22 53.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**FEMME DE MENAGE** est cherchée, appartement moderne, quartier Cadolles. Tél. (038) 25 96 93.

**QUI ME DONNERAIT** des leçons de comptabilité? Tél. 51 36 87.

**Garage de la Cuvette** H. Bayard Vauxeyon Rue des Tunnels 9 2006 Neuchâtel Tél. (038) 25 29 50

**Opel Record** Coupé, 1963, mécanique en bon état. Tél. 33 23 60.

**Opel Cadette** 4 portes, 30.000 km; 2 VW 1200 1900 fr.; Fiat 850 40.000 km, 2900 fr.; A LIQUIDER: Ford Escort 1300 1970; Dyane 6 1969; Austin 1100 Triumph Herald Autobianchi Primula 1967, expertisée, 900 fr.; Porsche 911 S totalement révisée, expertisée, 13.000 fr. Tél. 25 29 50

**Opel** 1967, 3600 fr.; VW 1600 R 16 1967, 3600 fr.;

**Mercedes 220 S** 1965;

**Ford 2300** commerciale, 1973, 16.000 km;

**R 4** commerciale, 1971;

**Peugeot 404** commerciale, 1970;

**2 CV** 1973, 22.000 km, moteur neuf;

**pour des vêtements propres!**

**mode**

**pour des vêtements propres!**

Les loisirs, c'est...

le temps des bikinis,  
le temps de la plongée et  
le temps du canotage.

C'est aussi

le temps des pique-niques,  
le temps du camping  
et le temps des grillades.  
Et finalement, c'est comme  
le temps des vacances.

Et chez nous,

il y a tout ce qu'il faut  
pour ces instants merveilleux.

Pour les grands et les petits,  
les gros et les maigres,  
les jeunes  
et les moins jeunes.  
Les loisirs sont pour  
tout le monde.

Les loisirs sont précieux,  
mais pas forcément  
coûteux.

Migros.



PHOTOS  
d'identité immédiates



Pas d'automate.  
Photo express  
Sablons 57.  
Tél. 25 19 69.

**CODET  
VINS**  
Auvernier



### Jeunes gens, jeunes filles qui préparez votre avenir

avez-vous pensé aux professions paramédicales et sociales ?  
SAVEZ-VOUS QU'ELLES VOUS PERMETTENT :

- de développer votre personnalité ?
- de connaître et d'aider ceux qui vous entourent ?
- de trouver un intérêt scientifique et technique ?
- d'avoir des conditions de travail agréables et un salaire adapté aux responsabilités ?

LE BUREAU D'INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE SUISSE  
NEUCHÂTEL, avenue du 1er-Mars 2  
Tél. (038) 25 43 38 (mercredi excepté)

vous documentera sur les possibilités offertes à chacun selon ses aptitudes et ses goûts.

## Prêts

immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

Depuis 1912  
une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038-24'63'63



Je désire Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

Garderie d'enfants - pouponnière

## La Coccinelle

11, rue des Cèdres, Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 81 01

Nourrissons et enfants jusqu'à 4 ans sont  
accueillis pour la journée ou la semaine  
Personnel qualifié

Mieux

**VOIR**  
c'est  
VOIR  
**RABUS**



navigateurs...

## EXPO BOATS

PORT DE LA BELOTTE GE  
DU 4 AU 14 AVRIL 1974



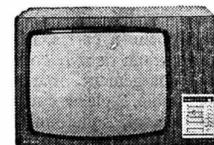
PLUS DE 40 BATEAUX SUR TERRE  
ET A L'ESSAI SUR L'EAU...

PÊCHE, PROMENADE, VOILES, MOTEURS,  
ACCESSOIRES, REMORQUES

AVEC LES GAMMES: PLASTO, CRANCHI,  
RIO, REINELL, JOHNSON, NAUTILUS, ETC.

de l'annexe au bateau de 35" et plusieurs  
occasions à l'eau...

Organisation: PRONAVAL SA Tél. 022/51 13 11 GE



Toujours du nouveau!

**Télévision**  
**noir et couleurs**

GRUNDIG PAL-SECAM - PHILIPS - MEDIATOR  
Radios - Enregistreurs - Tourne-disques - Disques

chez votre spécialiste

Parking  
à quelques pas

20 ans  
service et vente



Service après-vente  
rapide et soigné

Grand-Rue 22  
Sous les arcades  
Tél. (038) 31 24 84

# armourins

nouveauté  
★★★★★

1780



Les tricots ajourés.  
On y revient avec  
assurance et bonheur.  
Ils sont doux,  
agréables, avec des  
nuances subtiles.

**Sans aucun  
doute, l'un  
des grands  
succès de ce  
printemps!**

On les porte avec une  
jupe, un pantalon, on  
les porte partout. Notre  
modèle, en acryl et lin,  
coloris beige naturel et  
garnitures bordeaux.

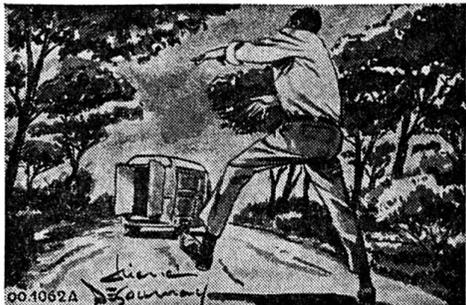
Le pullover :  
**34.90**  
Le cardigan :  
**44.50**

mieux vivre  
aux armourins  
le grand magasin qui  
offre des nouveautés!

# Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Une camionnette de blanchisseur emmène Enrique Sagarra vers la liberté.

## LA BOITE A SARDINES



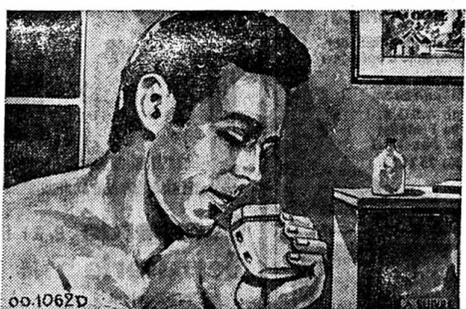
Le dos tourné à la route, et les mains agrippées aux montants du véhicule, Enrique Sagarra se prépara à sauter, attendant un ralentissement. Quand celui-ci se produisit à un carrefour, il se laissa aller de façon très souple, le dos incliné à quarante-cinq degrés. Le choc le ramena à la verticale, et afin de ne pas tomber en avant il se mit aussitôt à courir. Dès qu'il fut maître de son équilibre, il obliqua vers un fossé, qu'il franchit d'un bond afin de profiter du couvert des bois.



S'étant orienté, il partit à la recherche de sa voiture qu'il avait laissée dans un layon, marchant à une cinquantaine de mètres de la chaussée, encore déserte à cette heure matinale. On lui avait tout pris, sans oublier sa montre-bracelet, mais d'après la position du soleil il estimait qu'il ne devait guère être plus de 8 heures. Une heure de retard sur le contact convenu avec Hubert. Et la bombe fixée sous la Cadillac présidentielle n'était toujours pas désamorcée.



Hubert se réveilla, avec l'impression que quelqu'un chuchotait à son oreille. En ouvrant les yeux, il vit que son petit émetteur-récepteur était demeuré sur son oreiller, contact mis, là où il l'avait laissé en se rendormant après avoir pris son petit déjeuner. « Numéro deux appelle numéro un », chuchotait la voix d'Enrique Sagarra sans relâche. « Numéro un écoute, répondit-il. Où en êtes-vous ? » — « Affaire loupée », dit Sagarra. Hubert sentit une sueur froide lui humecter le front.



« Avez-vous pu placer une boîte à sardines dans la voiture où j'étais hier soir avec la fille ? » demanda-t-il. « Oui », répondit Sagarra. « Cherchez le contact. Je vous rappelle dans trois minutes. Terminé. » Ayant ainsi parlé, Hubert consulta sa montre. La « boîte à sardines » était une balise émettrice à deux transistors capable d'envoyer sans arrêt pendant vingt-quatre heures des signaux radio à une distance de quarante kilomètres. Pour déterminer le point où se trouvait la Chrysler noire, il suffirait à Sagarra d'utiliser son appareil gonio.

## Demain : La cabine téléphonique

# CARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**  
Salle des conférences : 20 h 30, Le Journal d'un cinéaste en Inde par Guy Thomas.  
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Rubézhali avec Laurent Terzieff. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'ethnographie. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots + exposition Manesier.  
Galerie Ditesheim : Alfred Manesier, lithographies et livres illustrés.  
Galerie Contact : Armand Oswald, gravure et collage.  
Centre scolaire secondaire du Mail : Exposition Mexique, Pérou, Japon. Buffet de la gare 1er étage : Exposition Gézat et R. Colette.  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
CINÉMAS. — Apollo : 14 h 15 et 20 h, Le Parrain. 16 ans. 17 h 30, Le Cuir-rassé Potemkine. 16 ans.  
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Chinois à Paris. 16 ans. 3me semaine.  
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Permis de conduire. 16 ans.  
Rex : 15 h et 20 h 30, La Grande Evasion. 12 ans. 3me semaine.  
Studio : 15 h et 20 h 30, R.A.S. 16 ans. Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Nada. 18 ans. 2me semaine.

**DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)**  
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.  
**DANCINGS (jusqu'à 2 h)**  
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.  
**Pharmacie d'office** : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.  
**Service d'urgence des pharmacies** : Région Boudry - la Côte, J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.  
**AUVERNIER**  
Galerie Numaga I : J.-E. Augsburger, Suisse, gravures et livres.  
Galerie Numaga II : Debré, Paris, peintures.  
**LE LANDERON**  
Cinéma du Château : Relâche.  
**COLOMBIER**  
Cinéma Lux : 20 h 15, Les Tribulations amoureuses d'un Sicilien à Copenhague.  
**PESEUX**  
Cinéma de la Côte : 20 h 30, L'Avanture du Poséidon.

# HOROSCOPE

Peu d'aspects notables à signaler pour l'ensemble de cette journée qui sera assez maussade.  
**NAISSANCES** : Les enfants de ce jour seront sensibles, très affectueux et calmes.  
**BÉLIER (21/3 - 19/4)**  
Santé : Protégez vos mains avec des gants. Amour : Ne tenez pas compte des bavardages. Affaires : Rupture de contrat possible.  
**TAUREAU (20/4 - 20/5)**  
Santé : Rendez visite régulièrement à votre pédicure. Amour : L'être cher est très timide, aidez-le. Affaires : Efforcez-vous de bien choisir.  
**GÉMEAUX (21/5 - 21/6)**  
Santé : Évitez les boissons gazeuses. Amour : Votre imagination est trop grande. Affaires : Vous êtes responsables des résultats obtenus.  
**CANCER (22/6 - 22/7)**  
Santé : Faites des promenades à pied au grand air. Amour : Refusez-vous à toute discussion. Affaires : N'ayez pas peur de prendre des responsabilités.  
**LION (23/7 - 23/8)**  
Santé : Portez des chaussures souples. Amour : Excellente soirée passée en famille. Affaires : Un effort serait souhaitable.  
**VIERGE (24/8 - 23/9)**  
Santé : Prenez vos repas à heures fixes. Amour : Ne réveillez pas un passé oublié. Affaires : Organisez-vous de façon rationnelle.  
**BALANCE (24/9 - 23/10)**  
Santé : Petite dépression passagère. Amour : Ne courez pas plusieurs lièvres à la fois. Affaires : Concentrez-vous sur votre travail.  
**SCORPION (24/10 - 22/11)**  
Santé : Vous réagissez au traitement prescrit. Amour : Faites des projets d'avenir. Affaires : Donnez la pleine mesure de vos possibilités.  
**SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)**  
Santé : Supprimez les petits plats. Amour : Tirez au clair un petit malentendu. Affaires : Vos chances de réussite sont certaines.  
**CAPRICORNE (22/12 - 19/1)**  
Santé : Douleurs rhumatismales à craindre. Amour : Faites preuve de plus de compréhension. Affaires : Attendez pour changer de situation.  
**VERSEAU (20/1 - 18/2)**  
Santé : Recherchez les causes de vos maux de tête. Amour : Un peu plus de gentillesse serait appréciée. Affaires : Vous perdez du temps en hésitations.  
**POISSONS (19/2 - 20/3)**  
Santé : Fumez moins, vous tousserez moins. Amour : Votre brusquerie ne trompe personne. Affaires : Éliminez les affaires peu rentables.

# POUR VOUS MADAME

## La fleur d'oranger

Comme le tilleul, c'est l'un des plus célèbres somnifères de l'herboristerie. Et comme le tilleul on l'utilise souvent sans respecter le mode d'emploi mis au point par les phytothérapeutes. L'eau de fleur d'oranger par exemple, si elle est tout à fait recommandée pour calmer les nerfs et apaiser les spasmes, est beaucoup moins indiquée pour faire dormir. Pour combattre efficacement l'insomnie, c'est la feuille d'oranger cueillie sur l'arbre, ou achetée chez l'herboriste, qu'il faut utiliser en respectant ce dosage : dans une tasse à thé d'eau bouillante, jeter quatre feuilles d'oranger. Laisser infuser un quart d'heure et consommer tiède.

## Le travail scolaire des enfants

Si vous participez à l'effort scolaire que fait votre enfant, il travaillera mieux. Les psychologues ont remarqué que jusqu'à 7 ans, un enfant travaillait en classe par imitation, pour le plaisir de faire comme les grands, mais entre 7 et 12 ans, avant de travailler pour le plaisir d'apprendre par lui-même, un enfant fournit un effort scolaire pour satisfaire ses parents et son professeur. Plus grand sera le plaisir que vous lui montrerez quand il rapportera de bonnes notes, plus grand sera l'effort qu'il fournira dans son travail.

## Un mot d'enfant

Hervé, qui est dans le train, dit à sa mère en lui montrant du doigt un voyageur et en s'esclaffant : « Regarde, le monsieur, il n'a plus un cheveu sur la tête ». — « Veux-tu te faire, il va l'entendre... » — « Ah ! fait Hervé étonné, il ne le sait donc pas ? »

## Beaucoup de poches !

On remet des poches aux pantalons des hommes, des poches supplémentaires à leurs vestes de week-end, des poches sur certaines chemises qu'ils porteront au lieu de vestes quand il fera chaud. Il faut dire que la plupart des hommes ont fait montre de rogne et de grogne devant la suppression presque totale de poches aux pantalons.

## Votre chien

Lorsqu'un chien a avalé un corps étranger, faites vomir votre chien en lui faisant prendre une pâte de pain très épaisse, puis deux cuillerées à café de sel ou de moutarde allongée d'eau. C'est infailible.

## Le saviez-vous ?

Une étude réalisée par ordinateur à partir de statistiques, conclut que dans 250 ans l'homme mesurera en moyenne 12 cm de plus ; n'aura plus de dents de sagesse, sera presque deux fois plus intelligent et ne possèdera plus que quatre doigts aux pieds, le petit orteil s'étant complètement atrophié.

## A méditer

Ce qui fait la beauté du désert, c'est qu'il cache un puits quelque part. Saint-Exupéry

# De tout pour faire un monde

## Les secrets de la goutte

Les diverses réactions chimiques, ou plus exactement bio-chimiques, qui se succèdent sans cesse dans l'organisme humain, produisent un certain nombre de substances destinées à subir une élimination partielle ou totale en tant que déchets organiques. Parmi ces déchets bio-chimiques, on compte notamment l'acide urique, dont l'élimination se fait normalement par les voies urinaires en majeure partie, et accessoirement par l'intermédiaire de la portion intestinale du tube digestif. On peut encore mentionner qu'une très petite quantité d'acide urique passe à travers la peau grâce à la transpiration. Aussi longtemps que ces diverses voies d'élimination fonctionnent de manière satisfaisante, le taux d'acide urique circulant dans le sang ne dépasse guère les chiffres de 50 milligrammes par litre. Le taux d'acide sanguin, qu'on désigne plus brièvement sous le nom d'uricémie, peut être dosé par des méthodes de laboratoire assez simples, la précaution principale d'un tel dosage consistant à effectuer l'analyse sur du sang fraîchement prélevé. Il va de soi que l'uricémie augmente chez les personnes présentant une élimination insuffisante de l'acide urique dans leurs urines. Cependant, ce n'est pas la défaillance de l'élimination qui constitue la cause principale de l'accumulation anormale de l'acide urique dans l'organisme. Dans la plupart des cas, en effet, l'accroissement de l'uricémie résulte directement du fait que la production d'acide urique se trouve anormalement élevée. Et puis c'est précisément l'augmentation trop importante de la production d'acide urique qui est habituellement à l'origine de la maladie goutteuse, l'une des affec-

tions le plus anciennement connues dans l'histoire de la médecine. Du point de vue de ses manifestations cliniques, la goutte est caractérisée par des crises douloureuses survenant brusquement au niveau des articulations des membres supérieurs et inférieurs, avec une fréquence particulièrement forte en ce qui concerne le gros orteil. En même temps que la douleur, d'autres signes inflammatoires apparaissent aux articulations touchées par la crise aiguë de goutte, réalisant le tableau classique connu sous le nom désuet de « fluxion articulaire ». Les phénomènes de la crise aiguë se produisent en rapport avec les dépôts d'acide urique qui se forment autour des articulations atteintes par la maladie goutteuse. Ces dépôts représentent la forme insoluble de l'acide urique : devenu insoluble, il précipite sous forme de cristaux. La crise de goutte régresse habituellement en quelques jours, mais la maladie goutteuse n'en est pas guérie pour autant. Il s'agit là d'une maladie chronique, dont les manifestations aiguës se répètent à intervalles plus ou moins réguliers. (ACI)

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle  
17.05 (C) Le 5 à 6 des Jeunes  
18.00 (C) Téléjournal  
18.05 Tremplin  
18.50 (C) Petit ours Colargol  
18.55 (C) La Folle des bêtes  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
19.55 WM 74 - Concours  
20.20 (C) Premières visions  
20.35 (C) Casino de Paris  
23.15 (C) Téléjournal  
22.15 (C) Basketball

## SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants  
18.10 (C) TV culturelle pour adultes  
18.40 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 Michel de Lönneberga  
19.30 L'antenne  
20.00 Téléjournal  
20.20 Magazine politique  
21.05 Hawaii - Cinq-zéro  
21.50 Téléjournal

## FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
13.35 Fin  
16.20 Emissions pour les Jeunes  
18.20 Au-delà des faits  
18.30 Pour petits et grands  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.15 La Folle des bêtes  
20.30 Magazine  
21.30 Pour le cinéma  
22.30 24 heures dernière

## FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.15 (C) Daktari

## FRANCE III

16.05 Fin  
19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.45 (C) Les Enfants des autres  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) La Bataille de la Vallée du Diable  
22.15 (C) Match sur la 2  
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière  
18.30 (C) Inter 3  
18.35 (C) La courte échelle (3)  
18.50 (C) Gil Blas de Santillane  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Cannon  
20.40 (C) Histoire  
21.30 (C) Lieux communs  
21.55 (C) Inter 3 dernière.

## SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola  
10.00 (C) Telescuola  
10.30 Fine  
18.00 (C) Vroom  
18.55 (C) Pop hot  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 Argomenti  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 Il detective  
22.00 Pallacanestro  
23.00 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, expéditions dans le règne animal. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, à vous de juger. 22.30, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.45, plaque tournante. 18.25, Le Sergent Berry. 19 h, téléjournal. 19.30, sport-magazine. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, magazine de la musique. 22 h, Tag der Affen. 23.20, téléjournal.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h, 21 h, 22 h, 23 h, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, M. V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, l'économie, c'est vous. 15.30, chemin faisant. 15.50, à tire-d'aile. 16.05, Oliver Twist. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, disco-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

## Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollège. Le monde propose. 10.45, English by air. 11 h, université radiophonique internationale, le bruit dans la vie de l'homme. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-hot. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, la semaine littéraire. 20.30, playtime.

## 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, sport, musique, information. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national

## Beromünster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pôle-météo musical. 6.50, méditation. 8.30, musique de compositeurs français. 9 h, extracte. 10.05, Chopiniana, musique de ballet de Glazounov et M. Kellner d'après des pièces pour piano de Chopin. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, musique populaire 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, musique populaire. 16.05, hits internationaux. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, émission et musique-divertissantes. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h, non-stop.

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

# MOTS CROISÉS

## Problème No 270

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## VERTICALEMENT

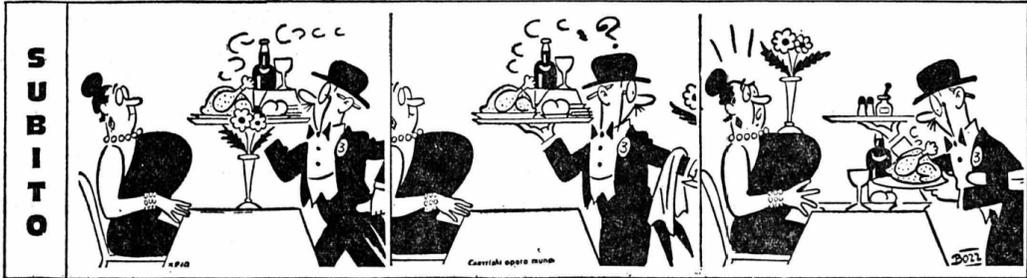
1. Recherches. — Ville du Pérou. 2. Oiseaux-mouches. 3. Il a inspiré les yopéts. — Nait au col du Grimsel. 4. Pas poli, ou sourd. — Excès de veine. 5. Temps mesuré. — D'un auxiliaire. — Lu à l'envers. 6. Patrie de Masséna. — Un à la, bras long. 7. A la forme d'un triangle. — Le même. 8. Attrapé. — Principe odorant d'une racine. 9. A mettre au rebut. — Canton de la Dordogne. 10. Rembarbar. — Son autre nom est une des premières syllabes du langage enfantin.

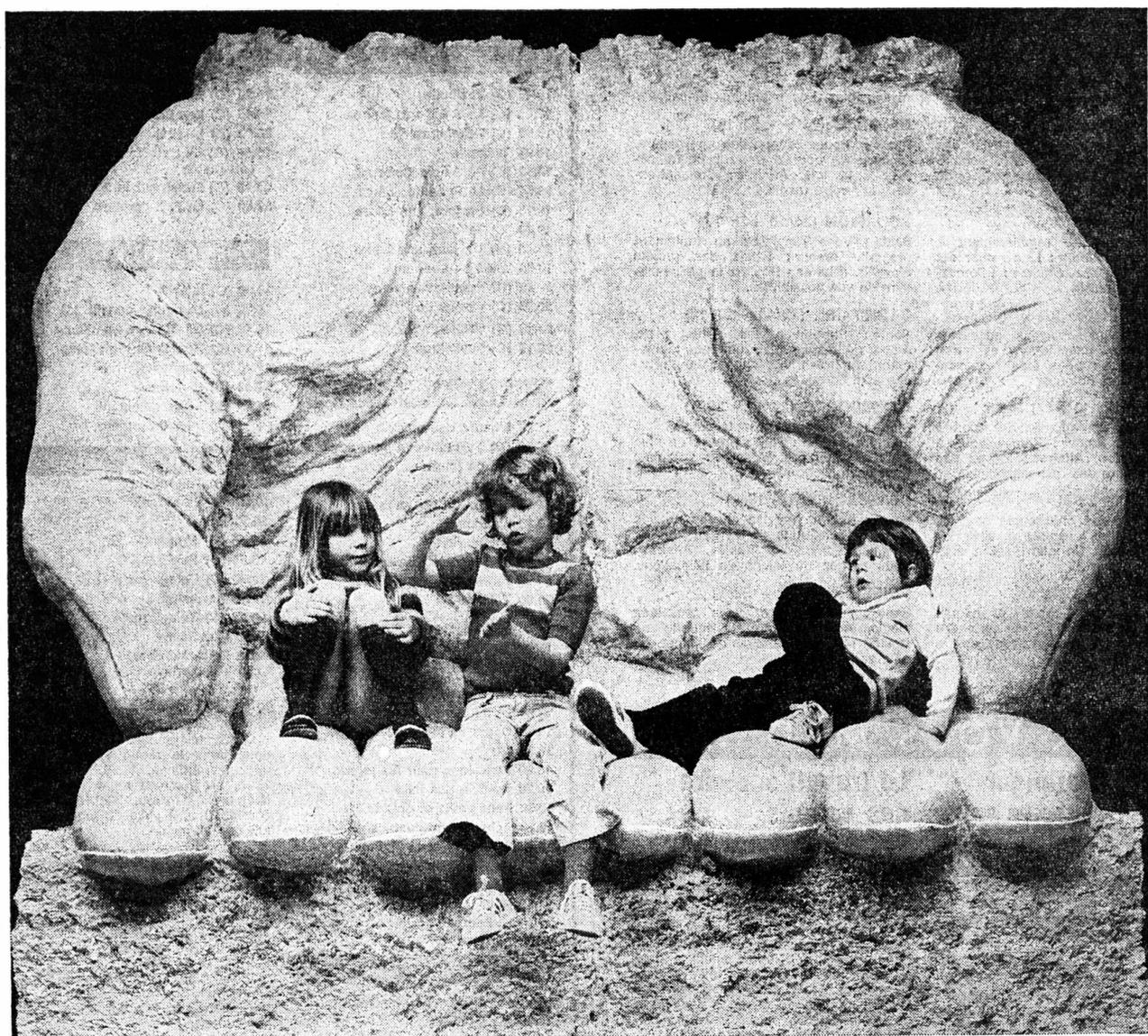
## Solution du No 269

1	P	A	N	T	A	G	R	U	E	L
2	A	V	E	R	S	I	O	N	S	
3	G	R	I	T	C	I	T	E		
4	N	E	F	U	T	S	E	N		
5	E	N	E	C	O	T	R	I		
6	T	I	R	E	U	R	S	V		
7	L	E	N	S	R	I	V	E		
8	E	N	T	E	T	E	D	E		
9	O	D	E	T	U	V	E	E		
10	N	U	R	S	E	S	O	N	S	

## HORIZONTELEMENT

1. Solliciteur. 2. Qui contient de la matière purulente. 3. Tronc d'arbre, rameau imparfaitement élagué. — Symbote. — Titre abrégé. 4. Il nous met à l'heure de vérité. — Roi égyptien. 5. Il a trouvé son maître. — On ne les fait pas fleurir avec des navets. 6. Note. — Beau parler. — Pour appeler. 7. Raconter des boniments. 8. Me rendrai. — Il fut Premier en Angleterre. 9. Se propage. — Adverbe. 10. Circulait à Rome. — Millieu favori ou naturel.





74.1.002.201

## Votre assurance doit vous apporter quelque chose même si vous n'avez jamais de sinistre.

Nous, à l'Altstadt, voulons que nos assurances vous apportent avant tout un sentiment de sécurité:

**Sécurité** de savoir que nos assurances répondent pleinement à vos besoins. C'est pourquoi nous adaptons constamment notre offre aux exigences de nos clients.

**Sécurité** de savoir que nos prestations représentent la contre-valeur de votre argent.

**Sécurité** enfin de savoir qu'en cas de besoin, Altstadt réglera vos domma-

ges rapidement et avec compréhension. Nous sommes connus pour nos paiements immédiats.

N'hésitez pas à questionner un de vos amis qui est assuré à l'Altstadt. Notre offre comprend des assurances familiales, automobiles et commerciales. Demandez notre brochure.

Altstadt, 2000 Neuchâtel  
31, Faubourg du Lac, ☎ 038 245466



Avec Altstadt en bonnes mains

**ALTSTADT**  
Société Anonyme d'Assurances

## DURS D'OREILLES! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

**Vendredi 5 avril, de 14 à 18 heures,  
à Neuchâtel, chez Comminot  
maîtres opticiens, rue de l'Hôpital 17**

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - Place Saint-François 2 - LAUSANNE  
Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Vacances balnéaires:  
les plus belles  
destinations Kuoni

Garantie de prix Kuoni  
En passant immédiatement votre réservation de vacances, vous avez la certitude que les hausses intervenues sur le contrat ne subiront aucun changement, même si au moment de votre départ l'es-  
sence devait continuer à renchérir.  
C'est pourquoi: Réservez maintenant, même si vous ne partez que plus tard!

**Costa Brava  
Costa Dorada**

8 jours, dès  
**Fr. 395.-** + Fr. 46.-/42.-

**Costa del Sol**

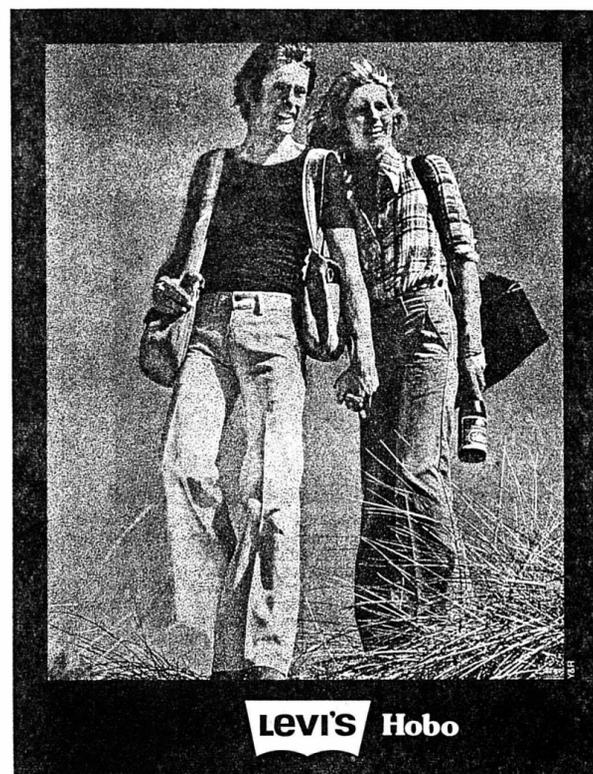
8 jours, dès  
**Fr. 420.-** + Fr. 56.-

**T**rois côtes espagnoles. Trois façons aimables de découvrir l'Espagne en vacances. Sous ses dehors romantiques. Sous son soleil. Dans sa vie nocturne. A travers un art de vivre enjoué qui éclate un peu partout. Et la vie n'est pas chère! Rien de tel pour passer des vacances sans souci.



Toujours en quête  
des plus beaux endroits  
pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 244500 2500 Bienne 3, Dufour 17/Colliège, Tél. (032) 221422



Levi's Hobo

En vente chez :

**claudelambelet**

Rue Saint-Honoré 3 2000 Neuchâtel



**MARCHE POPULAIRE**  
de la  
**QUINZAINE DE NEUCHÂTEL**

Jeudi 23 mai (Ascension)

Départ et arrivée : stand de tir, Pierre-à-Bot

Le programme et les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, UNIPHOT GLOOR, AUX ARMOURINS (rayon alimentation), VOYAGES WITTMER, dans les magasins COOP ou être demandés au secrétariat de la QUINZAINE DE NEUCHÂTEL, case postale 886, 2001 NEUCHÂTEL.

**CEINTURES MÉDICALES**  
pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération

**Y. REBER**  
bandagiste A.S.O.B.  
19, fbg de l'Hôpital  
2me étage, Neuchâtel  
Tél. (038) 251452

La clef de tous  
vos problèmes

**campardo** S. à r. l.  
Serrurerie  
Port-Roulant 1  
Tél. 24 28 12

mode  
pour des  
vêtements  
propres!

## Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché  
Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	
*oui/non	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salairé mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391 **Banque Rohner SA**

1211 Genève 1 9001 St-Gall  
31, rue du Rhône Neugasse 26  
Tél. 022 24 13 28 Tél. 071-23 39 22  
 Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

# L'heure de la succession

Une campagne électorale acharnée. Une campagne passionnée où tous les mauvais coups seront permis, même les plus défendus: voilà le menu de la France pour les prochains jours.

Quels seront les thèmes de la campagne? Il est long le catalogue. Long et difficile à déchiffrer. Car si la note est élevée sur le plan intérieur, les problèmes qui, de l'extérieur, frappent à la porte de la France, sont de ceux qui demandent à être résolus. D'urgence. Car ils sont de ceux qui ne pardonnent pas.

Devant ce que l'on appelle, je ne sais trop pourquoi, les Français vont entendre de ces choses dont seule la classe politique s'entretenait jusqu'à maintenant à voix basse. Et déjà, alors qu'il s'agit d'élire un président de la République française ce sont aussi les problèmes de politique étrangère qui vont tenir le haut du pavé. Kissinger sera à sa manière un électeur. Et aussi Brejnev. Et aussi l'Angleterre de Wilson. Mme Meir, Sadate, s'affronteront, eux aussi, par candidats inattendus. Les relations de la France avec ses alliés et avec les autres, les relations de Paris avec Washington et avec Moscou, la France seule, la France qui ne fait pas comme les autres, la France d'une certaine manière: mon Dieu que de paroles, de polémiques et d'accusations.

Tohu-bohu, alors qu'il faudrait le calme. Car dans quelques semaines, c'est pour sept ans que la France prendra le bateau. Le voyage sera bien différent, selon que celui-ci ou celui-là tiendra la barre. Et justement, qui donc sera au gouvernement? Gauche contre droite? La formule est bien vieille. Et de toute manière,

pour le premier tour, ce n'est certainement pas ainsi que se passeront les choses.

Il est douteux qu'il y ait unité de candidature dans ce que l'on appelle la majorité. Cela pourtant aurait été souhaitable. Et puisque Pompidou s'est endormi, que l'on permette de citer une de ses phrases. Celle qui fut la sienne lors de la bataille électorale de mars 1973: « Il y a le Front populaire et puis tous les autres ». Pompidou n'a pas réussi à faire de cette formule une réalité. Elle mériterait pourtant une nouvelle jeunesse. Et s'y tenir serait sans doute dans l'intérêt bien compris des Français.

Mais, de la bannière de Chaban-Delmas à l'accord de Giscard d'Estaing, en passant peut-être par la garde-à-vous de certains gaullistes orthodoxes, on risque de voir s'éparpiller bien des énergies qui auraient eu intérêt à pousser du même côté à la même rive. Il sera intéressant de voir si la raison l'emportera. Bien sûr, que les centristes seront là. Pour un baroud. Mais là aussi l'occasion serait belle. Pour fédérer, unifier et jeter bas la querelle de certains mots. Et puis il y a la gauche. Il y a Mitterrand. Un Mitterrand qui jamais n'aura été aussi certain de sa victoire. Grâce aux grosses bottes du P.C.

Alors, pour que la pire des aventures soit épargnée à la France, il faudra que les nationaux choisissent le meilleur des candidats, c'est-à-dire celui qui aura le plus de chances de vaincre la gauche évidemment unie.

C'est à cette seule condition que le Front populaire, une nouvelle fois, sera vaincu.

L. GRANGER

## FRIBOURG

### Démission du père Pfürner

Le professeur Stephanus Pfürner, qui, jusqu'il y a quelques temps était professeur ordinaire de théologie morale à l'Université de Fribourg a présenté sa démission. Le théologien, qui avait provoqué beaucoup de remous avec ses thèses sur l'éthique sexuelle qui n'étaient pas en accord avec les thèses défendues par Rome, avait remis sa démission au Conseil d'Etat fribourgeois depuis un certain temps pour, mais celle-ci n'avait pas été dévolue pour ne pas compromettre les tractations qui étaient en cours avec le Fonds national suisse de la recherche.

Or, la réponse du Fonds étant négative, — le père Pfürner devait participer à une recherche sur l'éthique médicale, recherche qui avait été conçue au niveau interdisciplinaire — plus rien ne retenait le père Pfürner pour donner les motifs de sa démission à Fribourg. Quant à la question de savoir si le père Pfürner sera chargé de cours à l'Université de Berne, la réponse du gouvernement bernois n'est pas encore intervenue.

Ayant été condamné lors d'un procès secret par la congrégation de la foi, étant soumis à la censure pour tout ce qu'il publie et ce qu'il enseigne, le père Pfürner considère ne plus être en mesure d'accomplir sa tâche de chercheur et de professeur en pleine responsabilité. Il relève dans son communiqué qu'il avait le choix de poursuivre dans sa recherche de la vérité, telle qu'il l'a conçue, ou de s'abstenir de tous travaux scientifiques. Il a choisi la première solution.

En démissionnant de sa chaire universitaire, le père Pfürner a également décidé de quitter les ordres et de ne plus exercer de ministère. Une demande en

ce sens a été introduite par lui auprès des instances compétentes. Pour que la démission du père Pfürner devienne effective, le Conseil d'Etat fribourgeois doit encore la confirmer, mais ceci ne saurait tarder.

## VAUD

### Neuchâtelois arrêté

(c) Un Neuchâtelois a été arrêté par la gendarmerie locale. Sans domicile fixe, l'intéressé était recherché pour vol. Il est, d'autre part, l'auteur d'un cambriolage commis à Genève et est bien connu des autorités judiciaires. Il a été incarcéré dans les prisons d'Yverdon.

### Evadé repris

Hier, vers 16 h, la police de Sûreté vaudoise a procédé à Cheseaux-sur-Lausanne à l'arrestation de Marcel Duboux, 51 ans, évadé de la prison de Morges depuis le 9 mars dernier. Ce jour-là, un inconnu se disant gendarme s'était présenté à la prison de Morges pour y quérir Duboux afin, comme cela avait déjà été le cas, de le conduire chez le dentiste. Depuis ce jour-là Duboux était en « cavale ». Au moment de son arrestation, Duboux qui est un récidiviste et qui doit comparaître devant le tribunal criminel de Lausanne pour escroquerie par métier, était en train de commettre une nouvelle escroquerie se montant à 38.000 francs. Il a été incarcéré dans la prison du Bois-Mermet à la disposition du juge informateur de Lausanne.

## COMBREMONT-LE-PETIT

### Jeune cycliste grièvement blessé

(c) Mardi, un automobiliste de Mathod, circulant du centre du village de Combremont-le-petit en direction de Lucens, a heurté un jeune cycliste, Jean-Michel Tardy, âgé de huit ans, fils de René, débochant à bicyclette de la rue de l'Eglise, à Combremont-le-Petit.

Souffrant de fractures du crâne, de la mâchoire, du poignet droit, de la jambe gauche, ainsi que d'une commotion cérébrale, l'enfant a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

## JURA

### Président du Marché-concours réélu

Au cours de la récente assemblée de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes, qui s'est tenue à Saïgnelégier, M. Jean-Louis Jobin, de Saïgnelégier, président du comité d'organisation du Marché-concours, a été réélu à cette fonction. Toutefois, il a demandé qu'une entorse soit faite au règlement et qu'il ne soit réélu que pour une année.

# CHRONIQUE DES MARCHÉS

## Les emprunts publics délaissés

Tandis que le taux annuel de dépréciation de notre franc suisse atteint environ onze pour-cent, les emprunts à long terme lancés actuellement seront porteurs d'un intérêt se situant autour de sept pour-cent. Par ailleurs, les épargnants regardent plutôt vers les placements en Euromarchés dont le taux de l'intérêt vient de remonter de 12 à 14 %, si ce n'est vers des engagements à court terme dont l'intérêt avoisine 10 %. Il est évident qu'une telle différence de rendement se justifie en partie par les risques supplémentaires d'engagements externes. Mais en fait, les derniers appels d'argent frais faits au public suisse n'ont pas tous été intégralement couverts par les souscripteurs. Faut-il en déduire que les liquidités — qui existent chez nous — préfèrent prendre le chemin de l'extérieur où les conditions paraissent plus avantageuses? Si c'est le cas, alors il faudra bien renforcier encore les taux des emprunts suisses; mais cette majoration ne se fera pas sans provoquer des incidences inflationnistes.

EN SUISSE, le compartiment des actions vient de subir des baisses de cours, en particulier au chapitre des bancaires pour lesquelles la journée de lundi fut défavorable. Hier, ce même secteur s'est stabilisé, faute de matériel d'échange; en effet, à Zurich, le titre du Crédit suisse et celui de la Société de banque suisse n'ont été traités qu'à un seul cours. Aux chimiques, les écarts

sont inscrits dans les deux sens: Sandoz porteur, ainsi que le bon de participation de cette société s'allègent respectivement de 100 et de 50 fr., alors que les différents titres de Ciba-Geigy sont en progrès. Isolément, Nestlé porteur gagne 90 fr., tous les autres titres se contentent de progressions minimes ou accusent de petites moins-values qui ne méritent pas de mentions individuelles. A notre place locale, Cortaillood se traite à 2825 (—25), avant le détachement de son dividende.

MILAN est soutenu par ceux qui considèrent les actions comme des valeurs plus sûres en pleine inflation.

FRANCFORT est pour une fois la plus souriante des places que nous faisons figurer sous cette rubrique. Le soutien de l'Institut d'émission n'est pas étranger à cette bonne tenue.

LONDRES par une nouvelle vague de baisse met en évidence l'inquiétude des milieux financiers et industriels britanniques. Les cours pratiqués se situent souvent à leur plancher absolu. Il est difficile de voir comment l'Angleterre parviendra à sortir du gouffre.

NEW-YORK, malgré la reprise du dollar sur les différentes places internationales, tient difficilement les cotations des valeurs américaines. Toutefois, là aussi le public fait preuve d'une évidente retenue qui comprime les échanges. E. D. B.

# Pompidou: émotion en France et dans le monde

PARIS (ATS-Reuter-DPA). — La mort du président Georges Pompidou a soulevé en France et à l'étranger une profonde émotion.

La présidence du Sénat a publié la déclaration suivante de M. Alain Poher, président de la République par intérim:

« M. le secrétaire général de l'Élysée m'a informé du décès subit du président de la République, frappé brutalement dans le plein exercice de ses fonctions. Ma première pensée est pour Mme Georges Pompidou et je m'incline devant la douleur de sa famille. Cette nouvelle qui me bouleverse plonge le pays tout entier dans le deuil. Le courage et le dévouement du chef de l'Etat au cours des mois écoulés forcent mon admiration ainsi que celle de toutes les Françaises et de tous les Français que j'invite à s'inspirer d'un aussi haut exemple. »

« Ce n'est pas possible. J'éprouve une peine très profonde. C'est un désastre pour le pays, on s'en rendra vite compte. Il était jeune encore, et pouvait poursuivre une œuvre féconde » a déclaré M. Antoine Pinay.

Le président de la Confédération, M. Ernst Brugger, a déclaré à PATS mardi soir que la mort de M. Pompidou, était survenue de manière tout à fait inattendue pour le gouvernement Suisse. Il a souligné l'admiration causée par le fait que M. Pompidou, bien que malade, a accompli ses lourdes tâches. Il a aussi adressé les condoléances du gouvernement Suisse au gouvernement et au peuple français.

A Luxembourg, plusieurs ministres des affaires étrangères de Neuf se trouvaient en réunion. M. Michel Jobert avait toutefois regagné Paris dans l'après-midi.

M. Walter Scheel, ministre ouest-alle-

mand et président du Conseil des ministres, a immédiatement suspendu la séance et les ministres présents se sont levés et ont gardé le silence.

Dans un communiqué, M. Scheel a déclaré que le président Pompidou avait été « l'un des plus grands hommes d'Etat de notre temps, et un grand homme pour son pays et pour l'Europe ».

M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, a déclaré que le décès du président était « une tragédie pour nous tous ».

La voix cassée par l'émotion, M. Thorn a déclaré que le président Pompidou avait été un homme courageux et un grand patriote.

A Bonn, la nouvelle de la mort du président Pompidou a surpris et consterné le gouvernement ouest-allemand, déclare-t-on dans les milieux autorisés. Le chancelier Brandt a annoncé qu'il rendrait hommage au président défunt au cours de la séance du cabinet, ce matin.

M. Harold Wilson, premier ministre s'est dit « très peiné » de la mort du président Pompidou. La reine Elisabeth a été informée de la nouvelle dans son château de Sandringham et doit envoyer aujourd'hui un message de condoléances à Mme Pompidou.

M. Heath, chef du parti conservateur, a déclaré que la mort de M. Pompidou est « une grande perte pour la France, pour la cause de l'amitié anglo-française et pour l'Europe ».

De son côté, M. François-Xavier Ortoli, président de la commission du Marché commun et ancien ministre du gouvernement de M. Pompidou, s'est écrié: « C'est un jour triste pour l'Europe! Je connais-

### Conseil de cabinet à Matignon

PARIS (AP). — Le Conseil des ministres étant annulé à la suite du décès de M. Pompidou, M. Pierre Messmer présidera à 11 h un cabinet à l'hôtel Matignon.

L'ensemble des membres du gouvernement — ministres et secrétaires d'Etat — participeront à ce conseil.

Selon M. Marcellin, ministre de l'Agriculture, le conseil de cabinet devrait fixer la date des obsèques du président de la République.

D'autre part, M. Alain Poher, président du sénat, devrait s'installer dès cet après-midi au palais de l'Élysée.

Le Conseil constitutionnel doit en effet se réunir ce matin et prononcer la vacance de la présidence de la République.

C'est la seconde fois que M. Poher doit assumer cette délicate mission. En 1969 il avait dû prendre, impromptu, l'intérim de la présidence à la suite de la démission du général De Gaulle après l'échec du référendum sur la régionalisation.

L'élection qui avait suivi avait porté M. Pompidou à la magistrature suprême de l'Etat.

### L'hommage de M. Messmer

PARIS (AP). — M. Pierre Messmer, premier ministre français, a prononcé l'allocution radiodiffusée suivante:

« La France a appris ce soir avec une immense douleur le décès de Georges Pompidou, président de la République. »

« Nos pensées vont d'abord à sa famille. »

« Au nom du gouvernement, au nom de toutes les Françaises, et de tous les Français, en mon nom personnel, j'adresse à Mme Georges Pompidou et à ses enfants nos sentiments profondément émus et attristés. »

« Nous saluons avec respect le courage d'un homme qui malgré sa maladie et jusqu'à la veille de sa mort, a assumé en pleine lucidité ses devoirs de chef de l'Etat. »

« Que le civisme de tous réponde à ce qui aurait été son attente, le gouvernement et moi-même, dans le respect de la Constitution de la République, n'y manquerons pas. »

## bulletin

### NEUCHÂTEL

	1er avril	2 avril
Banque nationale	575.— d	565.— d
Crédit foncier neuchât.	730.—	710.— d
La Neuchâteloise ass.	375.—	360.— d
Gardy	120.—	120.— d
Cortaillood	2800.— d	2825.— d
Cossonay	1800.— d	1750.— d
Chaux et ciments	740.— d	740.— d
Dubied	700.— d	700.— d
Ciment Portland	2500.— d	2500.— d
Interford port.	5050.— d	5000.— d
Interford nom.	975.— d	985.— d
Navigation N'iel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	700.— d	720.— d
Paillard port.	630.— d	630.— d
Paillard nom.	155.— d	155.— d

### LAUSANNE

	1080.—	1075.—
Banque cant. vaudoise	1080.—	1075.—
Crédit foncier vaudois	835.—	830.—
Ateliers constr. Vevey	490.—	490.— d
Editions Rencontre	750.—	700.—
Rinsoz & Ormond	750.—	735.—
La Suisse-Vie ass.	3200.— d	3200.—
Zyma	1675.—	1700.—

### GENÈVE

	440.—	440.— d
Grand Passage	440.—	440.— d
Charmillies port.	295.—	295.— d
Physique nom.	220.—	220.— d
Astra	—30.—	—30.—
Monte-Edison	4.40	4.50
Olivetti priv.	7.75	7.80
Fin. Paris Bas	101.—	100.—
Allumettes B	86.—	83.— d
Elektrolux	188.— d	215.—
S.K.F. B	219.— d	215.—

### BALE

	181.— d	180.—
Pirelli Internat.	181.— d	180.—
Bâloise-Holding	259.—	257.—
Ciba-Geigy port.	1480.—	1485.—
Ciba-Geigy nom.	785.—	785.—
Ciba-Geigy bot.	980.—	1015.—
Sandoz port.	5125.—	5050.—
Sandoz nom.	2620.—	2680.—
Sandoz bot.	3900.—	3850.—
Hoffmann-L.R. cap.	158000.—	160000.—
Hoffmann-L.R. jce.	118500.—	122000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11900.—	12025.—

### ZURICH

	515.—	510.—
wissair nom.	515.—	510.—
wissair port.	530.—	522.—
banques suisses	3465.—	3450.—
ociété bque suisse	3000.—	3000.—
Crédit suisse	2990.—	2970.—
que Hyp. com. port.	1625.— d	1625.— d
que Hyp. com. nom.	—	—
banque pop. suisse	1910.—	1910.—
Bally port.	680.—	670.—
Bally nom.	540.—	550.—
Elektro Watt	3200.—	3200.—
Holdenbank port.	405.—	407.—
Holdenbank nom.	380.—	380.—
Juvena port.	1970.— d	1950.—
Juvena bot.	117.—	115.—
Motor Columbus	1525.—	1530.—
Italo-Suisse	205.— d	205.— d
Réass. Zurich port.	3900.—	3900.—
Réass. Zurich nom.	2070.—	2050.—
Winterhour ass. port.	1820.— d	1820.—
Winterhour ass. nom.	1320.—	1330.—
Zurich ass.	6500.—	6500.—
Brown Boveri port.	1185.—	1150.—
Faurer	1310.— d	1310.—
Fischer	920.—	910.—
Jelmoli	1050.—	1050.—
Hero	3900.—	3850.—
Landis & Gyr	1160.—	1130.—
Lonza	—	—
Nestlé port.	3610.—	3700.—
Nestlé nom.	2050.—	2050.—
Roco port.	2700.—	2450.—
Roco nom.	630.—	580.—
Alu. Suisse port.	1840.—	1825.—
Alu. Suisse nom.	770.—	—
Sulzer	3125.—	3150.—
Sulzer bot.	450.—	446.—
Von Roll	1200.— d	1190.— d

### act. suisses

	120.20	103.—
A.E.G.	120.20	103.—
B.A.S.F.	159.—	159.—
B.M.W.	290.—	292.—
Daimler	240.20	243.50
Deutsche Bank	161.50	163.50
Dresdner Bank	108.50	110.30
Hochst. Farben	114.—	114.—
Karstadt	309.—	309.50
Kaufhof	165.—	166.—
Mannesmann	159.50	162.—
Siemens	217.50	221.60
Volkswagen	104.50	—

### MILAN

	80550.—	80290.—
Assic. Generali	80550.—	80290.—
Fiat	1845.—	1801.—
Finsider	490.—	485.—
Italcementi	39000.—	38800.—
Monte Amiata	2270.—	2290.—
Motta	3710.—	3670.—

### ZURICH (act. étrang.)

	100.50	102.—
Alcan	130.—	132.—
Am. Metal Climax	148.50	148.—
Am. Tel. & Tel.	61.50	61.50
Beatrice Foods	620.—	620.—
Burrroughs	48.50	48.50
Canadian Pacific	178.50	174.50
Caterpillar Tractor	53.50	53.75
Chrysler	164.50	164.50
Control Data	98.50	100.—
Corning Glass Works	232.—	228.—
CPT Int.	95.50	95.—
Dow Chemical	179.—	182.—
Du Pont	499.—	497.—
Eastman Kodak	321.—	320.—
EXXON	244.—	242.—
Ford Motor Co	146.50	146.50
General Electric	79.25	76.75
General Foods	148.50	152.—
General Motors	73.—	73.—
General Tel. & Elec.	48.75	49.—
Goodyear	228.—	228.—
Honeywell	72.—	72.—
I.B.M.	718.—	698.—
International Nickel	106.50	107.50
International Paper	154.50	153.50
Internat. Tel. & Tel.	72.50	70.25
Kennecott	120.50	117.50
Litton	27.50	28.—
Marcor	72.—	70.50
MIMM	222.—	222.—
Mobile Oil	138.—	135.—
Monsanto	176.50	173.50
National Cash Register	109.—	111.—
National Distillers	43.25	44.—
Philipp Morris	295.—	296.—
Phillips Petroleum	160.—	158.— d
Procter & Gamble	270.—	269.—
Sperry Rand	119.—	118.—
Texaco	85.—	83.50
Union Carbide		

# La Communauté européenne à la dérive après les coups portés par Kissinger et Callaghan

Par Roger Booz de l'agence France-press :

Les Etats-Unis du président Nixon et la Grande-Bretagne du travailliste Harold Wilson ont porté de terribles coups à la Communauté européenne.

C'est la constatation que l'on fait dans les milieux européens après les délibérations que les ministres des affaires étrangères des Neuf ont tenu lundi et mardi à Luxembourg. Un diplomate européen estimait à l'issue des débats sur la coopération politique que l'Europe est maintenant un navire sans mats et sans gouvernail.

En demandant aux Européens d'instituer une consultation permanente avec les Etats-Unis avant toute décision importante, M. Kissinger a réussi, constate-t-on à semer la zizanie parmi les Neuf et à paralyser la coopération politique qu'ils commencent à pratiquer entre

eux, notamment en ce qui concerne le Proche-Orient.

Cette coopération est maintenant bloquée. M. Jobert a dit nettement qu'il était pour le moment inutile de la poursuivre, car les huit partenaires de la France mettent manifestement un trop grand empressement à donner aux Etats-Unis un droit de regard permanent sur les affaires européennes. Le ministre français des affaires étrangères a dit très clairement que la coopération politique entre les Neuf devenait sans objet si tout ce que les Européens décident doit passer par un filtre américain. Il est donc préférable de la mettre « en sommeil », estime le ministre.

### AUX CALENDES

Les autres partenaires européens, moins chatoilleux au sujet de l'autonomie de décision de la Communauté européenne, ont finalement obtenu que

les vaines discussions de lundi soir et de mardi matin à Luxembourg sur les consultations avec les Etats-Unis et la préparation de la conférence euro-arabe soient reprises le 4 ou le 5 mai à Bonn.

Ils ont même consenti à annuler la réunion de coopération politique programmée par M. Scheel (R.F.A.) président en exercice de la communauté pour le 21 avril. M. Jobert avait fait valoir qu'il serait à cette dernière date sur le point de partir pour un long voyage en Extrême-Orient, qui le mènera successivement au Japon, en Corée du Sud et aux Philippines. Les plus sceptiques des observateurs n'ont cependant pas caché que de report en ajournement la réunion du début mai pourrait bien être annulée elle aussi.

### LE POINT DE VUE DE CALLAGHAN

Parmi les partisans les plus opiniâtres

des consultations permanentes avec les Etats-Unis, M. Callaghan, ministre travailliste des affaires étrangères, a été mardi matin à la pointe du combat quand il a été question de l'organisation de la conférence euro-arabe. Le chef du Foreign office, qui n'a d'ailleurs toujours pas adhéré définitivement à l'accord réalisé le 4 mars à Bruxelles sur l'ouverture d'un dialogue avec les Etats arabes, a estimé que les Etats-Unis devaient être consultés tout au long des négociations avec ces pays et sur une base continue afin d'éviter de contrarier les initiatives de M. Kissinger au Proche-Orient.



22 janvier 1972. Heath, au centre, signait le Traité de Rome. A gauche, Douglas-Home, à droite Rippon. Depuis ce temps-là... (Photopress)

## Le bateau de la CEE au gré des vents

M. Jobert était tout juste disposé à une consultation des Etats-Unis au niveau ministériel une fois que le dialogue euro-arabe en serait arrivé à des résultats concrets.

Défendant astucieusement les thèses américaines, M. Callaghan n'a plus été isolé au sein des Neuf, mais il l'avait été la veille, lundi, lorsqu'il avait menacé le Conseil des ministres européens d'un retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun.

Le ministre français des affaires étrangères avait été unanimement approuvé par les autres partenaires de la CEE lorsqu'il avait déclaré inacceptable l'intention de Londres de ne participer à l'avenir aux activités communautaires que dans la mesure où celles-ci ne préjudicieraient pas de l'issue de la négociation demandée par la Grande-Bretagne de ses conditions d'adhésion au Marché commun.

M. Jobert, invoquant le respect de la parole donnée, avait été approuvé également par les autres ministres quand il avait catégoriquement repoussé l'idée d'une révision des traités existants et demandé à M. Callaghan une réponse claire sur le point de savoir si le gouvernement travailliste entendait maintenir la Grande-Bretagne dans la communauté ou l'en exclure. Aux journalistes, le ministre français déclarait plus tard que la communauté avait bien fonctionné à Six avant de s'élargir à Neuf. Elle pouvait bien continuer à vivre à Sept ou à Huit, sans l'Angleterre, avait-il ajouté.

### PARADOXE

On est arrivé ainsi à Luxembourg à une situation tout à fait paradoxale : la France, isolée pour ce qui est de la consultation avec les Etats-Unis, et la préparation du dialogue avec les pays arabes, a rallié autour d'elle les autres partenaires quand il s'est agi de défendre l'acquis et le développement de la communauté contre les prétentions britanniques considérées comme inspirées uniquement par des considérations de politique intérieure et des intérêts égoïstes mercantiles.

Cette situation, cependant, au lieu de faciliter une relance nécessaire de l'Europe, aboutit en réalité à faire flotter encore davantage la communauté au gré de ses vagues de contradictions et de mesquineries.

## L'OTAN fête son quart de siècle

BRUXELLES (AP). — Le traité de l'Atlantique-Nord aura 25 ans demain. En célébrant l'anniversaire de l'OTAN les alliés pourront constater que l'alliance traverse une période de morosité, et, qu'en fait, il n'y a jamais eu entre eux autant de frictions.

Si l'OTAN compte à son actif peu de réalisations positives ces dernières années, au moins a-t-elle « survécu », selon un mot célèbre, durant ce quart de siècle, et fait même davantage en liant ensemble l'Amérique et l'Europe occidentale dans la défense contre toute menace en provenance de l'Est.

### SANS NIXON

Le président Nixon avait espéré que la session de printemps du conseil de l'OTAN aurait pu coïncider avec ce

25<sup>e</sup> anniversaire qui aurait été transformé en une réunion « au sommet » pour la signature d'une « nouvelle Charte atlantique ». Cela s'est révélé impossible. Il reste la possibilité qu'une déclaration puisse être signée, mais les divergences au sujet du Proche-Orient, et le refus de la France d'accepter des termes tels que « Association » et « interdépendance » videront pratiquement un tel document de sa substance.

A deux reprises, le président des Etats-Unis a annulé sa visite, et ce n'est pas un secret que beaucoup d'Européens de l'Ouest en éprouvent de la satisfaction. Par contre, ils verront d'un mauvais oeil le président partir au printemps pour Moscou, sans rendre visite à ses alliés.

L'attitude des Européens à l'égard de l'OTAN, est aussi contradictoire. L'organisation est loin d'être populaire ce qui est dû, en partie, au fait que depuis des années l'Union soviétique la dénonce comme faisant peser sur elle une menace d'agression.

Certains gouvernements, notamment ceux de coalition centre-gauche, en parlent le moins possible.

La cérémonie de jeudi sera marquée d'un discours prononcé par M. Luns secrétaire général puis d'une brève cérémonie militaire à l'intérieur de l'enceinte du quartier général suprême allié, suivie d'un défilé aérien.

## La bataille pour Kampot au Cambodge



Pendant ce temps, on continue à se battre à quelques kilomètres de Pnom-penh. (Téléphoto AP)

PNOM-PENH (AFP). — De violents combats, allant jusqu'au corps à corps, se sont poursuivis à un kilomètre du centre de Kampot, ainsi qu'aux alentours de l'aéroport de la ville, au cours des dernières 24 heures, apprend-on de sources militaires.

De mêmes sources, on indique qu'au cours d'un affrontement lundi dans ce secteur, les défenseurs de Kampot ont infligé cinquante tués aux « Khmers rouges ». L'adversaire aurait eu d'autre part une centaine de blessés.

Dans l'après-midi de la même journée, les « Khmers rouges », appuyés par un violent tir d'artillerie, ont lancé un nouvel assaut sur la partie nord de la ville. Mais l'attaque a été repoussée. Lundi soir, l'artillerie adverse poursuivait le bombardement de Kampot. Plusieurs centaines d'obus sont tombés sur le périmètre de défense de la ville.

De trois à quatre mille soldats d'élite khmers défendent actuellement Kampot-ville. L'agglomération est en outre protégée par une dizaine de canons qui lancent quotidiennement un millier d'obus sur les concentrations adverses. Les chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air khmère, basés au port de Kompong-som, font une vingtaine de sorties par jour au-dessus de Kampot, tandis que des avions-cargos ravitaillent la ville en munitions et en vivres.

Depuis plus d'un mois, Kampot n'est relié à l'extérieur que par un étroit bras de mer et par quelques hélicoptères de l'armée qui évacuent les blessés.

## LA VOIX D'UN AUTRE EXILÉ



Maximov et sa femme. (Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Au cours d'une conférence de presse donnée mardi à Londres, le romancier soviétique Vladimir Maximov a déclaré que l'Union soviétique « espère donner une apparence de libération en envoyant à l'étranger les dissidents les plus actifs plutôt que de les jeter en prison.

Maximov a déclaré que l'Occident n'en doit pas moins continuer à protester contre la répression exercée en URSS à l'égard des dissidents moins connus, « parce que ce qui se produit en Union soviétique a des effets très directs sur ce qui se produit à l'Ouest et sur l'avenir de toute la civilisation ».

## Pompidou, un homme difficile à déchiffrer

PARIS (AP). — M. Georges Pompidou, l'ancien professeur de lycée qui fut appelé à assumer la difficile succession du général De Gaulle à la tête de l'Etat, s'était consacré, depuis son élection à l'Elysée en 1969, à gérer le pays sur la voie du progrès économique, en évitant de bouleverser les structures et les mentalités traditionnelles, garantes à ses yeux de la stabilité indispensable.

Pour remplir cette tâche de gestionnaire de l'après-gaullisme à travers les écueils d'une opposition renforcée et de la vigilance parfois tatillonne de l'aile la plus orthodoxe du mouvement gaulliste, M. Pompidou avait mis sur le « solide bon sens » de la France provinciale, terrienne, ce qui l'avait amené à prendre ses distances vis-à-vis de ceux qu'il appelait « les penseurs parisiens », dont il était pourtant assez proche auparavant.

### PENSÉE INSONDABLE

Personnage à multiples facettes, Pompidou fut souvent difficile à déchiffrer. Il était à la fois « professeur » et « Auvergnat » et son apparente rondeur cachait en fait une attitude énigmatique et une pensée souvent insondable. De plus, son caractère devint de plus en plus secret au fur et à mesure que son corps était gagné par la maladie, et il ressemblait davantage, ces derniers temps, au « loup solitaire » auquel on l'avait comparé au moment où il faisait ses premiers pas dans la politique.

Consentir de ses propres limites, en comparaison des envolées de son prédécesseur, et du rôle auquel la France pouvait prétendre dans un monde partagé entre les superpuissances, M. Pompidou devait très vite apporter quelques aménagements à la politique du général De Gaulle, notamment sur le plan européen, sans la renier quant au fond.

Il était ainsi persuadé que la prospérité de la France ne pouvait être obtenue en dehors de la construction

européenne, mais cette union devait être à ses yeux essentiellement pragmatique. « L'Europe, c'est un mariage entre Etats, mais l'amour n'en est pas la base », expliquait-il en privé alors qu'il prenait l'initiative de débloquer l'accès de la Grande-Bretagne au Marché commun, à la conférence au sommet des Six à la Haye.

### GAULLISTE TOTAL

Fidèle à beaucoup de grands principes du gaullisme, notamment en matière d'institutions, d'indépendance et de défense nationale, M. Pompidou devait par contre apporter sa marque, dans le sens d'une plus grande souplesse et dans un sens plus restrictif, dans l'application du volet social de la participation, auquel le général De Gaulle s'était appliqué avec toute la ferveur qui le caractérisait, au cours des dernières années de sa vie. Mais il ne supportait pas les froissements de sourcils de ceux que l'on devait appeler les « paléo-gaullistes ».

Il avait rappelé dans la plupart de ses conférences de presse — au point que cela en était devenu un leitmotiv — les nombreuses années qu'il avait passées au côté du général De Gaulle dont il avait été le collaborateur direct.

Il s'était lui-même qualifié de « gaulliste total, personnel et désintéressé », au cours de sa conférence de presse du 27 septembre 1973 et avait conclu : « Et c'est pourquoi je n'ai de leçons de gaullisme à recevoir de personne, vous m'entendez, de personne ».

### DESTIN NATIONAL

Beaucoup de gaullistes lui reprochaient la façon dont il s'était placé sur les rangs au début 1969, dans la course à l'Elysée, alors que le général De Gaulle paraissait devoir rester encore trois ans au pouvoir. Il avait annoncé sa candidature éventuelle à l'élection présidentielle alors, que, se trouvant à Rome en séjour privé, il avait dit qu'il ferait cet acte de candi-

dature « le moment venu » un peu plus tard, à Genève, il affirma qu'un « destin national » lui était réservé. Le général De Gaulle avait immédiatement fait savoir qu'il assumerait son mandat jusqu'à son terme.

Après quelque hésitation — M. René Capitant avait même songé à se présenter contre M. Pompidou pour bien distinguer les voix des fidèles du gaullisme — l'U.D.R. a soutenu sans réserve l'ancien premier ministre du général, bien qu'à sa candidature se soient ralliés des formations politiques du centre, que les gaullistes proprement abhorraient. Au premier tour, M. Pompidou obtint plus de 44 pour cent des suffrages exprimés, soit un pourcentage sensiblement égal à celui qu'avait obtenu le général De Gaulle en 1965.

### LE SENS DE L'AUTORITÉ

Ce fils d'instituteur devenu banquier, puis premier ministre, était alors arrivé au faite de sa destinée, et sa stature se fixa : le sens de l'autorité l'emporta définitivement sur l'apparente bonhomie, qu'il avait d'ailleurs progressivement estompée depuis le jour où le général De Gaulle avait fait appel à lui comme premier ministre, environ sept années auparavant.

## Morts au cours de leur septennat

PARIS (AFP). — M. Georges Pompidou, deuxième président de la V<sup>e</sup> République, est le quatrième chef de l'Etat dont la mort a interrompu le mandat présidentiel, depuis la Troisième République.

Sadi-Carnot, avait été assassiné en 1894. Il avait 57 ans. Félix Faure est mort à l'Elysée en 1899, il avait 58 ans. Enfin, le président Paul Doumer avait été assassiné par un agitateur russe en 1932, à l'âge de 75 ans.

## POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

### PROCHE-ORIENT

**L'« erreur » des Syriens**  
DAMAS (AP). — Deux observateurs des Nations unies, capturés par les Syriens dans la nuit de dimanche à lundi, ont dû faire une trentaine de kilomètres, pieds nus et en slip, jusqu'à un poste militaire syrien. Il s'agit du capitaine Holly, 27 ans, officier de marine américaine, et du capitaine irlandais Mortell. Le soldat arabe qui les avait capturés les avait pris pour des Israéliens.

**Une invitation pour Mme Kissinger**  
TEL-AVIV (AP). — Mme Golda Meir, a adressé un télégramme à Mme Kissinger l'invitant en Israël, lors de la prochaine visite que doit faire le secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient, annonçant les journaux israéliens du soir. Mme Kissinger sera l'invitée personnelle de Mme Meir.

### AFRIQUE

**La France abandonne la base de Dakar**  
DAKAR (Sénégal), (AP). — Selon l'accord signé la semaine dernière à Paris, entre la France et le Sénégal, la marine française va devoir abandonner Dakar, qui est sa plus ancienne base militaire d'Afrique.

**Nouveaux incidents en Ethiopie**  
ADDIS-ABEBA (AP). — Des combats ont éclaté lundi entre des mutins de la police et leurs officiers à Goba, capitale de la province de Bale, à 250 km au sud-est d'Addis-Abeba. On ignore encore les causes des incidents et s'il y a des victimes.

### AMÉRIQUE

**L'affaire Hearst**  
SAN-FRANCISCO (AP). — La société Hearst a annoncé mardi qu'elle a déposé dans une banque de San-Francisco, une somme de quatre millions de dollars qui sera destinée à financer un programme de distribution d'aliments si les ravisseurs de Patricia libèrent la jeune fille saine et sauve dans un délai d'un mois. L'armée sionniste de libération qui a revendiqué la responsabilité de l'enlèvement, le 4 février, de Patricia Hearst, ne s'est pas manifestée depuis un certain temps. Elle avait demandé la distribution des provisions aux pauvres de Californie.

### EUROPE

**Sept morts dans un accident de la route**  
LIMOGES (AFP). — Sept personnes dont quatre enfants ont péri dans un accident de voiture qui s'est produit à la Châtre, (dans l'Indre) à une centaine de kilomètres au nord-est de Limoges, dans le centre de la France. La voiture qui transportait une famille entière dont quatre enfants de 7 ans à un mois et demi, s'est écrasée contre un mur à la sortie d'un virage, dans l'agglomération.

**Hausse du taux d'escompte en Suède**  
STOCKHOLM (REUTER). — La Banque centrale de Suède annonce un relèvement de 5 à 6 % de son taux d'escompte qui entrera en vigueur aujourd'hui. Le taux était de 5 % depuis novembre 1971.

### Nouvelle découverte de pétrole en mer du Nord

LONDRES (Reuter). — Les perspectives de la Grande-Bretagne d'être à même d'assurer ses besoins en pétrole vers 1980 se sont encore améliorées mardi avec l'annonce de la découverte d'un nouveau gisement important en mer du Nord. La compagnie « Burmah Oil of Britain » a indiqué qu'il pourrait s'agir de la nappe la plus importante jamais découverte dans le champ de prospection situé à l'est des Shetland.

### Deux millions pour un Picasso

LONDRES. — Une toile célèbre de Pablo Picasso, la « Femme à la mandoline », peinte en 1908 au début de la période cubiste de l'artiste, a été achetée 273.000 livres (environ 2 millions de francs) par une société d'investissement lors d'une vente aux enchères conduite par Christie's, mardi matin à Londres.

Au cours de la même vente, un paysage d'Auguste Renoir, « Trébois, près de Douarnez », a été acquis pour 50.400 livres (environ 370.000 francs) par un collectionneur de Bâle.

### ASIE

**Quand le pétrole disparaît**  
DELHI (DPA). — Plus de 80 wagons-citernes remplis de carburant, et appartenant aux chemins de fer indiens, ont disparu sans laisser de traces depuis plusieurs jours alors qu'ils étaient acheminés vers le Bengale occidental, dans la région de Calcutta. Sur les 97 wagons que comptait le convoi, seuls 14 ont atteint leur but... mais vides.

## UN FAIT PAR JOUR

### En plein cœur

L'Europe doit-elle être l'alliée des Etats-Unis ? Personne n'en doute. C'est la condition de sa survie. Mais alliée et amie, ne veut pas dire sujette. L'Europe et les Etats-Unis doivent être des partenaires. Ils ont besoin de l'être. Mais chacun doit rester maître chez lui. Telle n'est pourtant pas la thèse de Wilson. Le cher Harold veut une Europe atlantique. Or, cette Europe ne peut être qu'un morceau de continent, placé, sur les plans politique et économique sous le « leadership » américain. C'est-à-dire sous le contrôle des Etats-Unis. Et sous leur tutelle. De Monnet à Robert Schuman, ce n'était pas le vœu des pères de l'Europe. Chacun le sait bien.

C'est pourquoi, il n'est pas étonnant que Kissinger, avant d'être dit « I love you » du côté d'Accapulco, ait émis l'exorbitante prétention que les Etats-Unis assistent, avec voix délibérative à certaines réunions du Marché commun. Que dirait-on outre-Atlantique, si la CEE suggérait un jour de déléguer le président de sa commission exécutive à Washington pour participer aux discussions qui se déroulent à la Maison-Blanche sur les thèmes économiques ? C'est bien le diable si, de temps à autre, on n'y parle pas de l'Europe. Plus en mal qu'en bien. Que dirait-on à Washington, si la CEE faisait le vœu de participer, avec droit de décision, aux réunions de l'Organisation des Etats américains ? Cela ferait, je crois un beau tapage. Et, sur ce point au moins, Nixon aurait parfaitement raison.

Il y a 25 ans, à propos de l'Europe, Foster Dulles avait, lui aussi, agité son gros bâton. Dans son ouvrage « War and peace », on peut lire des phrases telles que celle-ci : « Les pays de l'Europe occidentale ne peuvent se permettre le luxe de l'indépendance ». Et puis aussi : « Les Etats-Unis ont le droit d'exercer sur l'Europe une pression amicale, mais ferme, de l'extérieur ». En bon français, cela s'appelle de l'ingérence. Mais, qu'à cela ne tienne. Voilà un livre, qu'entre deux serments, Kissinger aurait dû examiner en voyage de noces. Rien que pour se maintenir dans l'ambiance. Et d'ailleurs peut-être l'a-t-il fait.

Il est curieux que la société Wilson and Co choisisse l'atlantisme au détriment de l'Europe. Non pas que le Labour ait jamais flirté avec la CEE. Nous avons donné mardi à ce sujet un éclairage suffisant. Seulement voilà : quand Callaghan déclare que l'Angleterre est toute prête à ramasser ses billes, si la CEE ne devient pas ce que le Labour exige qu'elle soit, nous avons bien le droit d'écrire, et, certes, ce ne sera pas la dernière fois, que Wilson se moque du monde. Comme d'habitude. Et éperdument. Car, le 4 mai 1967, Wilson ne parlait pas ainsi. Il disait même très exactement le contraire.

Intervenant aux Communies, Wilson déclara ce qui suit : « Le Traité de Rome ne constitue pas un obstacle à notre demande d'adhésion ». Alors pourquoi Wilson demande-t-il aujourd'hui que les articles fondamentaux du traité soient arrangés à la mode travailliste ? Il y a mieux. Lundi, à Luxembourg, Callaghan partit en guerre contre l'Europe verte. Voilà pourtant, il y a 7 ans, ce que disait, à ce sujet, le patron du Labour : « A propos de l'agriculture, nous devons faire preuve de réalisme et reconnaître que la politique agricole de la Communauté est partie intégrante de la CEE ». Et Wilson devait faire cet aveu : « La politique agricole de la CEE est ce qu'elle est. Nous devons nous en accommoder ».

Quand Wilson était enfant, son père lui posait des questions : quel a été le chiffre de nos exportations en octobre 1924, combien font 624 x 876 ? Wilson répondait toujours. Vite et bien. Voilà que Wilson, à son tour, vient de perdre la mémoire. Nous en aurons pour lui.

L. GRANGER

Dans le port de Neuchâtel, tout le charme de la navigation d'autrefois dans la cale du « Vieux Vapeur »

**BAR**

OUVERT DES 18 H.

**AU VIEUX VAPEUR**